

RAPPORT ANNUEL CIIP 2008

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN Le rapport annuel se présente selon une structure basée sur les activités de la Conférence et de son Secrétariat général (SG). Les principales prestations du SG se lisent dans le plan quadriennal 2005 – 2008 de la CIIP. Ainsi, une première partie présente le plan quadriennal sous forme de tableau en intégrant les éléments significatifs de l'année 2008. Ce tableau renvoie à la troisième partie du rapport où chaque prestation est reprise en détail. Vous y trouverez aussi les rapports des conférences de chefs de service, des commissions et groupes de travail directement rattachés aux différentes activités. La partie centrale présente les organes transversaux du dispositif ainsi que les rapports des institutions de la Conférence.

RAPPORT ANNUEL CIIP 2008

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 – Case postale 556 2002 Neuchâtel

tél. 032 889 69 72 – fax 032 889 69 73 ciip.srti@ne.ch – www.ciip.ch

Table des matières

PREMIÈRE PAR	TIE - PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNEES 2005 À 2008	
Réalisations du	programme de travail de la CIIP pour les années 2005 à 2008	5
DEUXIÈME PAI	RTIE - ORGANES TRANSVERSAUX ET ORGANISMES SUBVENTIONNÉS	
et Conférence Secrétariat géné Conseil de la co Conférence latir Commission péc	rcantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP e des secrétaires généraux, CSG eral de la Conférence, SG ordination, CC ne de l'enseignement obligatoire, CLEO dagogique, CP irection d'Institutions de Formation, FORDIF	20 21 22 25
	ience appelle les jeunes, SAJ	
Fondation des R	légions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation, FREREF	29
TROISIÈME PA	RTIE - ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2005-2008	
Point 1	Plan d'études romand	
	Plan d'études romand, PER	33
Point 3	Politique des langues	
	Enseignement des langues en Suisse romande	
	Politique de la langue française	
	Groupe de référence « Enseignement du français », GREF	
	Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF	
	Groupe des didacticiens en langues des HEP	
	Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG	
	Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL	
	Réseau formation/intégration migrants	
	Groupe de travail romand « Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes », PEL	38
	Politique de la langue française	
	Délégation à la langue française, DLF	39
Point 4	Formation des enseignants	
	Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP	42
Point 5	Formation professionnelle et secondaire II	
	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)	44
Point 6	Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	
	Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO	50
Point 7	Moyens d'enseignement et ressources didactiques Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire	
	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, ComEval	Ε/
	Commission du centre de réalisation, CCR-OR	
	Commission du Certire de l'edisation, CCN-ON Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et ressources didactiques, CF	des
	Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM	
	Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues	

Point 8	Production documentaire pour la formation professionnelle Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle	
	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	61
	Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP	
Point 9	Médias et technologies de l'information et de la communication Éducation aux médias et TIC	
	Unité « Médias et TIC » de la CIIP - MITIC	64
	Conseil « Média-formation », CMF	64
	Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	65
Point 13	Enseignement spécialisé	
	Commission de l'enseignement spécialisé, CES	66
Point 14	Politique culturelle	
	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	68
Point 15	Autres projets de coordination romande	
	Migrations intercantonales	
	Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé	71
	Education vers le développement durable, contrats de prestations avec la FEE et la FED	
	Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE	
	Fondation éducation et développement, FED	/4
Point 16	Recherche en éducation	
	Institut de recherche et de documentation pédagogique	
	Conseil de la recherche en éducation, CRE	78
Point 17	Glossaire des patois de la Suisse romande	
	Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	/2
OLIATRIEME	E PARTIE: ANNEXES - TEXTES OFFICIELS, COMPTES, COMPOSITION DES COMMISSION	ıs
Textes offic		
	'évaluation de la version 1 du Plan d'études romand «PER»	
	'évaluation de la collection complète des moyens d'enseignement « Mathématiques 7-8-9 ».	86
	on de coopération entre la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) et édéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)	88
	d'abrogation de la Convention intercantonale relative au cycle de formation	
	eurs et directrices d'établissements, du 24.09.1998 et de son avenant du 04.07.2001	90
	désignation des membres de la Commission pédagogique pour la période 1er janvier 2008 au 31 décembre 2012	91
	on entre la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande	
	in et l'Université de Neuchâtel relative à l'intégration du Glossaire des patois de la Suisse en tant que laboratoire du Centre de dialectologie et d'étude du français régional	02
	désignation des membres de la Délégation à la langue française - DLF pour la période	
allant jusc	ju'au 31 décembre 2012	93
Comptes		
– Secrétaria	t général de la CIIP	95
	s moyens d'enseignement et des ressources didactiques	
– Institut de	recherche et de documentation pédagogique	99
– Transfert	des comptes du Glossaire des patois de la Suisse romande	101
Compositio	n de la Conférence, de ses organes et commissions en 2008	103

Première partie

ROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNEES 2005 à 2008



REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNEES 2005 à 2008

Suivi des travaux

En grisé: le programme adopté par la CIIP le 22.9.2005

LISTE DES RESPONSABLES

CBE	Christian Berger	MBE	Matthis Behrens
CCS	Caroline Codoni-Sancey	MNI	Michel Nicolet
CGS	Christian Georges	HCH	Hervé Chevalley
DFO	Daniel Forchelet	RCL	Raymond Clavel
JCG	Jean-Claude Gosteli	RSO	Roberto Stocco
JPM	Jean-Pascal Mougin	YDE	Yves Delamadeleine

1. ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Faire adopter par les parlements cantonaux une convention intercantonale renforçant la coordination et l'harmonisation entre les cantons, avec le Plan d'études romand¹ comme base

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.	
Ado _l visar	oter une convention intercantonale nt à:	CIIP (parlements)			2009		
1.1	fixer le début de l'école obligatoire à quatre ans;		2008	2000	Intégré au projet de convention.	2009	СВЕ
1.2	harmoniser progressivement la structure scolaire de l'école obligatoire;			Intégré au projet de convention.	2009	CBE	
1.3	créer des cycles pédagogiques ou d'ap- prentissage;			Intégré au projet de convention.	2009		
1.4	créer, à l'échelle romande, des épreuves de référence;			En cours.	2011	CBE	
1.5	déterminer des profils de compétences clé, par discipline, en fin de scolarité.			En cours.	2011	MBE	

2. PLAN D'ETUDES ROMAND (PER)

Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études romand; appuyer l'adaptation des plans d'études cantonaux

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
2.1	Elaborer une nouvelle version du Plan d'études romand tenant compte des résul- tats de la consultation menée en 2004;	Groupe de suivi	juin 2006	Réalisé.		
2.2	Valider définitivement certains principes clés du Plan d'études romand ;	Cantons	décembre 2006	Repris dans le projet de Convention scolaire romande validé en juin 2007 par la CIIP.		
2.3	Ancrer le Plan d'études romand dans une convention intercantonale;	CIIP	2008	Intégré au projet de convention.		YDE
2.4	Harmoniser les plans d'études cantonaux conformément au Plan d'études romand et à HarmoS.	Cantons	2008	Travaux communs engagés par les cantons de BE, JU, NE, FR, VS, GE et VD. Décision CIIP en septembre 2007 de reprendre ces travaux au niveau romand sous forme d'un pojet de Plan d'études romand (PER).		

¹Le Plan d'études cadre romand a été remplacé par le Plan d'études romand (PER) par décision de la CIIP de septembre 2007.

3. POLITIQUE DES LANGUES

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
3.1	Développer une didactique de l'enseigne- ment du français s'appuyant sur l'approche des séquences didactiques et instaurant un lien étroit entre production et structura- tion;		continu	En cours		
	3.1.1 Améliorer les compétences en lecture de tous les élèves;		continu	Projet en cours d'élaboration.		
3.2	Mettre en œuvre une approche intégrée de l'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire;		continu	Organisation du 3° forum langues en novembre 2007		
3.3	Mettre en place une didactique de l'ensei- gnement / apprentissage de l'anglais au niveau primaire intégrant une perspective immersive et une approche de didactique intégrée;		continu	Décision CIIP de septembre 2007 d'introduire l'anglais dès la 5° au plus tard dès 2012 - 13	2013	
3.4	Mettre en place une politique des échanges scolaires alliée au développement d'une didactique des échanges;			Mise en place du REREL (réseau des responsables cantonaux des échanges) + projet en cours en collabora- tion avec la NW EDK (EA 8-9) Réalisé		MNI
3.5	Introduire de façon coordonnée le portfolio des langues (I, II, III);		continu	PEL II: travaux en cours dans les cantons - coordination dans le cadre du groupe de travail romand PEL; formation pour les responsables cantonaux. PEL III: poursuite des démarches		
				(journées d'information en décembre 07)		
3.6	Développer une politique romande relative à l'intégration et à la formation des jeunes d'origine étrangère; instauration d'une commission romande;		2008	Mise en place du réseau des responsables de la formation et de l'intégration des élèves migrants - projet de rapport dressant un état des lieux. Réalisé		
3.7	Délégation à la langue française (DLF): intégrer l'action de la DLF dans le contexte national de la politique des langues, de la défense de la langue française et de la culture de la minorité romande.	CIIP (CDIP)	2006	Réalisé		СВЕ

4. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Participer activement aux travaux de développement des Hautes écoles pédagogiques (HEP) sur le plan national, en préservant les intérêts de la Suisse latine

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
4.1	Proposer la mise en place de cycles romands pour la formation des disciplines dites « rares » (activités créatrices textiles, manuelles, etc.);	CDHEP	2006	Enquête de besoin en fin 2006; poursuite de l'analyse en 2007. planification et préparation en 2008	dispositif opérationnel dès la rentrée 2009	DFO
4.2	Mettre en place la commission mixte HEP- CUSO et coordonner la mise en œuvre du modèle de Bologne dans le système de formation des enseignant(e)s;	CDHEP et CUSO	2006	Commission mixte mise en place (se réunit 5 fois par an).	Réalisé.	טיוט

4.3	Développer la collaboration avec l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISPFP- futur IFFP); de même qu'entre la conférence des recteurs HEP et l'ISPFP.		2008	Collaboration effective: présence active du directeur ISPFP à la CD- HEP sur l'ensemble des dossiers. Dès le 1.1.07, l'IFFP dispose d'un siège complet au sein de la CDHEP.	Réalisé.	
4.4	Développer les collaborations et synergies avec le Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS).	СДНЕР	2008	Trois rencontres préparatoires entre le bureau romand du CPS et le celui de la CDHEP. Le CPS membre invité du GT formation continue.	continu	
4.5	Harmoniser les conditions d'admission dans les HEP et institutions assimilées.	СДНЕР		Dossier repris par la COHEP. La CDHEP veille à l'application des conditions minimales définies par la CDIP sur le territoire de la CIIP.	continu	DFO
4.6	En collaboration avec l'IRDP, favoriser la répartition des thématiques de recherche dans les HEP.	Groupe de travail ad hoc	continu	Mise en place d'un groupe de travail HEP-IRDP chargé de la coo- pération en matière de recherche dans les HEP.		
4.7	En collaboration avec l'IRDP, favoriser la répartition des offres de formation en didactique des disciplines dans les HEP.	COHEP/HEP/UNI	continu	Les HEP participent à la mise en place, sur un plan national, de centres de compétence en didactique disciplinaire. 4 projets lancés, dont 2 avec un leadership romand.		

5. FORMATION PROFESSIONNELLE ET DEGRÉ SECONDAIRE II

Organiser efficacement la formation professionnelle en se fondant sur les nouvelles bases légales; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts; participer aux développements des écoles du degré secondaire II

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
5.1	Participer à l'élaboration des projets légis- latifs de la Confédération (application de la nouvelle loi sur la formation profession- nelle - nLFPr).	CRFP ¹	continu	En cours	continu	
5.2	Réorganiser la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP) en coordination avec les organes de la conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP), afin d'améliorer l'impact de son action.	CRFP	2006	Processus terminé eu égard à la dissolution de la CRFP au 31.12.07 et à l'entrée en vigueur de la CLPO au 01.01.08.		
5.3	Mettre en place des classes intercantonales dans tous les domaines où le nombre d'ap- prenants identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins.	CRFP	continu	Création en 2008 de plusieurs classes romandes, sur recommandation de la commission CLPO « Lieux de formation ». GT CRFP « PAPES » a terminé ses travaux en 2007. La CSG a validé les suivis des recommandations contenues dans le rapport final.		JPM
5.4	Proposer des outils et concepts de soutien nécessaires aux entreprises formatrices.	CRFP	2008	Le projet national Qualicarte (suivi du projet ApA 2 CRFP « SQA »); s'est terminé en 2007. La commission CSFP « Formation initiale en entreprise » assume désormais cette responsabilité.		
5.5	Coordonner pour les cantons (alémaniques associés) le travail de mise en place de la nouvelle formation des formateurs à la pratique professionnelle, en établissant des règles de collaboration avec les organisations du monde du travail.	CRFP	2006	Responsabillité reprise par la CSFP depuis 2006. Les cantons latins sont associés.		

5.6	Collaborer aux travaux de développement des écoles de commerce conformément aux exigences de la loi sur la formation professionnelle; participer aux travaux de mise en œuvre au niveau de la Confédération et des cantons.	CRFP-CSE ²	2006	Réflexions sur l'avenir des écoles de commerce menées dans le cadre de la CSFP.	Influence significative des délégués latins au GPO OFFT « Avenir des EC »	
	5.6.1 Collaborer aux travaux de la CDIP dans la mise en place de la maturité spécialisée.	CRFP-CSE	2006	Géré au niveau des cantons.		
5.7	Promouvoir une approche concertée et coordonnée de la validation des acquis par les cantons latins (en oeuvrant, cas échéant, dans le cadre du projet Interreg III de la Fondation des Régions Européennes pour la recherche en Education et en Formation (FREREF) / Université d'été); et en tenant compte de l'avancement des travaux menés au sein de la plate-forme nationale mise en place par l'OFFT, dont plusieurs délégués latins font partie.	Groupe de travail CRFP « Recon- naissance et validation des acquis »		La commission CLPO «Validation des acquis » a poursuivi ses travaux en 2008 en vue de mettre en place une planification et coordination romande en matière de validation des acquis.		JPM

6. ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Garantir à l'ensemble des publics jeunes et adultes un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de qualité

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
6.1	Maintenir, développer et coordonner une offre documentaire complète (scolaire, professionnelle et universitaire) pour la Suisse romande.	Centre de production documentaire	continu	Intégration dans le Centre national CSFO de la CDIP.	réalisé	
6.2	Définir et organiser une politique de gestion des compétences du personnel des offices d'orientation scolaire et professionnelle latins.	CCO	2007	Création d'une commission de formation continue.	Réalisé (transfert en 2007 au CSFO)	DEO
6.3	Poursuivre la démarche qualité en orientation scolaire et professionnelle.	CCO	2007	En cours	continu	DFO
6.4	Coordonner et harmoniser les projets de bases légales de l'orientation latine, en relation avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPr).	CCO	2008	En cours Échanges réguliers sur les projets cantonaux.	continu	
6.5	Élaborer une stratégie commune de veille et d'évaluation des outils psychotechniques.	CCO	2008	Tests intercantonaux informatisés en ligne en cours d'implémentation	2009	

7. MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
7.1	Mise en œuvre convention intercantonale administrative sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques du 19.2.04.		continu			
7.2	Langues, dont français: Développer, réaliser ou sélectionner une offre		2000	Français: travaux en cours en vue de l'adaptation des collections retenues (décision CIIP juin 2007)	dès 2009	MNI
	didactiques.	oyens d'enseignement et de ressources ctiques.	2008	Anglais: travaux en cours en lien avec le choix d'un moyen d'enseignement d'anglais 5-9.	2013	

7.3	Mathématiques 7-8-9: Poursuivre le développement des nouveaux moyens de mathématiques 7-8-9, sur propositions du groupe intercantonal de suivi de mathématiques 7-8-9.	GREM	continu	En cours		RCL
7.4	Mathématiques 1-4: Assurer la mise à jour des jeux mathématiques 1-4.	GREM	2008	En cours	2008-09-10 puis continu	
7.5	Mathématiques 5-6: Proposer le développement d'un complément informatisé, en coordination avec Maths 1- 4 et Maths 7-8-9.	GREM	2008	En cours	2008-09-10	RCL
7.6	Autres moyens (géographie, histoire, sciences): Développer, réaliser ou sélectionner une offre de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.		2008	Décisions de la Coméval en faveur de l'ouverture des chantiers.		RSO

8. PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
8.1	Offrir aux centres de formation, enseignants et apprentis ou étudiants de Suisse romande des ressources didactiques et des moyens d'enseignement: - répondant à de hauts critères de qualité; - conformes aux plans d'études communs; - aux conditions économiques les plus favorables.		continu	Mise en place du dispositif prévu dans la convention de 2004 achevée. Création et mise en place de la commission des économes de la formation professionnelle.		JCG

9. MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
9.1	Aider les cantons à remplir les objectifs du Plan d'études romand en matière d'éducation aux médias, aux images et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC);		continu	Contacts établis avec HEP-BEJUNE, HEP-VD, FRI-TIC et SEM GE pour cours de formation, ateliers, ressources et collaborations.		
9.2	Evaluer, mettre à disposition et produire des ressources pédagogiques ;		continu	Projet d'encouragement de la culture cinématographique auprès des jeunes soutenu jusqu'en 2011 par la section cinéma de l'OFC. Site www.e-media.ch enrichi sur une base hebdomadaire (en particulier: fiches pédagogiques liées à des films et des émissions de TV: Prix TSR littérature ados; Géopolitis, Histoire vivante). Retirage à 10.000 exemplaires de la plaquette « Ouvrir mon quotidien ». Edition du DVD « Critique en herbe ».		CGS
9.3	Promouvoir des projets MITIC intercantonaux		continu	Semaine des médias à l'école. Partenariat avec la Lanterne Magique pour l'opération « Le chat qui voulait faire un film »		

9.4	Développer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement.	continu Parter www.		Semaine des médias à l'école mobilise l'essentiel des médias romands. Partenariat suivi avec www.TSRdecouverte.ch et « Médialogues » sur la RSR.		
9.5	Suivre les plans ICT des cantons;	cor	ntinu	Implication des répondants ICT cantonaux dans l'élaboration du Plan d'études romand.		CGS
				Définition de lignes directrices MITIC par la COMETE.		
9.6	Développer des projets d'intégration des ICT dans le cadre du projet « Partenariat public-privé – L'école sur le net » (PPP-ésn) et au-delà;	20	008	Clôture en été 2008 du projet de suivi « Passerelles Ecoles-Médias ».	Réalisé	RSO
9.7	Coordonner la mise à disposition de ressources en ligne, en partenariat avec le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) et la plate-forme de collaboration et d'échange Educanet2.	20	JU6	Suivi assuré avec le CTIE. Bases posées pour l'élaboration d'une plate-forme romande de ressources électroniques en ligne (projet ENTER).	En continu	CGS

10. EVALUATION						
Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.	
10.1 Evaluation du travail des élèves						
Développer et publier des lignes directrices sur l'évaluation du travail des élèves, en fonction des rapports déposés par le Groupe romand d'évaluation du travail des élèves en 2004; Développer l'information aux parents.	CIIP	2006	En attente de la convention scolaire romande.	2009	СВЕ	
10.2 Evaluation de la nouvelle maturité (EVAMAR) Suivre les travaux au niveau de la CDIP.		continu	réalisé			

11. TRANSITION

Améliorer le passage de l'école obligatoire au secondaire II; du secondaire II au secteur tertiaire

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
11.1 En lien mand c tences en colli obligat l'orient second	condaire I-secondaire II avec la CDIP, élaborer un concept ro- d'évaluation des connaissances et compé- des élèves en fin de scolarité obligatoire, aboration avec les responsables de l'école oire, de la formation professionnelle et de ation; afin de favoriser leur insertion au aire II, en s'appuyant sur PER et d'autres es déjà planifiées;		2008	Première esquisse de projet réalisée. Suivi assuré par l'IRDP dans l'at- tente des résultats de la Task-force.		
11.2 Dévelop thémati - forma en colla Europée	oper un réseau de recherche sur la ique de la transition scolarité obligatoire tion professionnelle - emploi, le cas échéant aboration avec la Fondation des Régions ennes pour la recherche en Education et en on (FREREF).		2008	A l'étude.		MBE
11.3 Evaluer	condaire II-tertiaire r la faisabilité globale de l'ensemble des elles du secondaire II en direction du e.		continu			

12. STATUT ET IMAGE DE L'ENSEIGNANT

Assurer de bonnes conditions d'exercice du métier d'enseignant et en promouvoir l'image

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
12	.1 Définir, au niveau de la Suisse romande, un mandat professionnel cadre, commun à l'ensemble des ordres d'enseignement du préscolaire au secondaire II;		2008		2009-2012	
12	.2 Mettre sur pied des mesures concrètes pour favoriser la participation des enseignants à la définition des choix faits par l'établissement dans le cadre de son autonomie ainsi que pour assurer son bon fonctionnement et contribuer à l'élaboration de projets d'école;		2008		2009-2012	MNI
12	.3 Développer une politique et des instruments d'auto-évaluation et d'évaluation externe des enseignants qui tiennent compte de l'ensemble des missions déclinées sur les différents temps de travail.		2008		2009-2012	

13. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et harmonisation romande de l'offre et de la demande						
Actions, étap	oes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
13.1 Définir l'enseignement sp « standards » précisant se l'enseignement régulier (l les n'étant pas homogène	s limites, en regard de es pratiques cantona-	CES et groupe de travail DIP	2006	Travail en collaboration avec groupes CDIP.	2009	
13.2 Scolarisation des enfants s dants : développer les coop nales (accord intercantona	pérations intercanto-	CIIP	2006	2º rapport intermédiaire Proposition de deux mandats : à la CES et au SG CIIP.	Réalisé	
13.3 Avenir de l'enseignement s tenu de la nouvelle répartit Confédération et les cantor d'une convention cadre da l'enseignement spécialisé, l conclure des accords sector	ion des tâches entre la ns, étudier la pertinence ns le domaine de permettant ensuite de	CES	2008	Accord CDIP en voie de ratifiation.	2009	YDE
13.4 Réaliser en Suisse romand par le Centre suisse de pé (CSPS) « Comment maîtris l'offre en pédagogie spéc (COMOF).	dagogie spécialisée ser l'augmentation de	Groupe de pilotage COMOF	2006		Réalisé	
13.5 Anticiper les conséquence péréquation financière et tâches entre la Confédéra (RPT) sur l'enseignement borer aux travaux d'élabo convention intercantonale	de la répartition des tion et les cantons spécialisé et colla- ration de la future	CES et groupes de travail CDIP	continu	Participation à l'élaboration de l'instrument d'évaluation standardisé.	2009	

14. POLITIQUE CULTURELLE

Elaborer une politique culturelle coordonnée à l'échelle de l'Espace romand

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
14.1 Inscrire dans les lois cantonales le principe de la coordination intercantonale;		2006 (décision)	Concrétisation en mains des cantons.		
14.2 Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle de compétence fort;		2008	Lancement d'un projet « Pôle culturel fort » visant à donner des moyens supplémentaires pour la production de spectacles théâtraux.	2009	CGS
14.3 Mettre en place une politique harmonisée de soutien à la formation culturelle des jeunes.		2006 (décision)	Une analyse comparative des moyens engagés dans les cantons est envisagée.	2009	

15. AUTRES PROJETS DE COORDINATION ROMANDE

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
15.1 Haute Ecole de Musique (HEMSO):					
Suivre activement les travaux de création d'une Haute Ecole de musique (HEMSO) comme domaine « musique » de la HES-SO.	SG/CIIP	continu	Réalisation hors compétence CIIP.		CBE
15.2 Mobilité intercantonale :					
établir des recommandations sur les mesures d'accueil des élèves en provenance d'autres cantons (perte d'année scolaire, filières du secondaire I);	Cantons	2006	Tableau d'offres et demandes mis à disposition des cantons.	réalisé	YDE
produire un rapport sur les politiques d'intégra- tion des élèves dans les cantons CIIP.					MNI
15.3 Ecole continue ou « de jour » :					
Etudier, au plan romand:					
l'harmonisation des horaires scolaires (au sein de chaque canton), en particulier entre le préscolaire et le primaire, et le développement de structures d'accueil parascolaires, du préscolaire au secon- daire I.	CSG	2008	A l'étude.	2009	СВЕ
15.4 Intégration de la formation pour un dévelop- pement durable :					
Mettre en place un groupe de référence sur l'éducation au développement durable (GREDD);	CIIP	2005- 2006	Mandat GREDD adopté par le bureau de la CIIP.	2009	
Coordonner l'intégration du développement durable dans une conception romande à l'aide d'un réseau;	SG/CIIP	continu	En cours (intégré dans le mandat du GREDD).	2010	YDE
Développer les contacts avec les Fondations Education & Développement (FED) et Educa- tion à l'Environnement (FEE).	SG/CIIP	continu	Contrat et mandats de prestations signés avec la FED et la FEE.	réalisé	

16. RECHERCHE ET DOCUMEN	ITATION				
Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
16.1 Consolider la mission de l'IRDP en la spécifiant dans ses tâches prioritaires de coordination de la recherche, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations;		continu	Evaluation des activités de l'IRDP par son comité scientifique. Participation mutuelle aux comités scientifiques du SRED et de l'URDP. Rôle confirmé dans l'audit de la recherche suisse par le rapport de l'OCDE/CERI. Relais avec les réseaux de reherche les plus importants (SSRE, ADMEE, AIRDF, EERA).	2009	
			Première esquisse de projets d'indi- cateurs romands		
16.2 Assurer la coordination et participer			cf. points 1.4 et 1.5		
aux recherches en éducation au niveau romand en particulier dans le domaine d'évaluation (systèmes de formation, curriculums et moyens d'enseignement, établissements de formation, pratiques enseignants, apprentissages et perfor- mances des élèves);		continu	Mise en place et coordination de consortiums dans les plus importantes évaluations régionales, nationales et internationales (Séquences didactiques, HarmoS, EVAMAR II, PISA, etc.). Participation active aux projets mentionnés ci-dessus.		MBE
16.3 Préparer et instrumentaliser les travaux du Conseil de la recherche en éducation (CRE) et favoriser dans ce cadre la mise en réseau, le rapprochement et la collaboration des équipes de recherche en éducation, y compris celles du niveau tertiaire;		continu	Identification et mise en débat des grands chantiers de recherche régionaux et nationaux: R-HEP, Monitorage.		
16.4 Assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP et l'élaboration d'études prospectives;		continu	Participation aux groupes de référence de la CIIP (GREF, GREL, GREM).		
16.5 Assurer les services de documentation et de veille pour l'ensemble des organes de la CIIP.		continu	Informatisation des outils documentaires.		
17. GLOSSAIRE DES PATOIS DE	LA SUISSE RO	DMANDE			
Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.08	Nouveau délai	Resp.
17.1 Intégrer le GPSR dans une structure universitaire (Institut universitaire romand du patrimoine linguistique);	СВЕ	2008-09	réalisé.	2008	
17.2 Informatiser la bibliothèque;	НСН	2006	Mandat de prestation à l'Université de Neuchâtel.		НСН
17.3 Elaborer, par voie informatique (BDD), le premier index multifonctions, consacré au tome VII.	НСН	2008	Mandat de prestation à l'Université de Neuchâtel.		

Deuxième partie

ORGANES TRANSVERSAUX ET ORGANISMES SUBVENTIONNÉS

Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP

Conférence des secrétaires généraux, CSG







Jean-François Steiert président de la CSG

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La conférence des secrétaires généraux (CSG) préavise, le cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence. Elle réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chef-fe-s de service qui assument une fonction analogue et désigné-e-s par le Chef ou la Cheffe de département.

THÈMES TRAITÉS

La Conférence a traité notamment des sujets suivants :

Aspects politiques: depuis septembre 2007, les deux accords intercantonaux, HarmoS (Harmonisation de la scolarité obligatoire) au niveau national et CSR (Convention scolaire romande) au niveau régional, sont portés devant les gouvernements et les parlements cantonaux pour ratification. A fin 2008, huit cantons avaient adhéré à l'accord HarmoS (rappel: il en faut dix pour que l'accord entre en vigueur); à noter que quatre cantons romands figurent parmi eux: Vaud, Neuchâtel, Valais et Jura. Ces derniers ayant simultanément ratifié la CSR, cette dernière pourra entrer en vigueur (condition remplie: trois cantons dont un bilingue). Les deux accords entreront donc en vigueur en 2009. Les cantons auront alors six ans pour mettre leur législation à jour.

Rappelons encore que la CSR fait suite à la Déclaration politique du 15 avril 2005 dans laquelle la CIIP a exprimé sa volonté de créer l'Espace romand de la formation visant notamment les objectifs suivants:

- l'entrée à l'école obligatoire à l'âge de 4 ans;
- l'introduction du plan d'études romand;
- des épreuves romandes de référence pour évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont les objectifs communs auront été atteints;
- le renforcement de la mise à disposition d'outils communs (moyens d'enseignement);
- le développement de profils de compétence communs et d'autres outils visant à améliorer, au niveau romand, la transition entre le secondaire 1 et 2.

Plan d'études romand (PER): la CIIP a poursuivi ses réflexions sur les aspects touchant à l'introduction du PER: modalités d'introduction, planification, information du corps enseignant, édition sur support numérique et sur support papier, dotation horaire, etc.

Aspects politiques

Projets liés: la CIIP a également débattu de l'avancement des différents projets liés: premier cycle primaire (4 à 8 ans), épreuves romandes, profils de connaissance/compétence etc., afin de préparer des décisions pour 2009.

Moyens d'enseignement et ressources: la CIIP a pris connaissance des lignes directrices proposées par sa Commission des médias et des technologies; elle a mandaté le secrétaire général afin de présenter en 2009 un concept global relatif à l'introduction des ICT (technologies de l'information et de la communication) avec une vision à court et moyen termes en relation avec l'entrée en vigueur de la CSR et l'introduction du PER. La CIIP a adopté le principe de la mise à disposition de ressources en ligne, complémentaires aux moyens traditionnels dans le domaine des langues, des sciences et de l'environnement.

Politique des langues:

- Enseignement du français: depuis les décisions prises par la CIIP suite à l'adoption en 2006 d'un plan d'ensemble visant à introduire des moyens d'enseignement communs en Suisse romande pour l'enseignement de cette discipline, de nouveaux moyens d'enseignement du français vont être introduits dans les cantons romands pour toute la scolarité obligatoire dès 2009.
- Enseignement de l'anglais: l'attribution du marché public pour un moyen d'enseignement de l'anglais pour la scolarité obligatoire dès la 5e primaire est suspendue en raison de vérifications d'ordre juridique. Le calendrier initial est modifié: introduction de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire dès 2013-2014.

Affaires culturelles: la CIIP a lancé la deuxième phase du projet visant à renforcer la politique culturelle dans le domaine de l'aide à la création d'œuvres théâtrales; elle est également entrée en matière sur une réorganisation des partenariats avec les professionnels de la production cinématographique.

CDIP: la CIIP est intervenue auprès du Comité de la CDIP afin de soulever le problème de la durée de la formation des enseignant-e-s du degré secondaire 2 (nombre de crédits ECTS exigés), ainsi que celui de la reconnaissance des formations MAS universitaires pour l'enseignement au degré secondaire 2.

PISA: la CIIP a pris acte des résultats de l'enquête de l'OCDE 2006; l'accent était mis sur les sciences les résultats des cantons latins sont supérieurs à la moyenne OCDE.

Réalisations

Réorganisation de la CIIP

Le plan de réorganisation de la CIIP proposé dans le rapport du Secrétaire général d'octobre 2006 est progressivement mis en oeuvre. Les propositions principales du rapport sont :

- renforcement du dispositif de conduite stratégique et opérationnel de la CIIP: M. Daniel Forchelet a été engagé comme secrétaire général adjoint; il est entré en fonction le 1er septembre 2008;
- adaptation des organes de la CIIP: la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) ont été créées le 1er janvier 2008, en lieu et place de la conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) et de la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP);
- fonctionnement des organes de la CIIP: pour chaque conférence de chefs de service et commission permanente, un plan d'action a été établi. Il permet de mieux maîtriser et planifier les actions;
- Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO): le fonctionnement a été revu de manière à simplifier et rationaliser les actions; le nouveau dispositif a été accepté par le Conseil politique et est entré en vigueur le 1er janvier 2009;
- Glossaire des patois de la Suisse romande: le transfert de l'institution à l'Université de Neuchâtel est réalisé depuis le 1er août 2008: un mandat de prestation permet dès lors à l'Université d'assurer les missions au profit des cantons romands;

- Délégation à la langue française: son mandat et l'élargissement de sa composition sont effectifs; l'action se développe notamment dans la coordination de la Semaine de la langue française sur l'ensemble du territoire suisse;
- Conduite opérationnelle: la gestion de projets pour la réalisation des objectifs opérationnels de la CIIP est introduite. Cela se traduit notamment par des fiches et des descriptifs pour chaque projet ou objectif opérationnel; la communication et le suivi s'en trouvent renforcés.

Plan d'études romand: le Plan d'études romand (PER) a été mis en procédure de consultation auprès des cantons, du Syndicat des enseignants romands (SER), du Syndicat des services publics (enseignants) et de la Fédération des associations de parents d'élèves (FAPERT). Les résultats seront portés à la connaissance de la CIIP au premier trimestre 2009. Le PER devrait entrer en vigueur dès la rentrée scolaire 2010-2011.

Moyens d'enseignement de mathématiques 7-8-9: la CIIP a décidé de poursuivre la collaboration avec l'éditeur LEP (Loisirs et pédagogie); elle a lancé l'évaluation par l'IRDP de l'introduction de ces moyens.

Formation de danseur-danseuse interprète: la CIIP a décidé une étude de faisabilité en vue de la création en Suisse romande d'une filière de danseur-danseuse interprète en danse contemporaine. Les décisions interviendront au printemps 2009.

Formation des cadres scolaires: suite à la mise sur pied de la nouvelle filière tertiaire FORDIF confiée à un consortium de quatre hautes écoles, la CIIP a abrogé la convention intercantonale FORRES du 24 septembre 1998.

Finances: la Conférence a adopté les comptes 2007 et le budget 2009. Elle a prévu une augmentation de 2 % des contributions cantonales, bloquées depuis quatre ans. Certains projets sont financés par des contributions affectées.

Programme d'activités: la CIIP a adopté son nouveau programme d'activités 2009-2012.

CDIP: la CIIP a désigné ses représentants dans le nouveau « Bureau HarmoS » chargé par la CDIP du suivi de la mise en oeuvre de l'accord HarmoS.

La CIIP s'est réunie à six reprises au cours de l'année 2008 : les 21 février, 3 avril, 5 et 6 juin, 18 septembre, et 27 novembre. Elle a reçu une délégation du SER lors de sa séance du 3 avril 2008.

Les Conférences

La CSG s'est réunie à sept reprises.

M. Guy Lévy, Berne, a remplacé Mme Béatrice Chissalé.

Secrétariat général de la Conférence, SG



Christian Berger secrétaire général de la CIIP

Thèmes traités

La procédure d'adoption de la Convention scolaire romande (CSR) a marqué l'année 2008 pour le secrétariat général. De nombreuses interventions publiques ont permis d'assurer la meilleure information dans les cantons.

La mise au point de la version du Plan d'études romand (PER) en vue de sa mise en consultation dès l'été 2008 a également mobilisé les ressources du secrétariat général.

Plan de réorganisation de la CIIP

Le secrétaire général a progressivement mis en œuvre les propositions du rapport « CIIP 2010 » commandé par la CIIP et déposé le 30 octobre 2006 (voir le rapport sur les activités de la CIIP); le volet des bases légales, suite à l'adoption en 2009 de la CSR, sera mis en chantier rapidement.

Activités

Le secrétaire général ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général ont œuvré pour la réalisation des objectifs de la CIIP en fonction de son programme d'activités 2005-2008 Le présent rapport annuel 2008 permet de faire l'état de la situation dans tous les domaines d'intervention du secrétariat général.

Le programme d'activités 2009-2012 a été présenté à la CIIP qui l'a adopté le 27 novembre 2008.

Organisation

Le secrétariat général a poursuivi sa réorganisation en vue de l'entrée en vigueur de la CSR et de l'introduction du PER. Du personnel supplémentaire a été engagé. La gestion par projets a été intensifiée.

Personnel

Mutations en 2008:

Engagements: M. D. Forchelet a été engagé comme adjoint du secrétaire général (entrée en fonction le 1^{er} septembre 2008); Mme P. Gilliéron a été engagée comme collaboratrice scientifique (entrée en fonction le 1^{er} octobre 2008). Mme A. Schriber, secrétaire, a succédé à Mme C. Mathys (entrée en fonction le 1^{er} novembre 2008).

Départs: Mme U. Nussbaumer, secrétaire, a pris une retraite anticipée le 29 février 2008.

71

Conseil de la coordination, CC



Claude-Alain Kleiner président du CC

MANDAT

Le Conseil de la coordination (ci-après le Conseil) a pour fonction de conseiller la Conférence en associant à son action l'ensemble des milieux concernés (responsables d'autorités et d'établissements scolaires, enseignants, parents d'élèves, parlementaires et représentants d'autres milieux économiques et sociaux). Il est un lieu de réflexion et d'échanges de vues, ainsi que d'avis et de propositions à l'intention de la Conférence. Sur demande ou de son propre chef, le Conseil examine, notamment sous l'angle de la pédagogie, les projets et travaux de la Conférence.

HarmoS et Convention scolaire romande

Thèmes traités

Le Conseil a pris acte avec satisfaction de la perspective réjouissante d'une ratification probable de l'Accord HarmoS et de la Convention scolaire romande en 2009.

Réorganisation de la CIIP

Le Conseil a pris acte de la réalisation des propositions du rapport « CIIP 2010 » notamment:

- le renforcement du volet politique et stratégique de la CIIP par l'engagement d'un secrétaire général adjoint au secrétariat général;
- la création de la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et de la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO);
- l'introduction par le secrétariat général de la gestion par projets de toutes les tâches significatives commandées par la CIIP et limitées dans le temps.

Plan d'études romand (PER)

Le Conseil a pris position sur le PER mis en consultation. L'accueil est très positif et le Conseil souhaite une mise en œuvre bien accompagnée.

Programme d'activités CIIP 2009-2012: le Conseil a pris connaissance du programme d'activités soumis à la décision de la CIIP.

Le Conseil a tenu trois séances en 2008: les 20 mars, 8 septembre et 13 novembre.

Le Conseil

Mutations: M. Jacques-André Maire, démissionnaire, est remplacé par M. Grégoire Evéquoz; M. Guy Luisier, démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Didier Lorétan; M. Jean-Robert Yersin, démissionnaire, est remplacé par Mme Mireille Aubert.

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Jean-Claude Marguet président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'art. 31 à 35 des Statuts. Elle traite des questions relevant de l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Plus particulièrement, elle:

- étudie et propose à la Conférence (CIIP) des mesures de coordination ou de réalisations communes:
- exécute les décisions de la Conférence et assure leur application dans les cantons;
- formule des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence ou la Conférence des secrétaires généraux;
- tient lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle collabore avec le secrétaire général de la CIIP pour la préparation des décisions de la Conférence et pour la surveillance de leur exécution.

La CLEO a vu le jour le 1^{er} janvier 2008. Elle résulte de la mutation de l'ancienne conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) en deux conférences distinctes: l'une traitant des questions de la scolarité obligatoire (CLEO); l'autre de celles liées à l'enseignement post-obligatoire, formation tant générale que professionnelle (CLPO, ancienne « CRFP »).

THÈMES TRAITÉS

Plan d'action de la CLEO

Démarrant ses travaux, la CLEO s'est interrogée sur la nature de son rôle au sein de la coordination romande et les principaux dossiers à traiter ces prochaines années. Ces réflexions ont abouti à un plan d'action 2009 – 2012 qui a été discuté avec la présidente de la CIIP lors d'une séance. Le double rôle de la CLEO, tant stratégique qu'exécutif, a été réaffirmé. A cette occasion, les chef-fe-s de service ont insisté sur la nécessité de « prioriser » les dossiers et d'avoir une ligne claire de ses actions, bien visible des enseignants.

Langues Français

Introduction de nouveaux moyens d'enseignement à l'école obligatoire :

- la CLEO a été informée des discussions en cours avec des éditeurs relatives au futurs moyens d'enseignement à aux adaptations demandées;
- elle a préavisé positivement les deux conceptions d'ensemble: l'une concernant un moyen d'enseignement d'entrée dans l'écrit (-2-1); l'autre un guide pour l'enseignant (-2+2);

Anglais

Introduction d'un enseignement de l'anglais en 5^e et 6^e années:

- la CLEO a été informée de la procédure d'appel d'offre lancée début 2008 pour sélectionner un moyen d'enseignement d'anglais; elle a pris connaissance du choix proposé par le SG sans engager sa responsabilité et préconisé en tous les cas qu'une seule collection soit retenue;
- elle a mis en place un groupe de suivi de cette introduction; en particulier avec pour mission de réfléchir au modèle d'enseignants d'anglais à privilégier;

Mathématiques, degrés 7-8-9

Rachat des droits d'édition: la CLEO a recommandé à la CIIP de ne pas racheter ces droits;

Transmissibilité du moyen: la CLEO a préconisé de ne pas remettre en cause le principe d'origine de non-transmissibilité du moyen; cas échéant, cette question pourrait être reprise en cas de changement de moyen d'enseignement;

Améliorations du moyen: la CLEO a donné son feu vert aux améliorations proposées par le « Groupe romand d'enseignement des mathématiques » (GREM), à savoir: la réorganisation de l'aide-mémoire par ordre thématique, la création d'un fascicule regroupant les activités complémentaires et la création d'un onglet « Groupe romand de mathématiques 7-8-9 » sur le site Indigo^M

Mathématiques, degrés 1-4: la CLEO a analysé le premier rapport intermédiaire du GREM. Elle en a conclu qu'une étude devrait être lancée sur l'éventuel remplacement de ces moyens, qui ont déjà de nombreuses années d'utilisation derrière eux. Elle a demandé que la ComEval établisse une procédure de renouvellement de ces moyens, en cohérence avec les degrés subséquents;

« Education à l'environnement », degrés 1-3P: la CLEO s'est ralliée à la ComEval; elle a demandé que des travaux préparatoires allant dans le sens des propositions faites par la ComEval sur la base du rapport du « Groupe de travail Education à l'environnement » de juin 2007 soient lancés sans tarder;

Géographie-Histoire-Sciences-Education à la citoyenneté, degrés 3-6P: la CLEO a aussi préavisé positivement le lancement de travaux allant dans le sens des propositions faites par la ComEval sur la base **du** rapport du « groupe de travail des moyens d'enseignement Géographie-Histoire-Siences-Education à la citoyenneté » de septembre 2007.

La CLEO a analysé avec attention le rapport final du « Groupe d'étude pour un concept du cycle primaire 1 en Suisse romande » de janvier 2008. Après avoir dressé un état de situation du Cycle primaire 1 en Suisse romande, ce rapport propose à l'intention de la CIIP une série de recommandations pour une introduction harmonisée de ce cycle.

Tout en saluant la qualité et pertinence de ce rapport, la CLEO a estimé qu'il demeurait au stade d'intentions et que de nombreux points devaient encore être approfondis. Elle a proposé de le convertir en plan d'action romand. Pour ce faire, trois chef-fe-s de service ont rédigé ensemble des propositions de nouvelles recommandations décrivant plus précisément les objectifs à venir de l'école enfantine.

La CLEO a exprimé son avis sur le PER en répondant au questionnaire de consultation menée à l'automne. Dans l'ensemble, elle a rendu un avis très favorable par rapport à ce projet.

Moyens d'enseignement

Concept pour un cycle primaire 1 en Suisse romande

Plan d'études romand (PER)

Autres préavis à l'intention de la CIIP

Consultation CDIP sur le projet « Stratégies et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale du domaine de l'enseignement des langues au secondaire II»: la CLEO a été informée de cette consultation; mais il appartenait à la CLPO au premier chef d'y répondre;

Rapport du « Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère »: la CLEO a salué ce rapport mais préconisé que la politique d'accueil et de formation des enfants primo-arrivants reste essentiellement du domaine des cantons, sans exclure certaines collaborations.

Divers

« YES »: projet de cours de sensibilisation au monde de l'entreprise : la CLEO a recommandé de laisser cette question à la libre appréciation des cantons;

Projet pédagogique « La Jeunesse débat » : la CLEO a préavisé négativement l'apport d'un soutien romand à ce projet, laissant aux cantons la liberté d'y prendre part ou non ;

Cours de mathématiques (Euler) pour enfants à haut potentiel: la CLEO a exprimé des réticences à l'égard de cette offre de l'EPFL et recommandé de laisser les cantons libres d'en bénéficier ou non;

Projet « Schulen nach Bern »: la CLEO a chargé les cantons du Valais et du Tessin d'envoyer des classes pour participer à ce projet pilote;

Formation en Direction d'Institutions de Formation » (FORDIF): la CLEO a reçu une information circonstanciée de cette nouvelle offre de formation remplaçant l'ancienne FORRES;

HarmoS: la CLEO a consacré sa séance du 24 juin à des ateliers-débats - animés par la CDIP (O. Maradan) - à partir des **résultats des consortiums scientifiques en mathématiques et langues étrangères** (« panels sur les standards »).

La conférence

La conférence a tenu six séances en 2008 : les 23 janvier, 12 mars, 6 mai, 24 juin, 10 septembre et 7 novembre.

Présidence : M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel (DECS-NE).

Secrétariat: Mme Caroline Codoni-Sancey, collaboratrice scientifique au SG-CIIP.

Composition du Bureau: M. Jean-Claude Marguet, président; M. Daniel Christen (VD), vice-président; M. Jean-François Lovey (VS) et Mme Caroline Codoni-Sancey.

Mutations : remplacement de M. Olivier Tschopp (JU) par M. Alain Beuchat. Départs à la retraite : M. Denis Racle (BE) à fin juillet (pas remplacé) ; M. Didier Salamin (GE) à fin décembre.

25

Commission pédagogique, CP



Serge Martin président de la CP

MANDAT

Créée en 1998, la commission pédagogique (CP) a un rôle primordial dans tous les dossiers qui revêtent un caractère pédagogique prononcé. Ainsi, le suivi de l'élaboration d'un moyen d'enseignement et du plan d'études romand constituent des domaines qui relèvent de sa compétence.

Accord HarmoS et Convention scolaire romande: la commission a suivi de près l'évolution de la situation dans les cantons en phase de ratification parlementaire. Elle s'est réjouie de la mise en œuvre probable des deux accords en 2009.

Thèmes traités

Enseignement du français: la commission a été sollicitée pour un préavis sur la conception d'ensemble des ouvrages « Entrée dans l'écrit » et « Guide pour l'enseignant ».

Enseignement de l'allemand: la commission a pris connaissance de la planification prévue pour le renouvellement des moyens d'enseignement de l'allemand.

Travaux des groupes de référence: la commission a suivi les travaux des différents groupes de référence de la CIIP: GREF (enseignement du français), GREL (enseignement des langues étrangères) et GREM (enseignement des mathématiques).

Plan d'études romand (PER): la commission a participé à la consultation sur le PER et a pris position. L'accueil est très favorable; la commission attire l'attention sur le soin à prendre pour la mise en oeuvre.

Réalisations

Enseignement du français: la commission a mis sur pied la commission de vérification chargée d'évaluer les adaptations des moyens d'enseignement 7^e «Atelier du langage» et «Livre unique» qui seront introduits dans les cantons dès 2009.

Intégration des technologies de l'information et de la communication: la commission a pu faire le point de la situation de l'introduction des MITIC dans les cantons. Elle a décidé la mise sur pied d'une journée d'échanges le 6 mai 2009 à Lausanne.

La Commission pédagogique a vu son mandat et sa composition renouvelés pour une nouvelle période administrative (2008-2012).

La commission

Nouveaux membres: Issus des propositions des associations: Mmes Suzanne Schoeb, Mireille Brignoli, Rachel Meyer-Bovet, Christine Sözerman, Anne-Marie Merkelbach, MM. Samuel Perrin, Philippe A Marca. Issus des propositions des départements: Mmes Lara Sosio, Sylvie Jeanneret, MM. Serge Martin, Pierre-Marie Gabioud, André Allisson, Werner Riesen. IRDP: M. Matthis Behrens. Observateur proposés par le canton du Tessin: Mme Jeannine Gehring, M. Adolfo Tomasini.

M. Serge Martin, Vaud, a repris la présidence.

Formation en Direction d'Institutions de Formation, FORDIF

Après dix années d'existence, la formation romande des responsables d'établissements scolaires, FORRES, a cédé la place, en 2008, à une nouvelle filière tertiaire de formation des cadres : la Formation en Direction d'Institutions de Formation, FORDIF.

Le renouveau de cette formation a en effet été rendu nécessaire par les changements sensibles intervenus dans la profession de responsable d'institution de formation et par les exigences de certification, affirmées notamment dans le projet de la CDIP « Profil pour les formations complémentaires Direction d'établissement scolaire ».

Ainsi, la CIIP a décidé en 2007 de transformer l'offre actuelle de formation des cadres scolaires (FORRES) en une offre de formation reconnue comme filière tertiaire. Un appel d'offres a été lancé cette même année. La CIIP a retenu l'offre élaborée par le consortium « Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP-VD) / Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) / Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et Université de Genève (UNI-GE) ». Un contrat de prestation a été conclu entre la CIIP et ces quatre Hautes Écoles partenaires.

Le dispositif FORDIF propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- Certificat en administration et gestion d'institutions de formation CAS (équivalant à 10 crédits ECTS);
- 2. Diplôme en gestion et direction d'institutions de formation DAS (équivalant à 30 crédits ECTS);
- 3. Master en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation MAS (équivalant à 60 crédits ECTS).

Lancement en 2008

Pour faire face aux impératifs liés à l'entrée en fonction des nouveaux directeurs des écoles primaires de la République et Canton de Genève, une formation CAS-FORDIF a été mise sur pied à leur intention (73 participants, 15 journées de formation) entre avril et novembre 2008 (CAS-GE08).

La première volée intercantonale de cette nouvelle filière a démarré en octobre 2008 et se terminera en avril 2009. 54 participants, provenant de six cantons romands, fréquentent cette formation. 20 % des participants sont actifs dans le degré primaire; 39 % occupent des fonctions dans le secondaire I; 24 % proviennent du secondaire II; enfin, 17 % des participants sont actifs dans le degré tertiaire ou occupent des fonctions au sein d'un département de l'instruction publique.

Passerelle FORRES - FORDIF

Une formation spécifique destinée aux porteurs d'une attestation FORRES ou ISPFP de directeur d'école a été développée. Elle constitue une passerelle en vue de l'obtention du CAS. D'une durée de cinq journées, la première édition du CAS-Passerelle aura lieu au printemps 2009.

Manifestations - Réunions

Quatre séances d'information portant sur FORDIF et ouvertes au public ont été organisées à Genève (11 avril 2008), Lausanne (14 avril 2008), Bienne (15 avril 2008) et Fribourg (21 avril 2008).

Dans le cadre de son mandat, le Comité de direction FORDIF - composé d'un représentant par Haute Ecole - s'est réuni à 15 reprises en 2008 (journées complètes de travail).

4 /

Commission FORDIF

Une Commission scientifique chargée du suivi scientifique du contrat de prestations liant la CIIP au consortium FORDIF sera mise sur pied en 2009. Elle sera composée de représentants du Secrétariat général de la CIIP, de l'enseignement obligatoire et postobligatoire, de l'Association des inspecteurs et directeurs de l'enseignement primaire (AIDEP), de la Conférence romande et tessinoise des directeurs d'établissements secondaires (CROTCES) et du Syndicat romand des enseignants (SER).

voir également www.fordif.ch

Fondation La Science appelle les jeunes, SAJ



Stefan Horisberger Directeur de SAJ

MANDAT

L'objectif de la fondation est de promouvoir la recherche auprès des jeunes, afin d'assurer la relève dans le domaine de la science. Elle encourage les jeunes âgés entre 14 et 21 ans, en leur donnant l'occasion de participer à des semaines d'étude dans des instituts scientifiques, au Concours National avec leurs projets, ainsi qu'au « Swiss Talent Forum » (nouveau). La fondation œuvre pour une meilleure représentation culturelle, géographique et linguistique, ainsi qu'un meilleur équilibre entre candidats et candidates.

Activités

La stratégie de la fondation s'est vue consolidée. Elle repose maintenant sur trois piliers clairement positionnés: 1. les semaines d'études, 2. le concours national et 3. le *Swiss Talent Forum*. Sur cette base, de nouveaux sponsors ont pu être acquis et de nouveaux partenariats ont été mis en place. La situation financière est maintenant assainie.

Alors qu'en 2007 seules 11 semaines d'études avaient été organisées, 20 ont pu l'être en 2008. La proportion de francophones est en légère hausse et atteint maintenant 19 %. En relation avec l'initiative girls@science, un effort particulier a été consenti pour sensibiliser les jeunes filles aux carrières scientifiques; elles représentaient 56 % des participants aux semaines d'études.

Le 42^e Concours National a eu lieu le 25 avril 2008 au Forum à Fribourg. 64 jeunes ont travaillé sur les 54 projets retenus pour le tour final. 500 invités ont visité l'exposition et assisté à la remise des prix. Les workshops, première étape du Concours National 2009, se sont déroulés le 29 novembre à Berne, Lausanne et Lugano. Le nombre de projets soumis est en hausse de 23 %.

L'organisation du 1^{er} Swiss Talent Forum, qui se tiendra en janvier 2009, a été une activité marquante de 2008. Cette manifestation de 4 jours vise à permettre à environ 120 jeunes de toute l'Europe et de Suisse de rencontrer des personnalités du monde de la science, de l'économie et de la politique, afin de discuter et d'élaborer des approches de solution sur la thématique vitale de *The Energy Challenge*. Les résultats de cet échange entre des talents de la relève prometteurs et des experts chevronnés seront présentés lors de la cérémonie de clôture.

Résultats

- Publication du rapport annuel 2007
- Publication de la brochure du 42^e Concours national à Fribourg
- Publication du Flyer du Concours National
- Envoi des Invitations et Informations aux hôtes du Concours National
- Envoi d'informations aux Hautes Écoles supérieures et Institutions scolaires
- Envoi de documentation aux directeurs et ambassadeurs des établissements secondaires II.
- Publication du flyer du premier Swiss Talent Forum

La Fondation

La Fondation a organisé en 2008 deux assemblées de son Conseil de Fondation.

Mutations: M. Stefan Horisberger, chimiste HES, a succédé le 1.12.2008, comme directeur, à Mme Fuhrer-Krüsi. M. Daniel Forchelet, secrétaire général adjoint de la CIIP, représentera la Conférence en lieu et place de Christian Berger, secrétaire général.

Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation, FREREF



Jean Vanoye président de la FREREF

Mandat

L'association internationale « Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation » (FREREF) a pour buts non lucratifs d'utilité internationale de développer la recherche en éducation, en relation avec les problèmes politiques qui se posent dans les régions et les pratiques d'éducation et de formation qui s'y développent. Elle vise à promouvoir la coopération entre régions européennes dans ce domaine.

La FREREF a été créée en 1991 sur l'initiative de la Catalogne, la Lombardie, Rhône-Alpes, très vite rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le Canton de Genève et le Luxembourg. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de Régions européennes participent aux travaux de la FREREF.

Elle se définit comme une plate-forme d'échange et de coopération qui favorise les échanges entre responsables politiques, hauts responsables administratifs et scientifiques engagés dans des recherches concernant le domaine de l'éducation et de la formation.

Elle est placée sous le haut patronage des autorités politiques des régions membres.

Le secrétaire général représente la CIIP au Conseil d'administration, ainsi qu'à l'Assemblée générale (avec le directeur de l'IRDP, Matthis Behrens). Il siège également à la direction exécutive. En tant que membre de la FREREF, la CIIP doit principalement:

- a) intégrer un réseau existant au moins;
- b) créer son propre réseau.

La valeur ajoutée essentielle de la FREREF pour les cantons est sa capacité à mobiliser des chercheurs, des politiques et des acteurs de terrain travaillant dans les mêmes domaines de recherche en éducation et formation, orientés vers l'Apprendre tout au long de la vie.

Les réunions des universités d'été, des consortiums de régions actives dans les différentes facettes du projet européen Regio LLL permettent un avancement plus rapide des thématiques traitées dans chacune des régions, même selon des modalités différentes, grâce aux échanges de connaissances et de pratiques.

La CIIP est notamment présente:

- dans les universités d'été sur l'apprentissage tout au long de la vie (compétences, mobilités, transitions, etc.;
- dans le projet européen Regio LLL: transition Ecole vie active, mobilités des apprentis;
- dans un projet européen ECVET (formation professionnelle): reconnaissance des crédits européens pour la mobilité;
- dans un projet traitant des cas de « décrochage raccrochage scolaire » (avec d'autres régions européennes et le Québec qui est aussi membre de la FREREF!)

Thèmes traités

L'apprentissage tout au long de la vie

Depuis quatre ans, la FREREF organise une Université européenne d'été sur des thèmes du LLL (*Life Long Learning*). La dernière s'est tenue à Thessalonique en septembre 2008 et a porté sur le thème « La Coopération entre les Régions pour apprendre tout au long de la vie : Les attentes de l'Europe face aux réalités régionales ».

Regio LLL

La CIIP participe avec 15 régions européennes au projet européen Regio LLL dans le cadre du programme Leonardo. Ce projet génère en Suisse des activités liées par exemple aux processus de transition Ecole – vie active, de mobilité des apprentis ainsi que de décrochageraccrochage scolaire.

Le secrétariat général gère l'ensemble des actions des partenaires suisses.

La FREREF développe une nouvelle stratégie de positionnement notamment auprès de la Commission européenne Education et Formation. Les enjeux sont donc, d'ici 2010 :

- un positionnement européen en terme de réseau de Régions, reconnu par la Commission européenne et le Conseil européen des régions;
- un élargissement des membres de la FREREF avec de nouvelles adhésions: régions mais aussi institutions intéressées par les buts de la FREREF (universités, conseils économique et social, etc.) et personnalités reconnues (scientifiques) actives dans les domaines principaux de la FREREF;
- le développement de partenariats spécifiques entre régions membres ou non-membres de la FREREF;
- la participation à des projets européens (exemple: Regio LLL est un projet déposé par la FREREF et accepté par la Commission européenne; il concerne 17 régions dont la CIIP et se déroule de 2008 à 2010; la subvention européenne représente près de 430'000 / (la Confédération helvétique a accordé à la CIIP un montant de 60'000 CHF env.);
- une nouvelle organisation de la FREREF, sorte de « re-fondation », qui doit lui permettre d'être prête en 2010 à assumer sa nouvelle position au sein du concert européen des organisations oeuvrant au développement des régions membres dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, sur les plans politiques, économiques et sociaux (le secrétaire général de la CIIP conduit actuellement le groupe de travail qui a pour mission de proposer de nouveaux statuts prenant en compte cette évolution de la FREREF).

Réorganisation

Réorganisation de la gouvernance de la FREREF

La FREREF, par le développement des universités d'été et la participation au projet Regio LLL, doit réorganiser sa gouvernance. L'Assemblée générale 2008 a introduit une phase transitoire de trois ans permettant, sous la présidence de M. J. Vanoye (Rhône-Alpes) de refondre les statuts de la Fondation.

La Direction exécutive travaille sur trois axes de développement principaux:

- 1. les nouveaux statuts avec les organes et le financement de la Fondation;
- 2. la politique d'élargissement: conditions d'admission et statut des membres;
- 3. le développement de nouveaux partenariats.

La Fondation

Assemblée générale: 9 février 2008 Conseil d'administration: 9 février 2008

Conseil des régions de l'Université d'été: 7 et 8 février, 25 avril, 24 septembre 2008

Direction exécutive: 6 février, 24 avril, 27 juin, 21 septembre, 13 octobre, 19 décembre

2008.

Site internet: http://www.freref.eu/

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2005-2008

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Point 2 du programme 2005-2008

Adopter et mettre en oeuvre le plan d'études romand : appuyer l'adaptation des plans d'études cantonaux

Plan d'études romand, PER



Yves Delamadeleine, SG CIIP responsable PER

Le groupe de suivi du SG CIIP a:

 poursuivi sa collaboration avec l'équipe de projet PER dans son travail d'élaboration d'un plan d'études commun et de préparation à la consultation de celui-ci; Thèmes traités

- participé au travaux menés par l'équipe du sous-projet « Supports » en vue de la réalisation de la plate-forme informatique du PER;
- mené une enquête auprès des cantons afin de cerner davantage la problématique des temps scolaires.

Version de consultation du PER

Résultats

Le groupe de suivi a participé aux travaux de l'équipe de projet PER et à l'édition de la version 1.2 de celui-ci, ainsi qu'à l'élaboration du questionnaire de la consultation.

Plate-forme électronique du PER

Le groupe de suivi a participé à l'élaboration du cahier des charges en vue de la création de la plate-forme électronique du PER.

Temps d'enseignement, dotations et grilles horaires

Edition d'une première analyse des temps scolaire. Mise sur pied d'une enquête auprès des cantons en vue de l'élaboration d'une méthode harmonisée du calcul du temps scolaire et de scénarii de grilles horaires sur lesquelles chacun peut s'accorder.

Le groupe de suivi, formé de trois personnes - Mmes Patricia Gilliéron, Viridiana Marc et M. Alain Emery (dont l'ampleur des postes cumulés s'est montée à 130 %) - a poursuivi l'accompagnement des travaux de l'équipe de projet PER.

Le groupe

Mme Patricia Gilliéron a quitté le groupe en octobre 2008, mandatée dès lors dans le projet de développement de moyens d'enseignement en lien avec le PER.

POLITIQUE DES LANGUES

Point 3 du programme 2005-2008

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

Enseignement des langues en Suisse romande



Michel Nicolet, SG/CIIP responsable du dossier « politique des langues »

Groupe de référence « Enseignement du français », GREF	p. 35
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF	p. 35
Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL	p. 36
Groupe des didacticiens en langues des HEP	p. 36
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement	
des langues étrangères, RERLANG	p. 37
Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL	p. 37
Réseau formation/intégration migrants	p. 37
Groupe de travail romand Portfolio européen des langues	
pour jeunes et adultes, PEL	p. 38

Politique de la langue française



Marie-José Béguelin présidente de la DLF

Groupe de référence « Enseignement du français », GREF

MANDAT

Institué par la CIIP le 30 avril 2004, le « Groupe de référence enseignement du français » (GREF) a reçu mandat de mener une réflexion sur les besoins en matière d'enseignement du français en Suisse romande dans le cadre des principes adoptés par la CIIP en avril 2003 et en conformité avec la Déclaration de la CIIP sur la politique de l'enseignement des langues du 30 janvier 2003.

Pour assurer un échange continu d'informations et d'expériences entre cantons et favoriser une approche coordonnée des questions touchant à l'enseignement du français, le GREF s'appuie sur un « Réseau des responsables de l'enseignement du français » (REREF).

Le GREF a consacré une grande partie de son activité au suivi du chantier « nouveaux moyens d'enseignement de français ». Il a notamment pris position sur les rapports des groupes d'experts mis en place suite à la décision de la CIIP de juin 2007; et a donné son avis sur deux nouveaux mandats (élaboration d'une conception d'ensemble de moyens pour élèves allophones et d'un concept de réalisation d'une grammaire de référence pour élèves du secondaire I).

Il a poursuivi ses réflexions sur les questions terminologiques en lien notamment avec les travaux menés sur le plan de l'AIRDF (association internationale de recherche en didactique du français) auxquels l'un de ses membres, J.-F. de Pietro, participe étroitement.

Le GREF s'est également tenu régulièrement informé de l'avance de l'évaluation des séquences didactiques S'exprimer en français menée par l'IRDP; et a participé à la réflexion sur le contenu du Forum Langues de la CIIP de 2009 auquel le GREL a souhaité associer le GREF.

Le GREF a également consacré une séance à définir sa position sur le projet de PER.

Arrivé au terme de son mandat de quatre années, le GREF a élaboré un rapport final à l'adresse de la CIIP.

Le GREF s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de M. Christian Merkelbach: les 4 mars, 17 juin, 15 septembre et 20 novembre. Aucun changement de personne n'est à signaler.

Le groupe

Thèmes traités

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF

Le REREF, rattaché au GREF, a mis plus particulièrement l'accent sur l'échange d'information régulier autour des projets réalisés dans les cantons et sur le suivi des dossiers en cours en lien avec les futurs moyens d'enseignement de français.

Il a été amené notamment à se positionner sur les rapports des trois groupes d'experts mandatés par la CIIP en vue de proposer des aménagements aux collections retenues et d'élaborer une conception d'ensemble pour des moyens d'entrée dans l'écrit et un concept en vue d'une future grammaire de référence pour les élèves du secondaire I.

Le REREF a également été conduit à faire des propositions d'aménagement des deux méthodes de lecture sur le plan des modèles d'écriture, propositions qui ont été avalisées par la commission d'évaluation.

Le REREF s'est aussi penché sur le PER afin de définir une prise de position.

Il a tenu quatre séances au cours de l'année écoulée: les 15.04, 3.06, 16.06 et 5.11.

Mutations: les deux représentants fribourgeois, Hervé Galeuchet et Yves Baumann, ont démissionné. MM. Frédéric Gander et Jean-François Beaud les ont remplacés.

Thèmes traités

Le réseau

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL

MANDAT

La CIIP a institué le Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL) le 31 janvier 2005 avec pour mandat de mener une réflexion sur les besoins généraux en matière d'enseignement des langues étrangères en Suisse romande, dans le cadre de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 et de suivre les travaux de mise en œuvre des principes contenus dans ce document.

Thèmes traités

Le GREL a consacré l'année 2008 à poursuivre sa réflexion autour de la mise en œuvre du concept de didactique intégrée. Pour ce faire, il s'est appuyé sur les apports du Forum Langues du 7 novembre 2007 et a jeté les bases de deux mandats d'études (Langues anciennes et didactique intégrée et Recension de pratiques de didactique intégrée) en collaboration avec l'Université de Neuchâtel et la HEP-Vaud.

Le GREL s'est également occupé de la diffusion du document sur l'enseignement bilingue qu'il avait produit et a poursuivi sa réflexion sur le contenu de futurs brochures à réaliser afin de cerner les diverses facettes du concept de didactique intégrée. Le GREL a aussi pris position sur le projet de PER.

Le GREL a consacré une partie de ses dernières séances à esquisser le contenu du programme du 4e Forum Langues de la CIIP qui sera organisé en novembre 2009 en collaboration avec la HEP-Valais et le GREF. Celui-ci portera en particulier sur les liens entre didactique des langues étrangères et didactique du français.

Le groupe

Le GREL s'est réuni à trois reprises durant l'année soit : les 29 février, 6 juin et 10 octobre, sous la présidence de Laurent Gajo.

Mutations: M. Jean-Jacques Aubert, démissionnaire, a été remplacé par Mme Antje Marianne Kolde, didacticienne des langues de l'Antiquité à l'Université de Genève et à la HEP-Vaud; M. Ingo Thonhauser, enseignant aux Universités de Genève et de Fribourg, a été nommé en remplacement de M. Marcel Crahay, qui a démissionné en 2007.

Groupe des didacticiens en langues des HEP

Ce groupe dépend de la CDHEP mais il est en lien étroit avec le GREL au travers de sa présidente qui siège en son sein. Il ne s'est pas réuni durant l'année 2008. Son avenir est actuellement remis en question.

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG

Le réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères (RERLANG), rattaché au GREL, s'est efforcé d'assurer un échange entre cantons et un suivi régulier des projets en cours au niveau de l'introduction dans les cantons de la collection de moyens d'enseignement d'allemand Geni@l. Il s'est plus particulièrement penché sur les besoins de renouvellement à moyen et à plus long terme des moyens d'enseignement d'allemand actuels; et a été conduit à élaborer un cahier des charges en vue du choix de nouveaux moyens d'enseignement d'allemand pour les degrés 3P à 6e.

Thèmes traités

D'autre part, le RERLANG a consacré deux séances à l'élaboration de sa position dans le cadre de la consultations sur le PER

Le RERLANG a tenu quatre séances au cours de l'année écoulée, les 6 février, 30 avril, 3 septembre et 7 novembre.

Le réseau

Mutations: M. Christophe Pfammatter a remplacé M. Tristan Mottet en tant que représentant du SER; Mme Marie-Laure Sieber a pris la succession de Mme Rosanna Margonis en tant que seconde déléguée vaudoise.

Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL

Le REREL s'est réuni a deux reprises les 9 avril et 1er octobre 2008 sous la présidence de Mme Monica Cavadini, représentante genevoise. Son travail a consisté en particulier à jeter les bases du projet EA 8-9 en collaboration avec le sous-groupe « Echanges » du Groupe langues de la NWEDK. Le REREL a également élaboré une prise de position relative au projet de PER en soulignant l'importance de la prise en compte de la dimension des échanges.

Réseau formation/intégration migrants

Le Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves de langue étrangère s'est réuni à quatre reprises les 28 janvier, 5 mai, 1er septembre et 14 novembre 2008 sous la présidence de M. Nicolet. Son travail principal a consisté à rédiger un rapport dressant un état des lieux des politiques d'accueil et de formation des enfants primoarrivants dans les cantons romands (août 2008). Ce rapport a été soumis à la CLEO puis à la Commission pédagogique.

Le réseau a cherché également à assurer un échange d'informations régulier entre cantons et avec la Commission Education Migration (CEM) de la CDIP; il s'est également penché sur l'avenir de la base de données Kaléido en menant une brève enquête auprès des utilisateurs potentiels et des centres de documentation. Il en a conclu que cette base de données ne répondait plus à un besoin actuel et a proposé qu'elle soit suspendue.

Le réseau a pris position sur le projet de mandat en lien avec la mise sur pied d'un groupe d'experts en vue de la création de moyens pour élèves allophones. Il s'est également attelé à la préparation du Forum 2009 et a mis sur pied un premier échange d'outils d'évaluation des compétences en langue d'origine des élèves de langue étrangère.

Mutations: Mme Rebecca Veillard a été nommée en tant que seconde représentante neuchâteloise en remplacement de M. Daniel Marthe; M. Régis Riat a remplacé M. Pierre-Alain Tièche en tant que représentant jurassien.

Groupe de travail romand « Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes », PEL

MANDAT

La CIIP a mis en place le groupe de travail romand PEL en avril 2003 pour assurer la coordination et le suivi de l'introduction du PEL III (Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes) dans les cantons romands, conformément aux principes arrêtés en septembre 2002.

Le bureau de la CIIP a décidé, le 23 mars 2007, d'étendre le mandat du groupe de travail à l'introduction du PEL II et à l'expérimentation du PEL I et du Portfolio, en élargissant, dans cette perspective, la composition initiale du groupe..

Thèmes traités

Le groupe de travail romand PEL a consacré sa première séance à dresser un bilan de la journée d'information/formation sur le PEL III et le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues) du 5 décembre 2007, qui a réuni plus d'une centaine de participants. Il a ensuite préparé les Actes de cette journée qui ont été publiés sous forme de Newsletter PEL I(3e édition), adressée à l'automne à l'ensemble des participants.

Le groupe de travail a également entamé une réflexion sur le Portfolino et le PEL I en invitant l'une de ses auteurs, Mme R. Roulet, pour une présentation. Ses travaux ont abouti à la définition d'un concept-cadre devant servir de base à une future décision de la CIIP.

Le groupe de travail a poursuivi son suivi des démarches en cours dans les cantons en vue de l'introduction du PEL II conformément aux concepts cantonaux. Le groupe a également été consulté sur le projet de Stratégie de la CDIP et Programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale de l'enseignement des langues étrangères au secondaire II. Sa prise de position a été intégrée à la réponse de la CIIP.

Le groupe

Sous la présidence de Michel Nicolet, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises : les 5 mars, 27 août et 2 décembre.

Mutations: M. Jean-Pierre Gaspoz a remplacé Mme Marie-Madeleine Luy comme représentant valaisan. Mme Brigitte Gerber a été nommée en remplacement de Pierre Bickel en tant que représentante genevoise pour le secondaire II.

Politique de la langue française

Délégation à la langue française, DLF

MANDAT

La DLF remplit divers mandats en rapport avec la langue française. Elle représente la Suisse auprès des instances analogues des autres pays francophones; elle collabore avec les autres organismes qui s'occupent de langue française en Suisse. Elle coordonne au niveau national l'organisation annuelle de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur des questions de politique linguistique. Elle procède à des études sur les pratiques et usages du français en Suisse.

13e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)

Activités

La 13e édition de la SLFF a eu lieu du 10 au 20 mars 08 sur le thème « D'un monde à l'autre », avec pour l'occasion la complicité du chanteur Gustav en tant que parrain, et, à l'honneur, la personnalité d'Auguste Viatte, grand érudit et précurseur de la promotion de la francophonie. Grâce aux nombreux partenaires de la SLFF, un programme riche de 63 évènements touchant des villes de toutes les régions de Suisse a pu être coordonné par la DLF et proposé au public.

La DLF a elle-même organisé quelques-uns des évènements marquants de cette Semaine: soirée de lancement de la SLFF le 10 mars au MEN de Neuchâtel; jeu-concours des Dix Mots ouvert aux francophones et à toute personne apprenante du français; *Valise pédagogique* proposée gratuitement aux enseignants de français; etc.

Le bilan de la SLFF 08 est ainsi très positif, ce dont témoignent à la fois la satisfaction des partenaires concernés et le succès public. Un peu plus de 9'000 personnes ont en effet été touchées en 08 par la SLFF en Suisse, ce qui atteint les objectifs fixés pour cette année.

Nous renvoyons au rapport d'activité spécifique pour plus d'informations sur cette édition de la Semaine (également disponible en ligne sur le site www.slff.ch).

Du point de vue de l'organisation, la fin de l'année 2008 a par ailleurs été marquée par une amélioration significative des moyens de la DLF en termes de forces de travail pour la SLFF, notamment grâce aux efforts du Secrétaire général de la CIIP (cf. ci-dessous).

Édition de l'ouvrage sur l'intercompréhension

Suite au séminaire «L'intercompréhension entre langues voisines », tenu en novembre 2006 en marge de la Rencontre annuelle des organismes à Genève, la DLF a décidé d'éditer un ouvrage sur cette thématique. Il est paru en août 2008, sous la direction de François Grin et Virginie Conti, aux éditions Georg (Genève).

Projet Rédaction non discriminatoire

La DLF a reçu de la CIIP pour 2008-2009 un mandat de recherche autour de la rédaction non discriminatoire. Le but du projet est de mettre à la disposition du public un document de référence et de réflexion sur les modalités de la désignation des êtres humains, femmes ou hommes, dans des textes de genres divers. Ce document visera en particulier à répondre aux questions que se posent les gens de métier et le grand public sur les moyens disponibles pour pratiquer une écriture non discriminatoire qui soit compatible avec la bonne lisibilité d'un texte et le respect des normes scripturales du français. Il bénéficiera de l'apport d'une réflexion nuancée, menée sur des bases scientifiquement solides.

Le projet a été lancé au printemps 2008 par l'engagement de six étudiants avancés, chargés d'observer les pratiques de désignation dans plusieurs types de documents (presse, médias, littérature). Un séminaire autour de cette thématique, animé par M.-J. Béguelin, J.-F. de Pietro et V. Conti, a été inscrit au programme des cours de l'Université de Neuchâtel au semestre d'automne 08 et a servi de lieu de présentation de données concrètes recueillies dans différents contextes et de discussion sur le sujet.

La plus grande partie du travail de recherche pourra être achevée dans les premiers mois de 2009; un document de synthèse à destination du public sera préparé au cours des années 2009-2010; il sera mis en ligne et diffusé en 2010.

Rencontre annuelle des Conseils et délégations (Québec, 20 sept. 08); colloque « La langue française dans sa diversité » (Québec, 21-23 sept. 08)

La DLF, représentée par M.-J. Béguelin, V. Conti et J.-F. de Pietro, a participé à la rencontre annuelle des organismes de gestion linguistique des pays francophones du nord, qui a eu lieu à Québec en septembre 08. Elle a également été invitée à intervenir lors du colloque qui a suivi cette rencontre, et qui portait sur les variétés du français: J.-F. de Pietro y a prononcé une conférence intitulée « L'école face aux variétés du français: réflexions à partir de la situation en Suisse francophone », et M.-J. Béguelin y a animé une table ronde.

Fonds documentaire DLF

Répondant à une demande de la DLF, le secteur Documentation de l'IRDP (Institut romand de recherche et de documentation pédagogique) a procédé au catalogage informatique des livres que possède la DLF. Ceux-ci figurent désormais sur le catalogue Bibal, disponible en ligne à l'adresse http://bibal.ne.ch.

Divers

Participation aux Rencontres francophones du Château

La DLF, représentée par Mme Marinette Matthey, a participé aux Rencontres francophones organisées annuellement par l'Association suisse des journalistes de langue française au Château de Neuchâtel (samedi 25 octobre 08). Mme Matthey, répondant à une demande de l'assemblée, a proposé que la DLF prenne part à l'observation des pratiques linguistiques dans les milieux de l'enseignement supérieur en Suisse.

Participation à la commission Législation linguistique dans le canton du Jura

Mme M.-J. Béguelin a participé tout au long de l'année aux travaux de la commission mandatée par l'État jurassien afin d'étudier un projet de *Loi linguistique* pour le canton du Jura. La commission a rendu ses conclusions à la Ministre E. Baume-Schneider.

Distinctions

Mme M.-J. Béguelin, présidente de la DLF, a été élue le 8 novembre 08 membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, sur le fauteuil précédemment occupé par Paul Gorceix. Pour services rendus à la culture française, elle a par ailleurs été nommée Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Capponi, M. Rapport d'activité. 13e Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse (10 - 20 mars 2008). Neuchâtel, CIIP et DLF.

publications 2008

Études et

Conti, V. et Grin, F. (dir.). S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension. Genève, Georg. ISBN 978-2-8257-0947-4

de Pietro, Jean-François (2008). L'école face aux variétés du français : réflexions à partir de la situation en Suisse francophone. *In* : *La langue française dans sa diversit*é. Actes du Colloque tenu à Québec les 21, 22 et 23 septembre 2008 en marge de la Rencontre des organismes de gestion linguistique. Québec, Publication réalisée par le Secrétariat à la politique linguistique, pp. 181-208.

Lüdi, Georges (2008). Le français au travail dans la Suisse plurilingue : approches quantitatives et qualitatives. *In*: *Le français, une langue pour l'entreprise*. Actes du Colloque organisé dans le cadre de la rencontre annuelle des Conseils supérieurs et organismes de la langue française, Paris 3-4.12.07. Publications de la DGLFLF, collection « Rencontres », pp. 48-60.

Mateille, Gwennaëlle (2008). Les rectifications de l'orthographe de 1990 au secondaire I en Suisse romande. Mémoire de licence, Université de Neuchâtel et DLF.

Revue de presse 2008. Neuchâtel, DLF et IRDP.

La nouvelle structure de la DLF, répondant au mandat adopté par la CIIP le 31 août 2007, a été mise en place en septembre 2008: la DLF est désormais constituée de 17 membres (voir arrêté de désignation en annexe - textes officiels) . Ceux-ci sont issus des milieux de l'éducation, des médias, de la scène et de la littérature; il s'y ajoute un représentant de la Chancellerie fédérale.

L'équipe travaillant pour la SLFF a également été renforcée, et bénéficie en tout, depuis septembre 08, d'un 30 % de poste fixe supplémentaire, ainsi que d'une enveloppe pour des mandats ponctuels.

En 2008, la DLF ancienne formule (quatre membres) s'est réunie à trois reprises; la nouvelle DLF a tenu sa première réunion le 16 octobre; une réunion de bilan de la SLFF a eu lieu le 4 juin.

Enfin, un triste évènement a marqué la DLF cette année, et plus particulièrement la petite structure formée par les salariés de la CIIP: Mme Christine Olivier, secrétaire de la DLF depuis sa création, est décédée le 25 novembre 08, après plusieurs mois de maladie.

La délégation

FORMATION DES ENSEIGNANTS

point 4 du programme 2005-2008

Participer activement aux travaux de développement des hautes écoles pédagogiques sur le plan national, en préservant les intérêts de la Suisse latine

Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP



Rémy Villemin président de la CDHEP

MANDAT

La conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques et institutions assimilées traite de l'ensemble de la problématique relevant de la formation des enseignants; elle assure la coordination des HEP entre elles et avec d'autres institutions de formation et de recherche.

Thèmes traités

La formation continue des formateurs des institutions de formation

L'opération « cohorte doctorale » s'est poursuivie. Elle concerne une vingtaine de formateurs des différentes HEP de Suisse romande sous la forme de l'élaboration de thèses de doctorat suivies, en collaboration, par des professeurs des universités de Genève et Lausanne.

Poursuite également de l'opération MAS « théories, pratiques et dispositifs de formations d'enseignants » dans le cadre d'une collaboration entre les universités de Suisse romande; formation prioritairement destinée aux collaborateurs des HEP

- fin de la formation de la deuxième volée
- entrée en formation de la troisième volée

Même si peu de formateurs HEP sont inscrits dans cette troisième volée, la CDHEP affiche une volonté de redynamiser cette formation qui correspond à un réel besoin des institutions de formation.

La formation continue

Un groupe de travail a rendu un rapport sur l'état de la formation continue dans les cantons romands. Il s'est vu confier une poursuite de mandat dans la perspective d'une part de réaliser une étude qui devra montrer l'état des besoins en formation continue; d'autre part de lancer des projets communs.

La recherche et le développement

Le groupe de travail des coordinateurs de la recherche poursuit l'édition de la Revue des HEP (deux numéros par année). Il est ainsi parvenu à l'édition de son dixième numéro et à l'organisation de son colloque traditionnel d'avril. Le quatrième s'est tenu en 2008 à Fribourg sur le thème de « la recherche dans les HEP, bilan scientifique et lien institutionnel ».

Formations rares

Un groupe de travail inter-hep traite actuellement de la question de la formation dans les disciplines non académiques et dans les disciplines rares; dans la perspective de mettre en place un dispositif commun à toutes les institutions de formation de Suisse romande. Le premier rapport de ce groupe doit sortir en début 2009.

Formation des cadres (Fordif)

Même si ce n'est pas une activité spécifique de la CDHEP, elle a néanmoins discuté et finalisé la mise sur pied du consortium (HEP-VD, IDHEAP, IFFP et UNI-GE) mandaté pour la formation des cadres par la CIIP; et assisté ainsi au lancement de la formation des deux première volées.

Liens avec les universités

Dans le cadre du travail commencé en 2007 déjà, le groupe (co-présidé par Mme Danielle Chaperon, vice rectrice de l'Unil et M. Rémy Villemin, directeur de l'IFMES et président de la CDHEP) réunissant les directions des différentes HEP et autres institutions de formation et les rectorats des universités de Suisse romande, a abordé des guestions comme:

- le titre de MAS pour la formation au secondaire II et la formation combinée secondaire I et II (sollicitation d'une intervention de la CUSO et de la CIIP auprès de la CDIP);
- les exigences en crédits pour les formations combinées secondaire I et II (sollicitation d'une intervention de la CUSO et de la CIIP auprès de la CDIP);
- la mise en place de centres de compétences en didactique disciplinaire (Universités et HEP);
- la pratique de la reconnaissance des diplômes étrangers par la CDIP;
- des perspectives de premier contact avec les associations professionnelles d'enseignants.

Consultation PER

La CDHEP a été consultée sur le PER et sur le concept d'information et de formation du corps enseignant.

Liens avec la COHEP

Des rencontres régulières ont eu lieu entre les deux présidents pour mettre en place un dispositif de collaboration permettant d'éviter les doublons et les tensions entre les deux conférences. Il a été décidé de poursuivre cette collaboration en invitant, au moins une fois par année, le président de la COHEP à une des séances de la CDHEP, ce qui a été fait à deux reprises en 2008.

Séances: la conférence s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2008, soit: les 14 et 15 février à Saint-Maurice; le 23 avril à Fribourg; le 29 mai à Neuchâtel; les 29 et 30 septembre à Locarno.

La conférence

Mutations: représentant HEP Bejune, M. Jean-Pierre Faivre succède à M. Maurice Tardif; représentant de la HEP-Vaud, M. Guillaume Vanhulst succède à M. Jacques Thiébaut.

Organisation: Président, Rémy Villemin (IFMES - Genève); Collaborateur scientifique CIIP, Daniel Forchelet (secrétaire général adjoint de la CIIP)

FORMATION PROFESSIONNELLE ET SECONDAIRE II

Point 5 du programme 2005-2008

Organiser la formation professionnelle; favoriser des synergies entre cantons pour abaisser les coûts; participer aux développements des écoles du degré secondaire II.

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)



Grégoire Evéquoz président de la CLPO

MANDAT

La CLPO traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Activités

TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE LA CLPO

(par M. J.-P. Mougin, responsable SG-CIIP du domaine postobligatoire)

Suite à la création de la CLPO au 1^{er} janvier 2008, en remplacement de l'ancienne CRFP, des modalités de fonctionnement ont dû être définies ainsi qu'une organisation du travail. Le Bureau, composé de quatre membres ainsi que du responsable SG-CIIP du domaine post-obligatoire, a la responsabilité de:

- suivre les dossiers intercantonaux ou nationaux,
- régler les problèmes opérationnels ne nécessitant pas la consultation de l'ensemble des membres, et
- d'identifier les objets à débattre en Assemblée, notamment lorsqu'une une adhésion formelle de chacun des cantons romands/latins est requise.

Dans les faits, le Bureau s'est réuni à neuf reprises en 2008 et l'Assemblée a été convoquée trois fois, à chaque fois sous la présidence de M. G. Evéquoz, Genève.

Pour bien saisir les interactions qu'a la CLPO avec de nombreux partenaires, son périmètre a été défini sous la forme d'un document tenu en permanence à jour et présentant l'articulation de la CLPO avec différents organes nationaux et intercantonaux dans lesquels elle dispose de représentants, ou pour le moins de délégués cantonaux.

Enfin, la plate-forme extranet du CSFO a été choisie comme outil de gestion et d'archivage électronique des données, ce qui permet d'y présenter l'ensemble des organes existants constitués sous l'égide de la CLPO et d'y archiver en permanence les principaux documents créés en lien avec l'évolution des dossiers.

PARTICIPATION DE LA CLPO A TROIS CONSULTATIONS OFFICIELLES

La CLPO a participé aux consultations suivantes:

- 1. consultation CIIP relative au Plan d'études romand (PER);
- consultation CDIP concernant le Projet de stratégie et de programme de travail pour la coordination de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles de formation générale du secondaire II;
- 3. consultation OFFT relative à la **Révision totale de l'ordonnance de la maturité professionnelle fédérale**. La position CLPO relative à cette dernière consultation met notamment en lumière que:
 - la maturité professionnelle et la maturité gymnasiale doivent demeurer deux voies distinctes du système éducatif suisse (ce que remet en question le projet d'ordonnance);
 - le niveau de compétences de chaque branche ne doit pas être le même pour toutes les orientations de la maturité professionnelle (ce qui va à l'encontre du projet d'ordonnance qui veut tendre vers une uniformisation des compétences);
 - un lien indissociable existe entre d'une part la profession apprise ou les compétences professionnelles acquises et les profils MP et, d'autre part, la filière subséquente du domaine correspondant au niveau HES.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES ET PRINCIPAUX SUJETS DÉBATTUS EN ASSEMBLEE

Validation des acquis en culture générale (VAE)

La CLPO s'oppose à ce qu'il n'y ait plus d'évaluation spécifique de la culture générale dans le cadre de la VAE. Elle demande aux cantons romands de poursuivre la pratique existante, à savoir une évaluation de la culture générale avec des experts spécialistes de ce domaine. Elle considère que la volonté de l'OFFT de faire disparaître la culture générale dans le cadre de la VAE pourrait constituer un pas décisif vers la suppression progressive de cette branche pour l'apprentissage lui-même, ce qui constitue la volonté de certains milieux professionnels. Les compétences liées au travail personnel peuvent être validées.

Financement des cours interentreprises

Les cantons romands n'entrent pas en matière sur un subventionnement de périodes supplémentaires. La référence pour le financement de la formation par les cantons romands est fixée soit par l'ordonnance fédérale de formation, soit par les plans de formation.

Consultation OFFT de début 2009 relative à l' « Avenir des écoles de commerce »

La CLPO a décidé de constituer un groupe d'experts latins appelé à préparer un avant-projet de prise de position qu'il appartiendra à l'Assemble CLPO du 11 mars 2009 de débattre dans la perspective d'une prise de position CLPO.

ASPECTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DES ORGANES RELEVANT DE LA CLPO

(Les compte-rendus ci-après ont été rédigés par les présidents mentionnés).

Commission «Lieux d'enseignement»

(Président : M. J.-P. Delacrétaz, Vaud. Secrétaire : Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP)

Le mandat actuel de la commission date du 26 mai 2006 et se trouve en cours de révision. Il a pour objet essentiel la répartition de professions (lieux de cours) ou d'apprentis entre les cantons romands de manière à assurer l'efficience des moyens d'enseignement à disposition. La commission traite également de la coordination des lieux de cours interentreprises et échange, à titre informatif, avec son homologue suisse alémanique.

Dans ce cadre, la commission a pris nombre de décisions quant à la constitution de classes romandes ou intercantonales, en particulier concernant des professions à effectifs réduits. L'arrivée de nombreuses ordonnances de formation, nouvelles ou révisées, a été l'objet de discussions fructueuses.

Durant l'année écoulée, en plus des décisions touchant des cas précis, la commission a constitué un document donnant un aperçu des pratiques cantonales relatives aux professions avec attestation fédérale (AFP). Par ailleurs, un tableau synthétique montrant les lieux d'enseignement des différents métiers ouverts dans les cantons romands constitue année après année une aide précieuse pour les membres de la commission, ou leurs collaborateurs dans les offices.

Les huit membres et leur secrétaire composant la commission ont tenu trois séances à Neuchâtel. Mme I. Rohrbach a remplacé M. F. Gubler en qualité de déléguée du canton de Neuchâtel.

Commission «Ressources humaines - RH»

(Président: M. J.-C. Gosteli, SG-CIIP, puis dès décembre 2008 M. P. Cirlini, Genève. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

La mise en place de cette commission par la CRFP, le 18 novembre 2004, a pour objectif de disposer à l'échelle intercantonale d'une plate-forme d'échanges et de réflexions sur les questions liées aux exigences d'engagement et de formation du corps enseignant de la formation professionnelle.

En 2008, la commission s'est réunie à trois reprises (19 février, 5 juin et 17 décembre) et a procédé à la révision annuelle du tableau général de comparaisons intercantonales (19 février). Elle a commencé une analyse des pratiques et des points de vue, pour une approche comparative des:

- « Charge globale » et des divers;
- Cahiers des charges cantonaux ou d'établissement (5 juin).

En décembre, la commission a continué son analyse des cahiers des charges et revu son mandat afin d'y intégrer les aspects de l'enseignement postobligatoire général.

En 2008, la commission a vu sa composition modifiée à plusieurs reprises, avec les départs successifs de MM. F. Gubler (NE) et J.-C. Gosteli (SG-CIIP, président) et l'arrivée de M. J.-P. Brügger (NE, représentant des directions d'écoles), de Mme I. Rohrbach (NE) et la reprise de la présidence par M. P. Cirlini (GE). M. E. Mérat (GE) reste dans la commission en tant que représentant qualité.

Commission «Validation des acquis»

(Président: M. G. Evéquoz, Genève. Secrétaire: Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP)

La commission CLPO « Validation des acquis » a pour but de coordonner la mise en place en Suisse romande des procédures de validation des acquis – telles que définies dans la loi fédérale sur la formation professionnelle et dans le guide national – et de maintenir les liens nécessaires avec les instances nationales et la Confédération en particulier.

Au cours de cette deuxième année d'activité, la commission s'est réunie à cinq reprises. Elle s'est rendue dans le canton de Fribourg afin de soutenir la mise en place dans ce canton des procédures de validation des acquis. Les chefs des offices d'orientation et de la formation professionnelle ont participé à cette séance. Ces rencontres dans les cantons sont l'occasion de présenter les travaux de la commissions aux responsables cantonaux et de promouvoir les autres procédures de qualification dans les différentes régions.

Le vice-directeur de l'OFFT, M. Serge Imboden, a également participé à une séance de la commission qui s'est tenue à Genève dans le cadre de la Cité des métiers et de la formation. Cette rencontre a donné la possibilité aux différents représentants des cantons romands de faire part de leur crainte face à la gestion nationale du projet et notamment de leur incompréhension face à certaines limitations fixées par la Confédération aux cantons.

Dans le cadre de ses différentes activités, la commission a abordé les thèmes suivants:

- la mise en place des portails d'entrées dans les cantons romands;
- la facturation des coûts;
- le profil de culture générale tel qu'il a été défini par l'OFFT;
- l'élaboration de la carte romande;

- le cadre législatif et réglementaire national et cantonal;
- les possibilités intercantonales de validation des acquis;
- les liens entre orientation et formation professionnelle;
- la coordination avec les projets alémaniques.

La commission est intervenue directement dans la mise en place de plusieurs projets: les spécialistes en restauration, les médiamaticiens, les assistants socio-éducatifs, les assistants en soins et santé communautaire, les informaticiens. A chaque fois, il s'agit de projets réunissant plusieurs cantons. Elle a traité également plus de 35 demandes individuelles et formulé un préavis à l'attention de l'OFFT sur le projet « Progredir ».

En 2008, les changements suivants sont intervenus dans la commission. Mme K. Sartori du canton de Neuchâtel a remplacé M. J.-P. Brügger en juin. MM. R. Rossi et W. Seghizzi, représentants du canton du Tessin participent depuis le mois de mai aux travaux de la commission. Il en est de même de Mme A. Wiprächtiger qui représente la Conférence suisse de la formation professionnelle et fait le lien avec la conférence alémanique de la validation des acquis.

Groupe de travail « Maturité professionnelle »

(Président: M. C. Pottier, Valais. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

Le GT « Maturité professionnelle » doit :

- servir d'interface latine à la commission fédérale de maturité professionnelle;
- évaluer l'opportunité de créer un plan d'étude romand (PER) en application du futur PEC fédéral et, le cas échéant, mettre en place la structure de projet du PER dès que le nouveau PEC fédéral sera connu (2009-2010);
- tenir les offices cantonaux (CLPO) informés des travaux préparatoires à la nOMPr;
- préparer des recommandations destinées aux cantons membres de la CIIP en vue de leurs réponses aux consultations de l'OFFT sur la future maturité professionnelle;
- développer les échanges d'information et proposer des solutions d'harmonisation intercantonale quant à l'organisation des filières, l'adaptation des plans d'étude, la formation des maîtres et les moyens d'enseignement;
- proposer de cas en cas aux cantons latins des mesures propres à promouvoir et à maintenir le niveau de qualité de la maturité professionnelle ainsi que des titres délivrés et remplir des mandats spécifiques à la demande des CIIP/CLPO.

L'existence du GT « maturité professionnelle » a vu son utilité renforcée par l'importance et l'urgence de défendre une position latine commune dans le cadre de la consultation sur la révision totale de l'ordonnance de maturité professionnelle (nOMPr).

Dans un premier temps, une analyse des différents PEC actuellement en vigueur dans les cantons a été effectuée et servira de base de travail pour élaborer le futur PER. Tous les membres du groupe de travail ont, en effet, confirmé leur volonté et la nécessité d'élaborer un PER, le Tessin ayant une structure légèrement différente.

Ensuite, la mise en consultation du projet de révision totale de l'ordonnance sur la maturité professionnelle a constitué le thème principal de l'année. Dès l'obtention du message et du projet de la nouvelle ordonnance de maturité professionnelle et après analyse et étude détaillée des textes fédéraux, le GT a émis des recommandations, adoptées à l'unanimité des membres du GT, utiles pour la consultation à la CLPO. Les prises de position de la CLPO, de la CSFP et même de la CDIP s'inscrivent dans le prolongement de ces recommandations.

Le GT s'est réuni à trois reprises durant l'année 2008 en tenant compte de la mise en consultation de la nOMPr et du calendrier des différentes conférences latines et suisses.

Groupe paritaire chargé de préparer le transfert de l'année préparatoire de la HES-SO à l'enseignement postobligatoire

(Président: M. O. Tschopp, Jura. Secrétaire: M. J.-P. Mougin, SG-CIIP)

Le mandat du groupe de travail paritaire date du 10 mars 2008. Son objet est de définir les démarches et actions à mettre en œuvre pour réaliser la décision du Comité stratégique de la HES-SO prise le 3 décembre 2004 de transférer l'année préparatoire santé de la HES-SO au secondaire II dans un délai de cinq ans, soit à la rentrée académique 2009-2010. Les six membres, le chargé de mission et le secrétaire composant le groupe de travail ont tenu six séances à Neuchâtel.

Dans le cadre du mandat confié, le groupe a envisagé les problèmes liés au transfert de l'année préparatoire et examiné différents scénarios de transfert tenant compte notamment des éléments suivants: cohérence du système de formation, respect des exigences du profil HES santé, passage d'une architecture filiérisée à une approche domaine, généralisation de la voie d'admission par la maturité spécialisée santé, maintien des règles d'admission et possibilités de stages en milieu professionnel.

Un rapport intermédiaire daté du 8 août 2008, adapté le 2 septembre 2008 suite à la demande de la CSG, a été adressé et présenté au Comité stratégique HES-SO/CIIP le 18 septembre 2008. Le groupe de travail y préconise un transfert de l'année préparatoire en deux temps avec, durant la période 2009-2012, un mandat de gestion de l'année préparatoire par le postobligatoire à la HES-SO; et dès 2012 en principe, en fonction des développements légaux attendus et au terme d'une phase de mise en place d'un nouveau programme-cadre, une gestion effective par le postobligatoire. Le scénario proposé n'a pas suscité l'adhésion de tous les cantons.

Compte tenu de la complexité des enjeux, de la diversité des situations cantonales avec des conceptions différenciées de la maturité spécialisée et des incertitudes qui règnent sur la configuration du bachelor santé, le dossier est actuellement en phase de discussion et concertation au niveau politique.

Groupe de travail « AESS »

(Président: M. F. Gubler, Neuchâtel, puis dès le 1er juillet 2008 M. C. Pottier, Valais. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

Ce groupe de travail a pour mission d'assurer la coordination romande d'un système uniformisé des contributions jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord AES (prévu vers 2012). En 2008, le groupe a pris connaissance du calendrier de la révision des accords AESS. Il a analysé les différences entre les pratiques latines et alémaniques en matière de subventionnement de la formation professionnelle supérieure. Le contenu des futurs accords a été discuté et plus particulièrement l'intégration ou non des diplômes fédéraux et fédéraux supérieurs, ce qui a soulevé la question d'un seul accord ou de deux distincts mais élaborés parallèlement.

Sur la base d'une recommandation du groupe de travail, la CLPO maintient l'ancien mode de financement durant la phase transitoire, à savoir avant l'entrée en vigueur du nouvel accord AES. Cependant, les organisateurs de cours recevront, au minimum, la contribution cantonale des années précédentes.

En 2008, le groupe s'est réuni le 17 janvier, le 11 juin et le 1er décembre.

Plusieurs mutations ont été enregistrées: M. J.-L. Portmann (JU) et Mme I. Rohrbach (NE) ont remplacé respectivement MM. L. Socchi et F. Gubler. M. C. Pottier (VS) remplace M. S. Bumann et Mme S. Erard du SG/CIIP assure le secrétariat depuis le 1er juillet 2008.

Groupe de travail « Réduction des durées de formation »

(Président: M. S. Rudaz, Genève. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

Lors de son Bureau du 14 octobre 2008, la CLPO a décidé de mandater un groupe de travail chargé:

- de mettre en évidence les problématiques rencontrées dans les différents cantons;
- d'établir un inventaire des pratiques cantonales formelles et informelles;
- de procéder à une évaluation quantitative et qualitative des réductions et dispenses accordées pour l'ensemble du sec. II.

Le groupe s'est réuni pour la première fois le 9 décembre 2008. A cette occasion, le contexte et les enjeux liés à la prise en compte des acquis de formation et à la réduction de la durée de la formation ont été déterminés. Les objectifs et attentes de la CLPO ont également été définis ainsi que les prochaines étapes du groupe de travail.

Outre le président, le groupe se compose de quatre membres : F. Berset (FR), J-L. Portmann (JU), G. Biundo (NE) et J.-P. Delacrétaz (VD).

Opération « Vignette OFFT entreprise formatrice »

(Mandant: OFFT. Mandataire: Secrétariat CLPO)

Comme ces années passées, en 2008, le secrétariat CLPO a assuré la logistique pour fournir à l'ensemble des cantons suisses les quantités de vignettes et CD-Rom commandés pour distribution à leurs différents partenaires. L'édition 2008/2009 a été marquée par la conception d'un nouveau concept visuel de la vignette qui fait référence à la campagne « formation professionnelle plus » menée par l'OFFT. Ces vignettes, au bénéfice du soutien financier apporté par l'OFFT, rencontrent toujours un franc succès spécialement auprès des entreprises formatrices qui apprécient de pouvoir signaler au grand public, sans frais, qu'elles forment des apprentis.

En 2008, les membres CLPO se sont réunis à trois reprises en Assemblées plénières, sous la présidence de M. G. Evéquoz, le vice-président étant M. O. Tschopp. Quant au Bureau CLPO, il s'est réuni neuf fois.

La CLPO

M. J.-P. Mougin, responsable du domaine postobligatoire CIIP, a assuré la préparation des séances – en y associant les membres du Bureau – la rédaction des procès-verbaux et les suivis des séances.

Mutations:

Au terme de la plénière du 26 juin 2008, la CRFP a pris congé de M. J.-P. Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud et a accueilli son successeur, M. S. Bez.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 6 du programme 2005-2008

Garantir à l'ensemble des publics jeune et adulte un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de haute qualité. Assumer les conséquences du retrait fédéral de ce secteur.

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO



Daniel Cordonier président de la CCO

MANDAT

La CCO est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 33, al 5 des statuts. Elle traite des questions relevant de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Thèmes traités

La CCO a poursuivi ses tâches conformément aux objectifs du programme de la CIIP.

Batterie romande de tests sur les intérêts professionnels

La CCO a poursuivi son objectif de mettre à disposition de l'ensemble des jeunes de Suisse romande consultant les OSP une batterie de tests, en ligne, d'intérêts professionnels et de personnalité. Le contrat avec l'entreprise mandatée jusqu'ici arrivant à terme au début 2009, les offres les plus pertinentes du marché ont été analysées. La CCO devrait terminer dans les premières semaines de 2009 les négociations avec un nouveau prestataire de service de manière à disposer des nouveaux tests dès février ou mars 2009.

Batterie romande de tests d'aptitudes

La batterie romande de tests d'aptitudes fournira aux élèves une évaluation situant les résultats de l'élève par rapport aux résultats d'élèves romands de même degré scolaire ou d'élèves romands en première année de diverses filières du secteur de l'enseignement post obligatoire. Elle constituera un outil d'orientation précieux, complétant le dispositif d'évaluation, tout en s'inscrivant parfaitement dans les lignes directrices éditées par la CDIP en vue d'optimiser la transition entre le secondaire I et le secondaire II.

La CCO a suivi avec la plus grande attention le développement de la batterie de tests d'aptitude dont les aspects techniques ont été confiés au Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) et les aspects scientifiques à l'Université de Lausanne. Les différents essais effectués par le « groupe test » de la CCO ont révélé que l'hétérogénéité du parc informatique et des réseaux scolaires romands constituait un défi pour la mise à disposition, en ligne, d'une telle batterie de tests. Les mesures prises par le CTIE suite à ces essais permettront d'offrir, d'ici au printemps 2009, un service dont la qualité correspondra à l'état de l'art.

Validation des acquis

La CCO participe aux travaux sur les plan national et régional notamment au sein de la Commission ad hoc de la CIIP. Il s'agit en particulier de développer un système de validation des acquis sur l'Espace romand de la formation. Ainsi, un candidat d'un canton peut, de manière totalement transparente, faire valider ses acquis par un comité sis dans un autre canton. La CCO a également institué en accord avec la CLPO un groupe de coordination qui permettra d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques de synergie entre services de l'orientation et de la formation professionnelle dans les procédures de validation. Elle a également participé à la mise sur pied de l'expérience pilote concernant la validation des acquis des conseillers en orientation en lien avec la CDOPU, le CSFO et l'OFFT.

Profil de formation complémentaire « enseignant/e-formateur/trice en information scolaire et professionnelle »

La CCO a déploré que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le « profil de la formation complémentaire enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle ». Elle juge excessif le volume de la formation prévue par la CDIP. Elle a inscrit dans son plan d'action 2009-2012 son intention de développer un « Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation de choix professionnels en classe ». Pour ce faire, elle entend créer, au début 2009, un groupe de travail mixte CCO-CLEO pour élaborer des lignes directrices latines dans ce domaine.

Rôle de l'orientation dans la transition entre l'école obligatoire et le secondaire 2

La CCO s'est impliquée au niveau national dans le cadre du projet « Transition » de la CDIP. Elle a fait régulièrement le point sur l'implication des Offices d'orientation de chaque canton dans des projets et activités de « Case Management » et procédé à un échange de bonnes pratiques. Ces projets, soutenus par la Confédération, visent à aider des jeunes, dont l'accès au monde du travail risque sérieusement d'être compromis, d'obtenir un premier diplôme post obligatoire sans s'écarter du système éducatif.

Selon la CCO, seul un bilan de compétence/connaissance effectué en 8e année peut permettre à l'élève de construire un projet réaliste et motivant en identifiant les éléments clés pour sa réussite afin de les mettre en œuvre lors de la dernière année de scolarité. Ce bilan de 8e année est clairement mentionné dans les lignes directrices de la CDIP concernant la transition. La CCO a mis sur pied un groupe de travail interne pour définir les points clés de ce bilan vu sous l'angle de l'orientation scolaire et professionnelle.

Plan d'action

La CCO a aligné ses activités sur ses objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que sur le plan d'action en découlant établi à fin 2007. On y relève notamment:

- Coordination des lois cantonales concernant l'OSP et de leurs dispositions d'application: échanges d'information dans le but de coordonner et de développer les projets de loi cantonaux liés à l'orientation;
- Coordination de la production documentaire romande: projets régionaux à développer dans le cadre du CSFO (Centre suisse);
- Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II, mesures générales: principes et rubriques du bilan de situation en 8^{ème} année, coordination et échanges de bonnes pratiques relatives au repérage et à l'accompagnement des jeunes en risque de rupture de formation et de difficultés d'insertion;
- Coordination romande de la validation des acquis: coordonner les outils et les méthodes d'orientation latins dans le cadre de la validation des acquis;
- Amélioration de la qualité: définition de normes qualité pour l'orientation et de processus d'accréditation;
- Adaptation des outils d'orientation aux nouvelles technologies (TIC): consultation en ligne;
- Gestion des compétences, qualifications et formation continue des conseillers en orientation: nouveau concept de qualification et de validation des acquis pour les conseillers-ères en orientation;

Réalisations

Définition d'outils et d'indicateurs communs pour les statistiques concernant l'OSP: redéfinition des indicateurs statistiques au niveau suisse en lien avec les normes qualité et le monitoring de la formation.

La CCO a contribué à l'élaboration du plan d'activité 2009-2012 de la CIIP en y inscrivant les lignes majeures de son propre plan d'action.

La conférence

La CCO s'est réunie à six reprises en 2008: les 22 janvier, 10 mars, 16 et 17 juin, 19 septembre, 7 novembre et 10 décembre.

Présidence: M. Daniel Cordonier (Valais).

M. Daniel Forchelet, secrétaire général adjoint de la CIIP suit les travaux de la CCO depuis le 1er septembre. Mme Séverine Evard, également du SG-CIIP, assure le secrétariat administratif .

MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Point 7 du programme 2005-2008

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Travaux des commissions liées à la Convention intercantonale administrative sur les Moyens d'enseignement et les ressources didactiques, du 19 février 2004

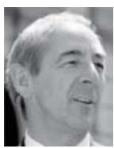
Commission d'évaluation, ComEval	p. 54
Commission du centre de réalisation, CCR-OR	p. 55
Commission financière, CF	p. 56
Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM	p. 57
Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues (responsable Michel Nicolet, SG CIIP)	p. 59



Nicolas Ryser président ComEval



Yves Croisier président CCR-OR



Claude Roch président de la CF



Nicolas Dreyer président du GREM

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, ComEval

Mandat

La commission d'évaluation des ressources et projets didactiques est chargée de l'analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement. Elle est instituée en qualité d'instrument d'exécution des décisions de la Conférence.

Thèmes traités

Selon son mandat, la ComEval a examiné, analysé, amendé et adopté divers inventaires de besoins et bilans de situation des moyens d'enseignement existants en Suisse romande.

Selon diverses demandes, elle a étudié, préavisé ou donné son avis sur un certain nombre de ressources pédagogiques et moyens d'enseignement.

Elle a élaboré et adopté un rapport concernant l'application de la Convention sur les Moyens d'enseignement et plus particulièrement la mise en place du centre de réalisation.

Plus particulièrement, la Comeval a:

- examiné un rapport relatif à l'appel d'offres pour les moyens d'enseignement d'anglais aux degrés 5 à 9;
- finalisé un rapport sur les moyens d'enseignement en Education à l'environnement;
- finalisé un rapport relatif au cadre conceptuel pour un moyen d'enseignement romand dans le domaine des arts visuels;
- adopté un rapport sur la consolidation des besoins des cantons en matière logiciels pédagogiques (TIC) avec proposition d'ouverture de chantier;
- finalisé un rapport sur les Moyens d'enseignement en Géographie-Histoire-Sciences, avec proposition d'ouverture de chantier;
- assuré le suivi des divers chantiers en cours;
- développé son réseau d'experts.

La commission

La commission d'évaluation s'est réunie à neuf reprises durant l'année 2008 : les 16 janvier, 20 février, 9 avril, 30 avril, 20 mai, 25 juin, 17 septembre, 12 novembre et 10 décembre.

Président: M. Nicolas Ryser; Collaborateur scientifique au SG: M. Roberto Stocco.

Commission du centre de réalisation, CCR-OR

MANDAT

La commission du centre de réalisation (CCR-OR) fait partie de la structure chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de diffusion, de distribution, de gestion de stocks, et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

- Travaux liés au stockage, la réimpression, la diffusion et la distribution et des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;
- Collaboration intensive avec M. Michel Nicolet dans le cadre de l'important chantier « Nouveaux moyens pour le français »
- Renforcement des contacts avec la Commission d'évaluation;
- Rapport à la Commission financière « Fixation des prix des ouvrages » ;
- Augmentation significative du nombre de séance de travail « ordinaires » et « spéciales » ;

La commission du centre de réalisation s'est réunie à treize reprises durant l'année 2008.

La commission

Faits marquants

Présidence: M. Yves Croisier, Centrale d'achats, Etat de Vaud (CADEV); fin du mandat de présidence CCR-OR pour Vaud

Secrétariat et logistique: Mme Myriam Schneider

Collaborateurs scientifiques: MM. Raymond Clavel et Michel Nicolet

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, CF

MANDAT

La commission financière est chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques. Elle est instituée en qualité d'instrument de contrôle, de consultation et de conseil de la Conférence.

Thèmes traités et résultats

- Préavis des comptes 2007 et des budgets 2009;
- Procédure de fixation des prix des réimpressions: étude des rapports de la CREME pour la formation professionnelle et de la CCR-OR pour le domaine obligatoire;
- Information sur les pratiques cantonales et analyse des différences de prix de vente aux communes/écoles entre cantons;
- Evolution des ouvrages « mathématiques 7-8-9 » (changement d'édition en 2009): étude des prix, question des stocks de l'édition 2006;
- Adoption d'une prescription d'application du règlement financier du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques: « pouvoirs de représentation et de signature en matière financière », version provisoire en attente de contrôle juridique.

La commission

La commission financière s'est réunie à deux reprises, les 28 mars et 12 novembre, à Neuchâtel.

M. Pascal Mabillard assure la présidence par délégation de M. Claude Roch, Conseiller d'Etat valaisan. Fin de la période quadriennale.

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM

INSTITUTION ET MANDAT

Soucieuse de coordonner une politique romande en matière de mathématiques, la CIIP institue le 8 février 2007 le Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM) chargé notamment de: - proposer et définir une politique cohérente de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande; - mettre à la disposition des cantons les outils nécessaires pour l'implantation de cette politique, ainsi que les développements, voire les remédiations, dans le domaine; - utiliser les groupes et structures déjà mis en place, en y intégrant notamment l'ancien Groupe de suivi Mathématiques 7-8-9.

Le GREM, commission non permanente, devient donc l'organe de proposition, de surveillance et de référence, sur les plans scientifique et didactique, dans le domaine de l'enseignement des mathématiques, degrés -2 à 9.

Enseignement des mathématiques en Suisse romande

Durant l'année 2008, le GREM a organisé et mis en place, conformément à son mandat, divers groupes et sous-groupes de travail portant sur les projets suivants:

- Groupe Maths 1-4: tâche principale: faire des propositions d'amélioration suite, notamment, aux rapports d'évaluation de l'IRDP sur l'utilisation des moyens d'enseignement de mathématiques romands, niveaux 1 à 4P;
- Groupe Maths 5-6: tâche principale: établir et élaborer un cahier des charges de réalisation de moyens électroniques complémentaires;
- Groupe Maths 7-8-9: tâche principale: répondre aux demandes du terrain portant sur des améliorations et des réaménagements de la structure des moyens actuels; proposer divers travaux cantonaux déjà produits, afin de les mettre à disposition de l'ensemble des enseignants romands; relever les « bugs » des ressources électroniques existantes et proposer les corrections nécessaires.

Outre ces thèmes spécifiques, le GREM a pris part aux événements suivants :

- la mise en ligne des Jeux de Mathématiques 1-4, mars juin 2008;
- la consultation du plan d'études romand (PER), août novembre 2008;
- le 7º forum HEP-VS « Mathématiques et ICT. Raison ou passion? » qui s'est tenu le 3 décembre à Sion.

Le mandat du GREM prévoit que le groupe remette ses conclusions finales au plus tard à fin 2009. Dans cette attente, il a produit plusieurs rapports intermédiaires et soumis des propositions d'améliorations, voire de réalisations, auprès des instances intercantonales compétentes (cf. ci-dessous, pour les détails).

Résultats

Thèmes traités

Le GREM s'est réuni en séance plénière à cinq reprises durant l'année 2008: les 11 mars, 30 mai, 10 septembre, 14 novembre et 4 décembre.

Le groupe

Les groupes et sous-groupes de travail se sont réunis durant toute l'année, selon une fréquence allant d'une à plus de guatre séances.

Le secrétariat général a désigné à la présidence du GREM Monsieur Nicolas Dreyer, professeur à la HEP de Fribourg, dès le 1er janvier 2008.

Composition: le GREM intègre les responsables de l'enseignement des mathématiques dans les cantons (afin d'assurer un échange régulier d'informations et d'expériences et de contribuer à une approche commune des questions touchant à l'enseignement des mathématiques), des experts en la matière (scientifiques, chercheurs, formateurs), ainsi que des praticiens et des enseignants .

Mutations: M. André Allisson, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire neuchâtelois, a remplacé M. Pierre Wexsteen (avril 2008).

Fin 2008, M. Allisson déjà membre de plusieurs commissions, dont la commission pédagogique (CP) et la Commission d'évaluation (COMEVAL), a laissé sa place à M. Christian Bazzoni, enseignant à l'Ecole secondaire régionale neuchâteloise des Terreaux.

Ressources informatiques et moyens d'enseignement pour les mathématiques

Mathématiques 1-4

En mars 2008, le sous-groupe Maths 1-4 a soumis à la CLEO un premier rapport intermédiaire contenant des propositions d'améliorations de la collection romande de Mathématiques 1P-4P.

Le rapport du GREM est riche en constats et propositions. Parmi ces dernières, on peut relever, en résumé et en priorité:

- la mise en place d'un groupe d'experts pour l'analyse de la compatibilité entre les documents complémentaires et le plan d'études romand;
- la réorganisation du moyen d'enseignement 1P-4P;
- la mise en place d'un groupe de projet EE-6P.

La question de l'entrée en vigueur du PER étant là aussi fondamentale, la CLEO a jugé bon de soumettre ledit rapport à la Commission d'évaluation afin qu'elle puisse se prononcer courant janvier 2009.

Parallèlement, le GREM a activement participé à la mise en ligne des Jeux Mathématiques 1P-4P, notamment en testant l'adéquation mathématique de ce produit dont le code a été totalement réécrit. En passant, les membres du sous-groupe ont émis le souhait de pouvoir améliorer, voire compléter, ces jeux existants. Par exemple, en y faisant ajouter des consignes orales et sonores, surtout pour les élèves les plus jeunes.

Dès le 1er juin 2008, et conformément au mandat restreint du secrétariat général, les Jeux mathématiques 1P-4P ont été transmis aux cantons pour leur éventuelle mise en ligne sur les réseaux cantonaux.

Mathématiques 5-6

Sur la base d'un concept d'ensemble validé par la Commission pédagogique et la Commission d'évaluation, le GREM a soumis à cette dernière un cahier des charges pour la réalisation de ressources électroniques complémentaires.

Dans la situation actuelle, la Commission d'évaluation n'a pas été en mesure de valider ce cahier des charges, notamment en regard de la nature exacte des moyens électroniques complémentaires souhaités (une évaluation plus fine des besoins doit être menée) et des objectifs à atteindre qui devraient être en concordance avec le plan d'études romand. En effet, à l'époque de sa rédaction, le plan d'études romand n'était pas à disposition du GREM.

Enfin, dès le printemps 2009, la CIIP envisage de charger l'IRDP d'une expertise scientifique de l'ensemble des ressources pédagogiques de mathématiques 5-6. Toute future réalisation devrait attendre les résultats de cette évaluation.

Mathématiques 7-8-9

Dès le printemps 2008, la CIIP a chargé l'IRDP d'une expertise scientifique de l'ensemble des ressources pédagogiques de mathématiques 7-8-9.

En ce qui concerne le GREM, il est arrivé, d'une part, fin 2008, au bouclement de la seconde édition qui a consisté essentiellement à faire créer et développer des activités complémentaires plus simples, des ressources électroniques dotées d'une plus value pédagogique, ainsi que de plusieurs générateurs d'exercices. L'accès en ligne par les enseignants s'effectue via la plateforme educanet².

D'autre part, pour 2009, le GREM a soumis à la Commission d'évaluation, ainsi qu'à la CLEO, trois demandes d'améliorations :

- l'intégration de toutes les activités complémentaires à la fin de chaque fascicule (environ septante au total), ainsi qu'un exemple d'illustration des générateurs d'exercices pour chaque domaine;
- la réorganisation du fascicule aide-mémoire par ordre thématique, en place du choix alphabétique actuel;
- la création d'un onglet « Groupe romand de mathématiques 7-8-9 » sur le site IndigoM dans lequel seront déposés les exercices et compléments créés par les cantons, dûment validés.

Ces trois demandes ont été acceptées par les autorités intercantonales compétentes et sont en voie de réalisation pour 2009.

Pour l'édition 2012-2014, le GREM poursuivra ses travaux et demandes d'améliorations tenant compte des besoins du terrain, ainsi que des résultats de l'évaluation de l'IRDP.

Responsable des dossiers de mathématiques au secrétariat général: Raymond Clavel.

Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues

Nouveaux moyens d'enseignement de français

L'année 2008 a été principalement consacrée à la définition des aménagements à apporter aux collections de moyens d'enseignement de français retenues par la CIIP dans sa décision des 21 et 22 juin 2007, à savoir :

- la collection Mon Manuel de français (pour les degrés 3P à 6e) et les collections L'Atelier du langage;
- Le livre unique pour les degrés 7 à 9.

Les groupes d'experts chargés de proposer des aménagements ont déposé leur rapport en mai 2008. La Commission d'évaluation les a adoptés le 25 juin, ouvrant ainsi la voie aux travaux d'aménagement proprement dits sous la conduite des maisons d'édition.

Lors de cette même séance, la Commission d'évaluation a donné son feu vert à la demande émanant du REREF d'apporter des aménagements ponctuels aux méthodes de lecture au niveau des modèles d'écriture utilisés. Les travaux sont en cours.

Nouveaux moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 5 à 9

Faisant suite à la décision de la CIIP du 20 septembre 2007 concernant l'introduction d'un enseignement de l'anglais dès la 5e année, un appel d'offres a été lancé en octobre de cette même année en vue du choix d'une collection de moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 5 à 9. Les offres reçues ont été évaluées par un groupe ad hoc durant le premier trimestre 2008. Cette évaluation a abouti à une proposition qui été transmise à la CIIP en juin

PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Point 8 du programme 2005-2008

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



p. 61

Jean-Claude Gosteli, SG/CIIP président CREME et PF

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP

p. 62



Blaise Ruedin président COREFP

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME

Mandat:

La commission est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

La commission a soutenu et apporté sa contribution au sens du mandat à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci:

Thèmes traités

Les sorties 2008 (voir ces ouvrage sur notre site: www.cataro.ch):

- Un ouvrage de technologie pour les métiers de la viande,
- Support de cours « Economie » pour les métiers de la vente,
- Un fascicule de formules de calcul pour les métiers de l'automobile,
- Divers ouvrages pour les métiers de la carrosserie,
- Deux ouvrages à destination des charpentiers (dessin et calcul professionnel).

Une vingtaine d'ouvrages sont actuellement en préparation :

- Tous les ouvrages de bases en économie familiale (réflexion reprise en entier à l'échelon national),
- Les ouvrages pour les formations « du cheval »,
- Une collection complète pour les métiers de l'agriculture,
- La fin de la collection « constructeur en voies de communication »,
- Une nouvelle édition de « l'automobile »,
- Une collection pour les décorateurs d'intérieurs,
- Un ouvrage pour les scieurs,
- Supports de cours pour assistantes dentaires,
- Supports de cours pour les métiers de la santé,
- Un ouvrage pour la Commande numérique (CNC),
- Un ouvrage d'économie pour la formation commerciale,
- Divers ouvrages communs à différents métiers dans les domaines suivants :
- Mathématiques de base pour élèves en difficulté (suite de math 7-9),
- Matériaux polymères,
- Chimie pour les laborantins,
- Une collection d'ouvrages pour les fleuristes.

En 2008, la commission s'est réunie à quatre reprises: les 13 mars, 12 juin, 2 octobre et 13 novembre.

La commission

Collaborateur scientifique CIIP et président : Jean-Claude Gosteli.

Mutations 2008: Mme Anita Burrin représentante du canton du Valais et du domaine social est remplacée par Mme Claude Arrigo de Bienne pour le domaine social et par M. Bernard Dayer de Sion pour le Valais; M. Bernard Dayer entre dans la commission pour le domaine de la construction; M. Paul-André Hartmann, nouveau président de la fédération des écoles techniques (FET) remplace M. Georges Vial au sein de la CREME.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP

MANDAT

La commission romande des économes de la formation professionnelle (COREP) est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

Thèmes traités

Séances

- Compte rendu et commentaires des séances de la CREME qui se tiennent en général deux semaines plus tôt;
- Reprise des buts de la commission, du fonctionnement et de l'interaction avec la CREME.

Site Cataro.ch

L'accès au site www.cataro.ch est ouvert aux économes depuis début avril 2008. La navigation dans le site et la commande en ligne sont aisées. Le nombre de commandes passées par le site confirme la bonne interactivité.

Commandes et livraisons

Dans l'ensemble, les commandes et les livraisons ont fonctionné à satisfaction, bien qu'un peu lentes dans certains domaines.

Projection pour 2009

Maintenant que le site www.cataro.ch est fonctionnel, il est indispensable que tous les économats des centres de formation romands soient représentés au sein de la COREFP. Le président s'y attachera en 2009.

La commission

La commission s'est réunie deux fois en 2008 au siège de la CIIP à Neuchâtel: le 14 mars et le 28 novembre, conformément à la cadence prévue.

MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Point 9 du programme 2005-2008

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information

Education aux médias et TIC

Unité « Médias et TIC » de la CIIP, MITIC p. 64

Conseil média Formation, CMF p. 64

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE p. 65



Christian Georges, SG/CIIP responsable MITIC



Charles Beer président du CMF



Bernard Jousson président de la COMETE

Education aux médias et TIC

Unité « Médias et TIC » de la CIIP - MITIC

En 2008, l'unité « Médias » a notamment :

- conclu avec Alliance Sud et la FED (Fondation Education & Développement) un partenariat pour mettre en évidence des dossiers « Histoire vivante », afin d'étoffer les ressources pédagogiques sur le site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en coachant une équipe rédactionnelle étendue;
- obtenu une aide de 95'000 francs de la Section cinéma de l'OFC pour un projet d'encouragement de la culture cinématographique auprès des jeunes;
- produit le DVD pédagogique « Critiques en herbe » en partenariat avec La Lanterne magique et Canal Alpha, afin de l'offrir à 1'000 exemplaires à des écoles romandes;
- assuré la réédition à 10'000 exemplaires de la brochure « Ouvrir mon quotidien », avec le soutien financier de Presse suisse;
- assumé l'organisation pratique de la 5ème Semaine des médias à l'école, du 10 au 14 mars, avec deux ateliers pratiques de formation sur le thème des stéréotypes dans la publicité;
- co-organisé un atelier de formation continue « Films et éducation » durant le festival Visions du réel à Nyon;
- contribué à la mise sur pied d'ateliers francophones, dans le cadre du 3ème Swiss Forum for Educational Media à Berne, en novembre;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes.

L'Unité peut compter sur le travail de deux collaborateurs scientifiques de la CIIP: Christian Georges et Roberto Stocco.

Conseil « Média-formation », CMF

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration, signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR.

Thèmes traités

Le 11 décembre 2008 à Genève, le CMF a tiré son bilan annuel. Chaque partenaire a énoncé un certain nombre de réalisations en lien avec la convention. Ce fut l'occasion de dresser pour nos partenaires un état des lieux de la mise en place de l'accord HarmoS.

Damien Ottet reprend en charge les relations de la TSR avec la CIIP, en remplacement de Catherine Noyer. La RSR renonce à son projet de chaîne de radio généraliste destinée aux enfants de 7 à 12 ans sur le « Digital Audio Broadcasting » (DAB), mais prépare la mise en place d'une plate-forme RSR.Savoirs.

Résultats

La convention a notamment favorisé la production d'émissions spéciales TSR sur la Semaine des médias et le Prix littérature ados, de même que la progression des contenus multimédia exploitables sur le site TSRdécouverte.ch, comme « Géopolitis ». Les trois canaux de la RSR ont marqué la Semaine des médias par des prestations méritoires (hébergement de reportages réalisés par téléphone portable sur le mini-site « Génération 08 », participation active de classes à l'émission culturelle « Dare-Dare » ainsi qu'à « La Lutte des classes »).

Le conseil

Le Conseiller d'Etat Charles Beer préside le Conseil « Média-formation ». Il comporte six membres, dont les directeurs de la RSR et de la TSR, le président du SER, une représentante de la RTSR et le secrétaire général de la CIIP.

Education aux médias et TIC

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE

Mandat

La Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE) a pour mission de proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant de l'éducation aux médias et par les médias (classiques et nouveaux), des diverses technologies de l'information et de la communication, dans l'Espace romand de la formation. Il est attendu qu'elle remplisse des missions de conseil et de veille stratégique (ressources pédagogiques, formation des enseignants, collaborations avec la SSR et les médias).

L'essentiel de l'activité s'est organisé autour de six groupes de travail :

- lignes directrices MITIC
- Semaine des médias à l'école
- moyens d'enseignement et ressources
- site e-media et collaborations CIIP-TSR-RSR
- référentiels MITIC enseignants et élèves; formation des enseignants
- droits d'auteur, sécurité et responsabilité dans l'usage des nouvelles technologies.

Le premier groupe de travail s'est consacré à affiner son concept de lignes directrices MITIC en vue de sa présentation devant les instances CIIP. Ces lignes directrices ont pour vocation de concrétiser les intentions exprimées dans la stratégie MITIC de la CDIP du 1er mars 2007, du point de vue de l'équipement, des ressources, des compétences des enseignants et des élèves.

En soutien à ce concept de lignes directrices, plusieurs membres de la COMETE s'impliquent dans un groupe de travail consacré à la mise en place d'une plate-forme romande de ressources numériques pour l'enseignement. Un effort mené en bonne intelligence avec le projet de Bibliothèque scolaire numérique nationale conduit par Educa.

Un autre groupe de travail a commencé à plancher sur la mise sur pied, en 2009, d'une journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie - une initiative conjointe de la Commission pédagogique et de la COMETE.

La COMETE a obtenu l'ouverture d'un chantier TIC aboutissant à la mise en ligne de moyens d'enseignement et de ressources électroniques.

Résultats

Thèmes traités

La CIIP a pris acte des lignes directrices MITIC présentées par la COMETE. Elle a avalisé le lancement d'un projet ENTER (Espace numérique de travail de l'École romande).

Par ses relais dans les cantons, la COMETE a contribué à la progression de l'audience de la Semaine des médias à l'école, dont elle a piloté l'organisation. La 5° édition a vu la participation de plus de 10'000 élèves (500 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2009.

Présidée par Bernard Jousson, (IFMES, Genève), la COMETE a tenu deux séances plénières en 2008, les 9 mai et 28 novembre.

Sa composition a subi quelques modifications: Didier Jacquier a succédé à Francis Baour en tant que représentant du SER; Nicolas Martignoni a remplacé Michael Anderes en tant que délégué du canton de Fribourg; Tania Chytil a remplacé Gaël Hürlimann en tant que représentante TSR dans cette commission qui comporte désormais 20 membres.

Le secrétariat a été assumé par Christian Georges. Ce collaborateur scientifique au SG CIIP est impliqué dans plusieurs groupes de travail, ainsi que son collègue Roberto Stocco.

La commission

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Point 13 du programme 2005-2008

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et harmonisation romande de l'offre et de la demande

Commission de l'enseignement spécialisé, CES



Jean-Paul Biffiger président de la CES

MANDAT

La Commission de l'enseignement spécialisé (CES) traite toute question ayant trait à l'enseignement spécialisé, notamment:

- le développement de l'enseignement spécialisé en classes spéciales et en institutions,
- · l'intégration d'enfants différents et/ou handicapés dans l'école ordinaire,
- · la pédagogie spécialisée dans la formation du personnel enseignant,
- le financement de l'enseignement spécialisé, en vue d'éventuelles décisions de coordination (accords, conventions intercantonales, recommandations).

Thèmes traités

La Commission de l'enseignement spécialisé (CES) a été impliquée dans des activités autour des thèmes suivants:

Projet d'accord sur la scolarité des élèves sourds et malentendants (OPERA)

Deuxième année de fonctionnement de l'Observatoire de la surdité en Suisse romande.

La CES a adopté son premier rapport intermédiaire.

Réflexions sur les répercussions de la répartition des tâches Confédération – cantons dès 2008 (RPT)

Les membres de la CES ont participé aux travaux d'élaboration de l'instrument d'évaluation standardisée menés au niveau CDIP. Certains cantons ont fait partie de la phase pilote 1 de ce projet.

La CES a aussi échangé sur la mise en place des structures cantonales devant remplacer les organes Al, ainsi que sur l'élaboration du concept cantonal demandé par la CDIP à l'orée 2011.

Tout au long de l'année, des rencontres entre la CES et les délégués cantonaux à la RPT se sont déroulées afin de s'informer mutuellement sur la mise en place et le fonctionnement des processus post-AI.

Journée de réflexion

La journée de réflexion 2008 a été remplacée par une rencontre entre les membres de la CES et l'organisation du projet d'élaboration de l'instrument d'évaluation standardisée.

Projet d'accord sur la scolarité des élèves sourds et malentendants (OPERA): adoption du premier rapport intermédiaire; récolte des données nécessaires aux analyses statistiques de la scolarité des enfants sourds et malentendants en vue du deuxième rapport intermédiaire, à paraître début 2009.

Résultats

La commission s'est réunie six fois en 2008: les 24 janvier, 20 mars, 3 juillet, 18 septembre et une fois en séance de deux jours (13 et 14 novembre).

La commission

M.M. P.-A. Tièche (mutation) et J.-P. Wenger (retraite) ont quitté la commission et ont été remplacés respectivement par M. Régis Riat et Mme Francine Richon.

SG CIIP: Mme U. Nussbaumer (retraite) a été remplacée par Mme Christine Mathys; puis par Mme Angélique Schriber.

POLITIQUE CULTURELLE

Point 14 du Programme 2005-2008

Elaborer une politique culturelle coordonnée à l'échelle de l'Espace romand

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Suzanne Béri présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles, elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Thèmes traités

La conférence a établi ses priorités dans le cadre du plan d'activités 2009-2012 de la CIIP. La première vise à doter la Suisse romande d'un instrument permettant de donner des moyens de production à des spectacles théâtraux d'envergure, susceptibles de toucher un large public et fédérer les ressources financières affectées à ce but. La seconde porte sur la constitution d'un nouveau fonds romand de soutien à la création audiovisuelle, en intégrant la composante bernoise francophone. Enfin, la CDAC entend améliorer la formation préparatoire aux études de théâtre, afin d'accroître le bagage des candidats qui souhaitent se former à la HETSR ou dans des institutions du même type à l'étranger.

Les membres de la conférence ont également décidé de résilier le bail de l'atelier destiné à héberger par tournus des artistes romands à Barcelone, pour le 1er août 2009. Ils ont entrepris des démarches prospectives pour trouver un second atelier à New York.

Les séances ont également été mises à profit pour échanger des informations et des recommandations sur les multiples demandes de soutien adressées aux cantons par des organismes culturels.

Résultats

La CDAC a rallié la CIIP au principe d'étendre le champ d'action des cantons au soutien à la production de créations théâtrales (à ce jour, l'aide se limite à la diffusion de spectacles). Elle a obtenu un crédit d'étude et engagé une cheffe de projet en la personne de Mme Carine Zuber. Celle-ci a été chargée de concevoir un instrument de soutien permettant la production de projets théâtraux d'envergure et de livrer une proposition étayée à fin février 2009.

Pour la conseiller dans sa tâche, la conférence a constitué un groupe de référence. Présidé par M. Gérald Berger, il est constitué de Mme Anne Bisang, de M. David Junod (représentants de l'Union des théâtres romands), de M. Roberto Betti et de M. François Marin (représentants du Pool des théâtres romands). Ce groupe a tenu trois réunions en 2008.

Mme Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, a présidé la conférence . Elle a tenu six séances plénières en 2008: les 1er février, 18 avril, 12-13 juin (séminaire au Théâtre de l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds), 1er septembre, 4 septembre et 28 novembre.

La conférence

Elle a accueilli Aline Delacrétaz en tant que représentante du canton de Berne.

Le secrétariat de la CDAC est placé sous la responsabilité de la présidence.

AUTRES PROJETS DE COORDINATION ROMANDE

Point 15 du programme 2005-2008

Migrations intercantonales (responsable Yves Delamadeleine, SG CIIP) p. 71
Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé p. 71
(responsable, Jean-Claude Gosteli)



Francine Richon présidente du réseau santé

Education vers le développement durable:

Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE p. 71
Fondation Éducation et développement, FED p. 72



Pierre Gigon directeur de la FEE



Charly Maurer responsable FED pour la Suisse romande

Migrations intercantonales

MANDAT

Tendre à réduire les obstacles scolaires et de formation aux migrations internes ainsi qu'aux progrès de la coordination dus aux différences dans les structures et l'organisation des trois dernières années de la scolarité obligatoire.

Le groupe de travail, mandaté en 2006 par l'ancienne CSE, a mis à disposition des cantons des tableaux récapitulant les offres de chacun d'entre eux. Les tarifs n'on pas été modifiés en 2008.

Thèmes traités

Il assure aussi la veille en vue d'une modification des tarifs d'écolage le cas échéant.

Le groupe ad hoc, composé d'un représentant par canton, ne s'est pas réuni en 2008.

Le groupe

M. Olivier Tschopp a remplacé M. François Laville comme représentant du canton du Jura.

Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé

MANDAT

Un « Réseau des responsables du dossier Promotion de la santé » est institué pour favoriser la mise en oeuvre dans les cantons romands des « Principes généraux et lignes d'action » adoptés par la Conférence et pour la conseiller sur toutes les questions relatives au domaine de l'éducation sociale et de la promotion de la santé. Il s'appuie sur les travaux de la commission temporaire Edupro; le réseau a mission d'assurer l'échange d'informations et d'expériences entre cantons et de veiller à la coordination de son champ d'action avec les travaux du plan d'études romand; il a pour but également de décharger les domaines de l'éducation sociale et de la promotion de la santé nécessitant une approche coordonnée et de proposer à la conférence des mesures et des actions communes.

 Echanges d'informations et de ressources concernant les projets en cours dans les cantons; Thèmes traités

- Détection précoce des toxicomanies (offre OFSP/RADIX): suivi des démarches du projet et suite éventuelle à favoriser;
- Participation aux journées d'échanges et de formation de Radix, réseau des écoles en santé:
- Introduction du domaine de la formation générale dans les nouveaux plans d'étude PER: réflexions sur le rôle joué par le réseau dans l'introduction de ce domaine sociétal: ressources formations, nécessité de créer un centre compétences;
- Consultation du réseau au sujet du projet de loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé:prise de position;
- Priorités cantonales en matière de promotion de la santé: état des lieux;
- Evaluation des projets d'établissements en matière de promotion de la santé: comparaison des deux modèles de Green et celui mis à disposition par Promotion Santé Suisse (M Ackermann);
- Etat de lieux des dossiers pédagogiques mis à disposition des écoles dans le cadre des actions du théâtre Caméléon;

- « Parlez-moi d'amour », dossier pédagogique élaboré par le service santé jeunesse du canton de Genève: discussion sur la diffusion du document et la pertinence de la présentation du document à la commission ComEval de la CIIP;
- Rédaction du rapport d'activités de 2005-2008;
- Elaboration d'un nouveau mandat et rencontre avec le secrétariat général de la CIIP;
- Processus d'échanges d'outils et de démarches intercantonaux: conditions de base;
- L'école face aux nouvelles formes de violences: quel rôle, quelle place et quelles limites?
 (journée Radix)

Le réseau

En 2008 le réseau s'est réuni à quatre reprises : les 14 mars,13 juin,26 septembre et 5 décembre

24 septembre : participation des membres du réseau à la journée de rencontre du réseau suisse des écoles en santé de Radix à Vevey.

Education vers le développement durable

Contrats de prestations avec la FEE et la FED

Le contrat-cadre pour la Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE) et la Fondation Education et Développement (FED) permet à la CIIP de confier un mandat de prestations et/ou des mandats spécifiques aux deux fondations; et de les rémunérer en fonction des prestations fournies. Il indique leur intégration dans le plan quadriennal de la CIIP.

Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE

MANDAT

Le mandat de prestations pour la FEE fixe un cadre permettant les activités suivantes :

- participation au groupe de référence sur l'EDD et définition d'un concept EDD;
- participation au développement du Plan d'études romand;
- organisation de colloques et de journées pratiques EDD;
- recherche et documentation: recherche, évaluation des ressources en éducation pour l'environnement (EE), gestion de la base de données;
- réseau Info EE: création d'un réseau permanent de délégués cantonaux pour échanger les pratiques et les informations concernant l'EE.

L'année 2008 a été riche en événements auxquels la FEE a contribué:

- Journée pratique EDD: « Le développement durable à l'école: comment intégrer la dimension économique? ». Organisée à la HEP-Fribourg, elle a accueilli plus de 220 personnes le samedi 21 juin 2008 autour de 21 ateliers conduits par des formateurs, enseignants, étudiants et ONG. Un succès pour une thématique a priori peu attirante qui peine encore à être intégrée par les enseignants;
- Colloque EDD: « Et l'économie dans tout ça? Intégrer la dimension économique dans l'EDD». Organisé à la HEP-BEJUNE, 100 personnes ont écouté plusieurs conférenciers dont M. Beat Bürgenmeier professeur d'économie à Uni GE, M. Stéphane Dayer, délégué école-économie VS et Mme Martine Brunschwig Graf, Conseillère nationale genevoise. Trois ateliers, qualifiés d'excellents par les participants, ont permis une rencontre concrète avec des projets menés en classe et présentés par trois enseignants d'école enfantine, primaire et secondaire 1.
- La FEE s'est par ailleurs investie dans le groupe de travail « Formation générale » de la CIIP, lors de la conférence internationale sur l'EDD de Bordeaux. Elle a présenté à la CDHEP une étude comparative sur la situation de la formation en connaissance de l'environnement dans les HEP romandes. Elle poursuit également ses travaux dans différents réseaux de compétences et en matière de recherche documentaire destinée à l'école et aux formateurs; et toutes activités en lien avec le développement du PER.

La FEE regroupe depuis septembre 2008 ses deux équipes dans de nouveaux locaux à Berne : Monbijoustrasse 31, 3011 Berne, info@sub-fee.ch, 031 370 17 70.

La Fondation

Activités

Fondation Éducation et développement, FED

MANDAT

La Fondation Education et Développement (FED) a pour mandat de promouvoir dans les écoles l'éducation dans une perspective globale. Enjeux mondiaux, éducation interculturelle, citoyenneté, droits humains, éducation en vue du développement durable constituent ses principaux axes de travail.

Les prestations de la FED portent sur la sélection et la diffusion de matériel pédagogique, les interventions de formation initiale et continue dans les HEP, la coordination d'offres proposées par les ONG ou encore la participation aux groupes de travail en éducation.

Activités

La Fondation Education et Développement (FED) a pour mandat de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles. Droits humains, mondialisation, migrations, interculturalité constituent quelques thèmes prioritaires de la FED.

Les prestations s'articulent autour de quatre axes de travail: modules de formation dans les HEP et auprès des établissements scolaires; diffusion de matériel pédagogique en collaboration avec les médiathèques cantonales; coordination d'animations proposées par les ONG de développement; participation à divers groupes de travail dans le domaine éducatif. L'ensemble des activités de la FED s'inscrivent dans une approche d'éducation en vue du développement durable (EDD).

La collaboration de la FED romande avec la CIIP est définie dans un mandat de prestations dont l'élément central est l'EDD. En 2008, deux rencontres en EDD ont été organisées avec la FEE. La « journée pratique » du 21 juin, réalisée avec la HEP-Fribourg, a connu un très bon succès, avec 220 participant-e-s, dont de nombreux étudiant-e-s. Une vingtaine de projets et propositions de mise en œuvre de l'EDD ont été présentés. Le colloque du 24 septembre, mis sur pied avec la HEP-BEJUNE, a réuni 80 participant-e-s. L'accent des deux manifestations portait sur la dimension économique de l'EDD.

Le mandat CIIP porte également sur la diffusion de matériel pédagogique, avec pour élément central la réalisation du catalogue de ressources répondant à des critères de qualité. Cet outil, largement apprécié des enseignant-e-s, est également disponible en ligne. Les ventes de matériel s'élèvent à une somme de l'ordre de Fr. 140'000.-.

En 2008, la FED a mandaté l'IRDP pour l'évaluation des activités de formation de tous les services régionaux. Les résultats permettront de mieux adapter les offres aux besoins actuels et d'anticiper les demandes futures liées à l'introduction de nouveaux plans d'études.

Les activités de promotion des droits de l'enfant ont eu un fort impact avec la diffusion de quelque 43'000 fiches élèves et dossiers à l'intention des enseignant-e-s.

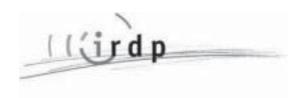
RECHERCHE EN EDUCATION

Point 16 du programme 2005-2008

Renforcer les missions et moyens de l'IRDP dans ses tâches prioritaires de coordination de la recherche, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations.

Institut de recherche et de documentation pédagogique





Matthis Behrens directeur de l'IRDP

MANDAT - MISSIONS

L'IRDP, institution de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la Conférence par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La Conférence attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP: évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de de la CIIP.

2008 OU L'AN UN DE L'ÈRE HARMOS POUR LA RECHERCHE ROMANDE

Le processus de développement des standards voulu par le concordat HarmoS a fortement marqué l'activité de l'Institut ces trois dernières années. Ces travaux sont arrrivés à leur terme en début d'année avec les derniers compléments régionaux dans le domaine de la structuration et du vocabulaire de la langue 1. L'harmonisation scolaire a favorisé, en 2008, une nouvelle dynamique des activités de l'IRDP, le développement des dispositifs propres à la convention scolaire et un centrage plus résolu encore dans le domaine de l'évaluation. Du point de vue de la recherche, l'année 2008 entrera donc dans les annales comme l'an 1 de l'ère HarmoS, puisque, au moment de la rédaction de ces lignes, nous savons que les deux concordats ont été ratifiés par le nombre de cantons nécessaire à leur entrée en vigueur.

Le début de l'année 2008 a vu l'Institut s'engager d'abord dans une réflexion méthodologique approfondie sur les évaluations à large échelle. Lors d'un colloque d'experts organisé en honneur du 80° anniversaire de Jean Cardinet, des chercheurs internationaux de très haut niveau ont comparé leurs travaux en s'interrogeant sur les effets que produit le choix méthodologique de la mesure pour la définition des compétences, en remettant en question les méthodes de fixation de seuils de suffisance, éléments centraux de la définition des standards et des épreuves de références, et en débattant des techniques les plus appropriées pour différencier et hiérarchiser les performances observées. Les contributions des intervenants ont été publiées dans un numéro thématique de la revue canadienne *Mesure et évaluation en éducation* (Behrens, 2008).

Un autre élément marquant de l'année 2008 est l'accueil à l'IRDP de la direction nationale de l'enquête PISA. Ce transfert, devenu nécessaire après le retrait inattendu de l'Office Fédéral de la Statistique, est d'abord une reconnaissance des compétences de l'Institut en matière d'évaluation; ensuite et surtout, il est une formidable occasion de se familiariser davantage encore avec les procédures et méthodologies de mesure complexes au plus haut niveau international. En particulier le savoir-faire nécessaire à la réalisation d'une telle enquête profitera aux chantiers actuels de l'Espace romand de la formation.

La préoccupation constante d'assurer la meilleure qualité de recherche possible s'exprime également à travers la participation de l'IRDP au projet EERQI (European Educational Research Quality Indicators), qui est financé par le septième programme-cadre européen (Socioeconomic sciences and humanities program). Les premiers résultats montrent d'ores et déjà que l'évaluation de la production scientifique en éducation est une affaire complexe du fait qu'il existe différentes traditions et plusieurs courants méthodologiques dans le domaine de la recherche en éducation, et parce que la qualité des productions n'est pas exclusivement définie par des critères scientifiques indépendants de tout contexte, mais aussi par rapport à la pertinence des résultats pour les acteurs concernés.

C'est bel et bien ce lien difficile entre qualité et pertinence qu'il s'agira d'approfondir et de cadrer par des procédures adéquates, et qui rappelle la figure de Janus, utilisée par Latour (1995) pour décrire le lien complexe et parfois distant qui existe entre le connu et l'inconnu, entre la science et la recherche, entre le savoir établi et l'exploration de nouvelles connaissances. Si la science est communément associée à des idées d'objectivité, de normativité, d'impartialité, de rigueur et de certitude, si elle peut fournir une base aux praticiens et aux décisions politiques, la recherche est plutôt confrontée au risque, à la complexité, aux déterminants contextuels et à l'incertitude des résultats. Ces deux facettes, très différentes voire conflictuelles, sont toutefois interdépendantes. Sans recherche il n'y a pas de stabilisation des connaissances et sans connaissances scientifiquement reconnues, il est difficile d'améliorer la qualité de nos systèmes éducatifs dans une période d'incertitude et de compétitivité croissante.

Dans cette perspective, l'IRDP a poursuivi en 2008 son repositionnement dans le domaine de l'évaluation qui, à terme, devrait lui permettre de fournir à la CIIP des dispositifs de pilotage de haute qualité scientifique, et aux praticiens des outils pertinents pour leur action. Mentionnons à ce sujet les multiples travaux d'évaluation en cours : les uns analysent l'utilisation des moyens et leur impact sur les pratiques (Mathéval 7-8-9, Evaluation de la collection *S'exprimer en français*); d'autres procèdent à des analyses de contenu des moyens d'enseignement dans le but d'identifier l'éventuelle présence de stéréotypes et de non-dits (étude comparative des manuels scolaires); d'autres encore accompagnent des innovations (usage et impact de l'informatique dans l'enseignement des mathématiques, Passepartout), ou analysent les performances, la motivation des élèves et la représentation qu'ils ont des disciplines (Evaluation des compétences en allemand, COMBI, EVAMAR II). Il est important de souligner que la double compétence évaluative et didactique des chercheurs de l'Institut confère une indéniable plus-value à ses travaux, ce qui lui a permis, pour la première fois dans l'histoire de l'IRDP, d'obtenir un mandat d'évaluation émanant d'outre-Sarine (Passepartout).

Un deuxième volet des travaux d'évaluation réalisés en 2008 est lié à la Convention scolaire romande; il a particulièrement retenu l'attention des chercheurs de l'Institut. Il s'agit de projets de développement appelés à structurer le futur Espace romand de la formation (épreuves romandes communes et profils de compétences et de connaissances). Ces projets, lancés lors de la présentation de feu le Plan d'études cadre romand et repris par la Convention scolaire romande, destinés à réglementer au niveau régional le nouveau concordat HarmoS, se révèlent plus problématiques que prévu. En effet, du point de vue historique, l'émergence du nouveau niveau éducatif intercantonal est, en premier lieu, le résultat d'un transfert partiel de souveraineté concernant les structures du système scolaire. Elle entraîne la redéfinition verticale des systèmes scolaires cantonaux. En outre, elle se caractérise par l'introduction de deux nouveaux éléments: les standards de base qui ont pour fonction l'harmonisation les plans d'étude au niveau des régions et l'assurance-qualité de ce système par l'évaluation et le contrôle des performances. Autrement dit, cette réforme est essentiellement basée sur des

outils et des dispositifs qui ont été conceptualisés sans que soit prise en compte la pleine mesure de leur interdépendance horizontale avec d'autres éléments des systèmes scolaires cantonaux. Lorsqu'on opérationnalise les dispositifs apparaissent des questions qui nécessitent souvent un repositionnement politique. Ce processus conduit nécessairement à un ralentissement des travaux liés à l'Espace romand de la formation.

Pour anticiper les interdépendances horizontales de la réforme en cours, plusieurs études exploratoires ont été entreprises et seront poursuivies ces prochaines années. Il s'agit plus particulièrement de la question de la qualité et de l'évaluation des établissements et des indicateurs intercantonaux. Ces travaux confirment la capacité scientifique et technique de l'IRDP à répondre aux nouveaux défis qui sont posés à l'Espace romand de la formation. Les compétences étant développées et les réseaux de recherche activés, il est important dorénavant de suivre les innovations sur le terrain et de bien articuler le lien entre les chercheurs et les décideurs politiques, dans une écoute réciproque.

Parmi les travaux de veille, de conseil ou d'expertise, mentionnons les travaux préparatoires à l'introduction d'une deuxième langue à l'école primaire, la participation active à plusieurs groupes de référence pour l'enseignement de la CIIP (GREF, GREM, etc.), la poursuite des activités dans le domaine de l'éveil aux langues (ALC, EOL patois, Eole-good practice) et la participation au PNR (programme national de recherche) 56 sur les compétences syntaxiques et l'organisation du discours en français L1 et L2.

La coordination de la recherche, autre mission prioritaire de l'IRDP, a été poursuivie à travers les activités du CRE (Conseil de la recherche en éducation), une institution de concertation qui réunit les milieux politiques et ceux de la recherche en éducation. Au centre de ses préoccupations: la qualité scientifique des standards et l'analyse des risques politiques y afférents. Les débats du CRE ont été préparés par la CODICRE SRTI qui regroupe les directeurs et responsables de la recherche proches des administrations de la Suisse romande et du Tessin. En octobre 2008, l'IRDP a organisé pour la CODICRE SRTI un voyage d'études à Berlin avec visite de l'IQB (Institut zur Qualitätsentwicklung im Bildungswesen) institut responsable de la vérification des standards nationaux allemands et et du DIPF (Deutsches Institut für Internationale Pädagogische Forschung) en charge du rapport «l'éducation en Allemagne 2008 » une analyse des indicateurs éducatifs.

Au niveau régional, l'IRDP poursuit les travaux du groupe de travail des coordinateurs de la recherche en éducation, notamment en soutenant activement la revue des HEP de la Suisse romande et du Tessin.

Les activités associatives de l'Institut se poursuivent au sein de l'ADMEE (Association pour le Développement de la Méthodologie d'Évaluation en Éducation), de l'AIRDF (Association Internationale pour la Didactique de l'Enseignement du Français) et de la SSRE (Société Suisse de Recherche en Éducation). Une convention de collaboration a été conclue avec l'INRP (Institut national de recherche pédagogique) à Lyon.

Mentionnons également la poursuite des activités de la documentation, qui assure, elle, la troisième mission prioritaire de l'Institut par des services précis et appréciés tels que la revue de presse et la veille pédagogique. Tous ces travaux et le passage efficace à l'ère HarmoS ont été rendus possible grâce à l'équipe administrative de l'IRDP dont l'activité a malheureusement été perturbée par le décès de leur collègue Christine Olivier.

Le rapport annuel de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Références:

Conseil de la recherche en éducation, CRE



Elisabeth Baume Schneider présidente du CRE

MANDAT

Le mandat du Conseil de la recherche en éducation relève des statuts de la Conférence (art. 20 à 23). Art 20, al. 1: pour la conseiller et soutenir ses activités visant à la coordination et à la coopération intercantonales, et au développement de la recherche en éducation, la Conférence institue un Conseil de la recherche en éducation; al. 2: le Conseil situe son activité dans le contexte général de la politique et du développement de la recherche en éducation en Suisse.

Thèmes traités

À la séance de mai, l'objet principal de discussion a été celui des standards. Le projet HarmoS d'élaboration de standards au niveau national suisse, arrivant à son terme, il a semblé opportun aux directeurs des centres cantonaux de recherche de présenter un premier bilan de ce vaste chantier et des conditions dans lesquelles il s'est déroulé. Le débat a aussi porté sur les suites prévisibles d'une telle entreprise, en particulier pour la recherche en éducation: clarification du lien entre standards et dispositifs d'évaluation, type d'épreuves ou de tests pour le monitorage / pilotage du système éducatif, enjeux liés au pilotage, disciplines concernées, utilisation des résultats pour l'amélioration du système, information des autorités politiques qui auront nécessairement des décisions à prendre, etc. Des informations sur d'autres dossiers en cours ont été fournies: état des processus de ratification du Concordat national HarmoS et de la Convention scolaire romande qui se déroulent en parallèle; PISA: résultats de l'épreuve 2006, préparation du test 2009, réorganisation de la direction nationale suisse, plan d'étude romand, projets de l'Espace romand de la formation; profils de compétences et de connaissances et épreuves communes romandes.

La séance de décembre, au lendemain de la clôture officielle de la phase d'élaboration des standards HarmoS, a été l'occasion de reprendre le sujet abordé en mai et de tirer le bilan des travaux. L'état de situation de la ratification de l'Accord HarmoS par les cantons a été présenté. Etant donné que le processus est en cours, avec dans certains cantons un débat politique animé, le CRE a décidé d'attendre sa stabilisation avant de se prononcer sur la position de la recherche. La deuxième partie de séance a été consacrée à la présentation et la discussion du projet Epreuves romandes communes.

Le Conseil

En 2008, le Conseil s'est réuni à deux reprises, le 5 mai et le 3 décembre, sous la présidence d'Elisabeth Baume-Schneider, Ministre de l'Education du canton du Jura.

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

Point 17 du programme 2005-2008

Préparer l'insertion de la Rédaction du GPSR dans un institut universitaire de dialectologie et de français régional pour la Suisse romande dans le cadre d'un accord inter - universitaire de Suisse occidentale

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR



Hervé Chevalley rédacteur en chef du Glossaire

MANDAT

Le GPSR a pour mission de rendre compte, sous la forme d'un dictionnaire, du patrimoine linguistique de la Suisse romande, dans toute sa richesse et son extraordinaire diversité. Pour ce faire, il s'est constitué au début du XX^e s., avant que la quasi-totalité des parlers vernaculaires ne disparaissent, une très importante documentation manuscrite (plusieurs millions de fiches) et dispose d'une bibliothèque exhaustive dans ses domaines de spécialité. Les articles du dictionnaire représentent la somme de ce qu'il est possible de savoir, au plan scientifique comme au plan lexicographique, sur chacun des mots qui a existé dans tout ou partie du territoire romand. Avec les entreprises sœurs des autres régions linguistiques du pays (Schweizerdeutsches Wörterbuch, Dicziunari Rumantsch Grischun, Vocabolario dei dialetti della Svizzera Italiana), le GPSR forme l'ensemble des quatre Vocabulaires nationaux grâce auquel la Suisse peut s'enorgueillir d'être la nation qui a sans doute le mieux su préserver son héritage linguistique.

Intégration du GPSR au sein de l'Université de Neuchâtel

Activités

Sur la base des discussions menées en 2007 sur cet objet entre les instances administratives et financières du GPSR, une feuille de route a été établie par le secrétaire général de la CIIP, énumérant les phases de ce processus et fixant au 1er août 2008 la date de son issue.

Conformément à ce document, les sept premiers mois de l'année ont été consacrés aux négociations entre la CIIP, l'ASSH et l'UniNE sur les modalités de ce changement institutionnel du GPSR.

Une Lettre d'engagement, datée du 28 janvier 2008, a été signée par ces trois instances. Ce document fixe les volontés de chacune d'entre elles:

- la CIIP transfère le GPSR à l'UniNE et s'engage à assurer le fonctionnement du GPSR à hauteur des montants prévus au budget;
- l'ASSH s'engage à financer les postes de rédacteurs du GPSR dans la continuité de la situation actuelle:
- l'UniNE intègre le GPSR comme «laboratoire» du Centre de dialectologie et d'étude du français régional. Le directeur du Centre, titulaire de la chaire d'histoire de la langue française et de dialectologie gallo-romane, assume la responsabilité de l'insertion académique du GPSR. La direction opérationnelle du GPSR et la mission de rédaction sont assurées par un directeur, rédacteur au GPSR.

Le statut du personnel a fait l'objet dès le mois de mars de longues discussions, qui ont abouti le 13 juin 2008 avec la signature par les membres de l'équipe rédactionnelle de leurs nouveaux contrats de droit privé avec l'UniNE.

Une Convention entre la CIIP et l'UniNE, signée le 30 juin 2008, stipule que les outils de production nécessaires à la réalisation des activités du GPSR restent la propriété de la CIIP et que celle-ci les met gratuitement à disposition de l'UniNE.

Enfin une Directive du Décanat de la Faculté des lettres et sciences humaines, signée le 25 juillet, fixe les responsabilités respectives du directeur opérationnel du GPSR et du directeur du Centre de dialectologie.

Ainsi, à l'issue des sept premiers mois de l'année 2008, les conditions nécessaires à la réussite de l'intégration étaient réunies, afin que le GPSR-UniNE soit un institut romand intégré à l'Université de Neuchâtel, assurant sa mission prioritaire de publication du dictionnaire (le Glossaire des patois de la Suisse romande), mais s'ouvrant aussi à de nouvelles missions (enseignement, recherche), en étroite collaboration avec le monde universitaire.

Liens entre la CIIP et le GPSR

Le 1er août 2008, le GPSR a donc cessé d'être une institution de la CIIP. Cependant, cette instance restera liée au GPSR, conformément aux documents ci-dessus évoqués et à ceux qui s'y ajouteront (Mandat de prestations entre la CIIP et l'UniNE et Mandat de la future Commission scientifique du GPSR-UniNE, qui remplacera la Commission philologique du GPSR-CIIP). Ainsi, 110 ans après la création du GPSR en 1898 par la Conférence des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande, la CIIP reste garante de cet institut dans son nouvel environnement universitaire.

Il est important que soit préservé le lien, historique et organique, entre le GPSR et la CIIP et, à travers elle, avec les cantons romands. Il ne s'agit pas seulement des subsides que ceux-ci lui versent depuis la première année et qui alimentent son budget de fonctionnement (frais de publication, de bibliothèque, etc.). La CIIP assure aussi quelque chose d'autre, qui est immatériel et fondamental en même temps. Le GPSR a été créé comme une institution de la Suisse romande, afin d'être le lieu de recensement de tous les documents témoignant du passé linguistique de ce pays, d'être le musée des patois bientôt tous disparus, et de publier la somme lexicographique qui conservera pour l'avenir ce patrimoine culturel. Et c'est grâce à cette qualité que le GPSR s'est vu confier nombre de trésors lexicologiques (manuscrits, etc.) et qu'il a pu réunir une documentation unique (d'environ 2 millions de fiches).

Il était essentiel que soit garanti le caractère inaliénable (et supra-cantonal) de cette documentation, qui est l'outil de travail de la rédaction et l'outil de production du dictionnaire. C'est cela qu'assure la Convention du 30 juin, qui stipule que la CIIP reste propriétaire des « outils de production » et des productions futures du GPSR, financées par l'ASSH et par la CIIP.

Dictionnaire du patois de Bagnes

Ce projet, mené en collaboration avec le Centre de dialectologie, avance conformément au calendrier prévu. Au cours des sept premiers mois de 2008, son équipe rédactionnelle, dont font partie MM. Fluckiger et Maître, a réalisé principalement les deux tâches suivantes: poursuite de la saisie des données manuscrites et développement de la base de données FileMaker, en vue de la phase de rédaction des articles.

Bibliothèque

L'informatisation de la bibliothèque du GPSR, lancée en automne 2006 (voir le Rapport 2006, p. 78) poursuit son cours à un rythme soutenu. Elle consiste essentiellement en l'incorporation du contenu du fichier manuel de l'institution dans le catalogue collectif du Réseau des bibliothèques romandes (RERO). Membre de RERO depuis 2007, le GPSR contribue à l'enrichissement des notices bibliographiques de ce réseau (voir le précédent Rapport, p. 78). Au 31 juillet 2008, les données concernant 3'335 exemplaires de la bibliothèque du GPSR étaient consultables dans RERO via internet.

Informatique

La saisie des données dans la base informatique relationnelle du GPSR s'est poursuivie de manière régulière. Le quart de poste de la collaboratrice affectée à cette tâche a été financé sur les sept premiers mois de 2008 grâce au fonds de réserve.

Le GPSR dispose de son propre site internet depuis l'automne 2007 (voir le précédent Rapport, p. 78). La production technique et certains aspects graphiques de cette réalisation ont été confiés à des spécialistes de la région. La Rédaction a élaboré le contenu des pages, dont elle assume la mise à jour régulière. Conçu comme un outil adapté aux canaux d'information actuels, le site internet du GPSR constitue une composante de la politique de visibilité pratiquée par cette institution. De janvier à juillet 2008, les pages du site ont été consultées plus de 18'000 fois, soit 88 fois par jour, par des internautes venant de Suisse (environ 70 %) et d'une cinquantaine d'autres pays.

Rédaction

Contrairement à ce qui était annoncé dans le Rapport CIIP 2007, il n'a pas été possible de publier le fascicule 113 (de gogan à gorge, p. 393-448 du tome VIII) au cours du premier semestre de 2008. Pendant cette période, le rédacteur en chef a en effet été totalement accaparé par les tractations liées à l'intégration du GPSR à l'UniNE et s'est trouvé dans l'incapacité d'assurer la lecture finale des articles rédigés par ses collaborateurs.

Comme à l'habitude, les rédacteurs ont consacré de nombreuses heures de travail à répondre aux demandes de renseignements émanant d'étudiants, de chercheurs ou de simples profanes curieux du passé linguistique de notre région; et à participer aux activités de diverses associations scientifiques ou culturelles.

Personnel

M. P.-H. Liard, rédacteur en chef, a pris sa retraite anticipée le 21 janvier. M. H. Chevalley lui a succédé à ce poste, pour les sept derniers mois du GPSR-CIIP. Pendant cette phase intérimaire, le total des taux d'activité des rédacteurs est resté à l'équivalent cinq sur six postes (total jugé nécessaire pour parvenir à publier deux fascicules par an). Cependant, en raison des conditions particulières liées à l'intégration universitaire et de la possibilité que certains rédacteurs demandent une hausse de leur taux d'activité dès le 1er août, il a été décidé de ne pas procéder immédiatement à une nouvelle mise au concours.

Le personnel adjoint à l'équipe rédactionnelle n'a pas subi de modification et se compose toujours d'une assistante de rédaction et d'une secrétaire à plein temps, d'une bibliothécaire à 60 % ainsi que d'une collaboratrice chargée de la saisie des données informatiques à 25 %.

Quatrième partie: annexes

TEXTES OFFICIELS COMPTES COMPOSITION DES COMMISSIONS

TEXTES OFFICIELS

Mandat d'évaluation

de la version 1 du Plan d'études romand «PER»

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP),

vu sa décision du 20 septembre 2007 relative au projet de Plan d'études romand « PER »,

vu la version 1 du PER, du 31 janvier 2008,

vu sa décision du 21 février 2008,

donne mandat à trois personnalités

de réaliser une évaluation de la version 1 du Plan d'études romand PER.

Article 1 Objets du mandat

- ¹ Cette évaluation se décline selon trois objets d'étude distincts :
 - a) Etude sur la cohérence de la structure et de l'organisation du PER;
 - b) Etude sur la cohérence des articulations entre les différentes parties du PER;
 - c) Etude de l'appropriation du PER par les enseignants.

Article 2 Calendrier

Les experts remettent au 31 mai un rapport au Comité de pilotage du projet PER.

Article 2 Contrat

Les experts sont au bénéfice d'un contrat signé avec le secrétaire général de la CIIP aux conditions habituelles.

Neuchâtel, le 21 février 2008

Anne-Catherine Lyon
Présidente

Christian Berger Secrétaire général

Mandat d'évaluation

de la collection complète des moyens d'enseignement « Mathématiques 7-8-9 »

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP),

vu les dispositions de la Convention intercantonale administrative sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques (du 19 février 2004), article 17 notamment,

vu la mission générale de coordination du secrétariat général de la CIIP,

considérant les propositions et conseils de la commission d'évaluation, fondés sur l'article 3, al. 2b de son mandat, lors de ses séances du 13 septembre 2007 et du 8 novembre 2007,

considérant les projets de recommandations du GREM à l'intention de la CIIP, fondés sur l'article 2 de son mandat, lors de sa séance plénière du 5 décembre 2007,

sur préavis de la Conférence des secrétaires généraux, lors de sa séance du 30 janvier 2008,

donne mandat à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

de réaliser une évaluation de la collection complète (maître et élève) de moyens d'enseignement « Mathématiques 7-8-9 » (ouvrages, CD-Roms et ressources en ligne)¹ coédités par la CIIP et la Maison d'édition Loisirs et Pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne.

Article 1 Objets du mandat

- ¹ Cette évaluation se décline selon trois objets d'étude distincts :
 - a) Enquête sur l'utilisation de ces ressources et leur impact sur les pratiques des utilisateurs directs (enseignants, élèves dans l'ensemble des cantons)
 - b) Etude sur l'adéquation ou la divergence de ces ressources entre les différents référentiels (lignes directrices suisses, plan d'études romand (PER), fondements du concept d'ensemble, etc.).
 - c) Examen de l'adéquation de ces ressources par rapport aux usages qu'en ont différents publics cibles (formateurs d'enseignants, parents dans le suivi des élèves, directions d'établissements scolaires, etc.).
- ² A l'issue de chaque étude, un rapport intermédiaire est transmis au secrétariat général qui donne les suites nécessaires auprès des conférences et commissions concernées.
- ³ A l'issue de ses travaux, l'IRDP transmet un rapport final, ses conclusions et recommandations à l'intention de la CIIP, au plus tard le 31 mars 2011.

Article 2 Objectifs du mandat

- ¹ Ces travaux doivent répondre aux objectifs suivants :
 - a) Déterminer l'usage effectif de ces ressources par les enseignants².
 - b) Repérer les principaux problèmes rencontrés dans l'utilisation de ces ressources ainsi que les aménagements souhaités par les enseignants.
 - c) Repérer les principales satisfactions rencontrées dans l'utilisation de ces ressources, ainsi que les aspects à conserver à tout prix selon l'avis des enseignants.
 - d) Déterminer l'adaptation de ces ressources aux différents degrés (7, 8 et 9). Déterminer, à l'intérieur de

¹ Par économie de langage et ci-après dans le texte, la collection complète « Maths 7-8-9 » est désignée sous le terme général de « ressources »

² Dans l'ensemble du mandat, l'utilisation du genre masculin pour désigner l'un ou l'autre sexe n'a d'autre but que de faciliter la lecture.

- chaque degré, l'adaptation de ces ressources à l'ensemble des publics d'élèves.
- e) Déterminer le degré de praticabilité (en classe et à l'extérieur de la classe) des diverses ressources électroniques mises à disposition.
- f) Situer les ressources de Mathématiques 7-8-9 par rapport aux différents plans d'études en vigueur dans les cantons et par rapport au plan d'études romand (PER).

Article 3 Questions

- ¹ Ces travaux doivent permettre aux conférences et commissions concernées de réunir l'ensemble des éléments et facteurs en vue de répondre, sur les plans pédagogiques, didactiques et mathématiques, aux questions suivantes :
 - a) Ces ressources demandent-elles la révision de certains fondements ou de leurs conséquences, du concept d'ensemble originel ? Si oui, quelles conséquences, pour 7-8-9, faut-il tirer de cette révision ?
 - b) La poursuite des développements électroniques est-elle souhaitable ? Si oui, quels contenus ? Pour quels publics cibles ?

Article 4 Fonctionnement général et financement

- ¹ Des échanges réguliers sont à assurer en cours de mandat avec le GREM.
- ² Pour réaliser son mandat, et conformément à l'article 17, al. 2 de la Convention intercantonale susmentionnée, l'IRDP peut collaborer avec les Hautes écoles pédagogiques, les Universités, l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle et les centres cantonaux de recherche.
- Pour mener à terme son mandat, l'IRDP dispose d'un budget de CHF 300'000.-, provenant du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, conformément à l'article 9, al 1 de la Convention susmentionnée.

Article 5 Durée et échéance du mandat

- 1 Le mandat a une durée de 3 ans, à compter de la date de décision de la CIIP du 21 février 2008.
- ² L'échéance pour le rapport intermédiaire relatif à l'enquête figurant à l'art. 1, al. 1 lettre a) est fixée au 31 mars 2009.
- 3 L'échéance du mandat est fixée au 31 mars 2011, date de la livraison d'un rapport final à l'intention de la CIIP.

Neuchâtel, le 21 février 2008

Anne-Catherine Lyon Présidente Christian Berger Secrétaire général

Convention de coopération

entre

la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP)

représentée par M. Christian Berger

et

l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Représenté par Mme Dalia Schipper

1. But de la coopération

La CIIP est membre de la FREREF. L'IFFP a un intérêt stratégique à participer aux travaux de la FREREF.

- 1. La présente convention règle les modalités de la participation de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) aux activités de la FREREF par le biais de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) et
- 2. Elle règle en particulier les conditions d'engagement de l'IFFP, représenté par M. Patrick Rywalski pour le compte de la CIIP dans le cadre de la FREREF.

2. Tâches et organisation

1. La CIIP confie à l'IFFP la tâche de gérer le réseau de la Suisse Romande au sein du réseau de la FREREF.

Pour M. P. Rywalski, responsable formation continue certifiante à l'IFFP et membre scientifique de la FREREF, la tâche implique notamment:

- a) l'animation du réseau de la Suisse romande au sein de la FREREF;
- b) la participation au Conseil des Régions: trois fois par année;
- c) la participation à l'assemblée générale de la FREREF: une fois par année;
- d) la participation à l'Université d'été.
- 2. La CIIP confie à M. P. Rywalski, les tâches suivantes¹ pour le projet « Décrochage raccrochage » avec la Région Québec:
- a) la participation aux séances du groupe de travail FREREF;
- b) la présentation des activités et projets de la Suisse Romande à Montréal;
- c) le feed-back et le suivi des projets en suivant les ateliers-projet.

3. Durée de la coopération

1. Cette convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature et reste valable jusqu'au 31.12.2009.

4. Utilisation des données

1. L'IPPF a le droit d'utiliser et de publier les données à des fins scientifiques.

5. Rapport

1. L'IFFP rapporte à la fin de l'année 2008 un rapport d'activité à l'attention de la CIIP.

6. Coûts et financement des activités 2008

- 1. Les coûts prévus pour ces activités sont mentionnés dans l'avenant pour l'année 2008 qui fait partie intégrante de la présente Convention.
- 2. L'IFFP prend en charge les salaires de ses collaborateurs concernés.
- 3. La CIIP prend en charge les frais de fonctionnement.

Le payement se fait après facturation de l'IFFP au 31 décembre 2008.

Ces tâches peuvent être déléguées à une autre personne de l'Institut

7. Coûts et financement des activités 2009

Pour l'année 2009, un programme et un budget seront établis en novembre 2008, selon le même principe de répartition utilisé au point 6 et soumis à la direction nationale du secteur R&D pour approbation.

8. Changements

1. Des possibles changements de cette convention demandent l'accord des deux partenaires.

Lausanne, le 2 juin 2008

Pour la Conférence intercantonale de l'Instruction publique (CIIP)

Christian Berger Secrétaire général Pour l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IDDP)

Dr Dalia Schipper Directrice de l'IFFP

Dr Berno Stoffel Responsable national du secteur Recherche et Développement

90

Décision d'abrogation de la Convention intercantonale relative au cycle de formation des directeurs et directrices d'établissements, du 24.09.1998 et de son avenant du 04.07.2001

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP),

vu l'art. 13 de la Convention intercantonale relative au cycle de formation des directeurs et directrices d'établissements, du 24 septembre 1998, et son avenant du 4 juillet 2001,

vu sa décision du 26 avril 2007 de transformer l'offre actuelle de formation des cadres d'institutions de formation - FORRES - en une offre de formation reconnue comme filière tertiaire,

vu sa décision du 20 septembre 2007 d'attribuer la mise en place d'une telle filière tertiaire au consortium HEP VD, Université de Genève, IDHEAP et IFFP à l'automne 2008,

vu le contrat de prestations entre la CIIP et le Consortium ci-dessus, de janvier/mars 2008,

arrête

Art. 1

La Convention intercantonale relative au cycle de formation des directeurs et directrices d'établissements du 24 septembre 1998 et son avenant du 4 juillet 2001 sont abrogés.

Art. 2

La commission mise en place dans le cadre de la convention FORRES ci-dessus est donc dissoute avec effet immédiat.

Art. 3

La présente décision entre en vigueur immédiatement.

Elle est communiquée

- aux membres de la CIIP et de la CSG;
- au président de l'ex-commission FORRES;
- à la direction du dernier cycle en cours, HEP du canton de Vaud;
- au consortium HEP-VD, UNIGE, IFFP et IDHEAP, par M. Jacques Thiébaut.

Neuchâtel, le 6 juin 2008

Anne-Catherine Lyon

Christian Berger

Présidente

Secrétaire général

Arrêté de désignation des membres de la Commission pédagogique pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012

(basé sur la période quadriennale du plan d'activité de la CIIP)

La Conférence intercantonale de l'insruction publique de la Suisse romande et du Tessin, vu les articles 4 et 5 de sa décision d'institution de la commission pédagogique du 28 mai 1998, vu les propositions des départements et des associations,

arrête:

Article premier Membres de la commission

a) Huit personnalités issues des propositions des associations :

Madame Suzanne Schoeb, enseignante, école primaire, GE Madame Mireille Brignoli, enseignante, école primaire, VD Monsieur Samuel Perrin, enseignant, école primaire, VS Madame Rachel Meyer-Bovet, enseignante, secondaire I, FR Madame Christine Sözerman, enseignante, secondaire I, VD vacant, enseignant-e, secondaire I

Monsieur Philippe A Marca, enseignant, secondaire I et enseignement spécialisé, JU Madame Anne-Marie Merkelbach, enseignante, secondaire II, BE vacant, enseignant-e, formation professionnelle

b) Huit personnalités issues des propositions des départements :

Madame Lara Sosio, Département de l'éducation, de la culture et du sport, TI

Monsieur Serge Martin, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, VD

Monsieur Pierre-Marie Gabioud, Département de l'éducation, de la culture et des sports, VS

Monsieur André Allisson, Département de l'instruction publique et de la culture, NE

Monsieur Werner Riesen, recherche et développement, SREP, BE

Madame Sylvie Jeanneret, didacticienne, Université, FR

vacant, didactique ou recherche et développement

- c) Monsieur Matthis Behrens, directeur de l'IRDP
- d) Le Département de l'éducation, de la culture et du sport du canton du Tessin désigne deux personnes invitées à participer aux travaux de la commission en qualité d'observateurs.

Article 2 Présidence

Monsieur Serge Martin, du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, VD, est désigné en qualité de président.

Neuchâtel, le 23 juin 2008

Anne-Catherine Lyon Christian Berger
Présidente Secrétaire général

Convention entre la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

l'Université de Neuchâtel

relative à l'intégration du Glossaire des patois de la Suisse romande, en tant que laboratoire du Centre de dialectologie et d'étude du français régional

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,

ci-après la Conférence, pour le Glossaire des patois de la Suisse romande, institution de la Conférence, ci-après le GPSR,

et

L'Université de Neuchâtel, ci-après l'Université,

-) désireuses de réaliser pour la Suisse romande les missions confiées au vocabulaire national, actuellement le GPSR.
- ii) soulignant la volonté de la Conférence et des autorités scientifiques subventionnantes du GPSR à favoriser l'intégration de celui-ci dans une université,
- iii) vu la Convention du 31 mai 2001 entre la CIIP et l'Université de Neuchâtel, et son avenant du 3 juin 2004;
- iv) vu la lettre d'engagement de la CIIP, de l'UniNE et de l'ASSH, du 28 janvier 2008

conviennent de ce qui suit:

Article premier

Selon la lettre d'engagement de la CIIP, de l'UniNE et de l'ASSH, du 28 janvier 2008, le GPSR est intégré à l'Université pour le 1er août 2008. Il est rattaché comme « laboratoire » du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université.

Art. 2

¹La CIIP met gratuitement à disposition de l'Université les outils scientifiques nécessaires pour la réalisation des activités du GPSR. Ces « outils de production » sont les suivants :

- La bibliothèque existante comprenant actuellement environ 12'000 ouvrages
- Les fonds documentaires alimentant le dictionnaire (textes manuscrits, fichier lexicologique, fichier toponymique)
- La base de données relationnelle répertoriant les éléments essentiels des articles publiés à ce jour.
- ² La CIIP est propriétaire des « outils de production » et des productions futures financées par l'ASSH et la CIIP.
- ³ Les conditions d'utilisation des « outils de production » figurent dans le document précisant les prérogatives réciproques du directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional et du directeur opérationnel du GPSR.

Neuchâtel, le 30 juin 2008

Pour la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

La présidente, Anne-Catherine Lyon

Le secrétaire général, Christian Berger

Pour l'Université de Neuchâtel

Le recteur, Jean-Pierre Derendinger

Arrêté de désignation des membres de la Délégation à la langue française - DLF pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2012

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et tu Tessin,

vu l'article 36 des Statuts de la Conférence, du 9 mai 1996,

vu le nouveau mandat de la Délégation à la langue française, du 31 août 2007

arrête:

Article premier Membres de la commission

Sont nommés:

a) Cinq personnalités issues des Hautes Ecoles et Institutions équivalentes :

Monsieur François Grin, professeur d'économie à l'Ecole de traduction et d'interprétation, Université, GE

Monsieur Laurent Gajo, directeur de l'Ecole de langue et de civilisation françaises (ELCF), Université, GE

Madame Marie-José Béguelin, professeure ordinaire de linguistique française, Université, NE Monsieur Jérôme Meizoz, écrivain, maître de recherche, directeur de la Formation doctorale interdisciplinaire, Université de Lausanne

Madame Marinette Matthey, professeure, Université, Grenoble (France)

b) Six personnalités issues de milieux professionnels intéressés à la langue française:

Monsieur Patrick Amstutz, président de la Commission francophone chargée des activités culturelles générales du canton de Berne.

Monsieur Yann Pugin, comédien et professeur d'art dramatique au Conservatoire, FR

Monsieur Philippe Mottaz, fondateur et directeur de anyscreen sàrl, GE

Madame Marie-Jeanne Liengme, metteur en scène, animatrice, dramaturge, chargée de mission du projet Cour de Miracles, JU

Monsieur Christophe Büchi, correspondant en Suisse romande de la Neue Zürcher Zeitung, VD

Monsieur Christophe Gallaz, chroniqueur et écrivain, VD

c) Cinq personnalités représentant les instances impliquées dans la coordination scolaire

Madame Françoise Vonlanthen, présidente des Semaines de la lecture, professeure au Collège de Gambach, FR

Monsieur Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique à l'IRDP, NE

Monsieur David Bürki, chargé de mission pour l'enseignement de la lecture, Service de l'enseignement obligatoire, NE

Madame Cilette Cretton, directrice générale adjointe de la scolarité dans le canton de Vaud Monsieur Jean-François Lovey, chef du Service de l'enseignement au Département de l'éducation, de la culture et du sport, VS

d) Une personnalité représentant la Chancellerie fédérale

Madame Fabienne Bertagnollo, cheffe a. i. de la section française des services linguistiques centraux

Article 2 Présidence

Madame Marie-José Béguelin, est désignée en qualité de présidente.

Article 3

La présente décision entre en vigueur immédiatement.

Elle est communiquée:

- aux membres de la CIIP et CSG
- aux membres de la DLF.

Neuchâtel, le 18 septembre 2008

La présidente
Anne-Catherine Lyon

Le secrétaire général Christian Berger

COMPTES 2008

Secrétariat général de la CIIP

Nos	Libellés	Budget 2008	Comptes 2008
3	CHARGES	6′069′200.00	6′047′067.98
30	Charges de personnel Traitement personnel Salaires occasionnels Services généraux IRDP Autres charges du personnel	2'806'600.00	2'805'370.75
3000		2'560'000.00	2'459'262.35
3010		124'100.00	219'681.95
3012		113'500.00	113'500.00
3050		9'000.00	12'926.45
31 3100 3101 3102 3103 3104 3110 3121 3130 3131 3132 3133 3140 3141 3142	Biens, services, marchandises Fonctionnement général Fournit. de bureau et imprimés Télécommunications, frais postaux Maintenance info., photocopieur Machines, mobilier et équipement Livres et périodiques Cotisations Immeubles Loyers Eau, gaz, chauffage et électricité Entretiens des bâtiments/jardins Autres frais divers Assurances Divers	499'000.00 161'500.00 50'000.00 48'000.00 12'000.00 1'000.00 2'500.00 322'000.00 248'000.00 24'000.00 15'500.00 1'500.00 4'000.00	483'346.76 153'017.47 48'626.90 44'096.19 46'983.00 11'999.88 861.50 450.00 313'269.65 246'390.00 21'243.75 45'635.90 17'059.64 602.30 7'858.54
3143	Manif. et réceptions d'hôtes Commissions et travaux divers Commissions Déplacements Mandats, expertises, journées d'études CLPO projets MITIC Délégation à la langue française Enseignement spécialisé: OPERA	10'000.00	8'598.80
32		489'100.00	483'424.64
3200		77'600.00	75'108.15
3210		50'000.00	49'794.45
3221		120'000.00	175'196.57
3222		60'000.00	11'167.20
3223		14'000.00	13'106.75
3224		60'500.00	52'051.52
3225		107'000.00	107'000.00
33	Amortissements Amortissements informatique	5′000.00	4′996.68
3300		5′000.00	4′996.68
34	Participations Financement de l'IRDP Financement du glossaire	2′125′000.00	2'125'000.00
3400		1′865′000.00	1'865'000.00
3401		260′000.00	260'000.00
35 3500 3510 3520 3530 3540 3560 3570	Subventions à des tiers Fondation Education et développement La science appelle les jeunes AIDEP Jeunesse et économie FREREF Fondation Education et environnement Assises du SER	144′500.00 44′000.00 30′000.00 0.00 5′500.00 15′000.00 40′000.00	144'929.15 40'000.00 30'000.00 6'000.00 5'500.00 13'429.15 40'000.00 10'000.00

Nos	Libellés	Budget 2008	Comptes 2008
4	REVENUS	6'069'200.00	5′684′733.44
41 4100	Revenus des biens Intérêts actifs	30′000.00 30′000.00	50′152.35 50′152.35
42 4210 4230	Autres revenus Recettes diverses CIIP - vente à des tiers	5′200.00 5′000.00 200.00	3′963.31 3′252.65 710.66
43 4300 4301 4310	Contributions diverses Contributions services généraux Remboursement de traitements Contributions loyers	775′300.00 587′100.00 37′500.00 150′700.00	809'676.58 582'100.00 72'590.58 154'986.00
44 440 4400 4410 4430 445	Contributions des cantons Contributions ordinaires Contribution ordinaire Contribution du Tessin Contribution Neuchâtel, loyer Contributions autres Enseignement spécialisé: OPERA	4'780'614.00 4'673'614.00 4'568'614.00 65'000.00 40'000.00 107'000.00	4'784'774.00 4'677'774.00 4'568'614.00 69'160.00 40'000.00 107'000.00
45 4500 4520	Contributions fédérales OFFT pour CLPO Autres contributions	25′000.00 15′000.00 10′000.00	25'000.00 15'000.00 10'000.00
46 4601	Contribution des réserves Prélèvement réserve CIIP Prélèvement réserve ex CRFP	453'086.00 393'086.00 60'000.00	11′167.20 0.00 11′167.20

RÉCAPITULATION CIIP

6'069'200.00 6'047'067.98 Total des charges Total des recettes 6'069'200.00 5'684'733.44

EXCÉDENT DE CHARGES 362'334.54

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

ACTIF		PASSIF	
Caisse	1′230.30	Créanciers	26′893.65
CCP	1′231′151.32	Passifs transitoires	47′082.55
BCN c/c	4′815.35	Liaison IRDP	1'093'596.43
BCN titres	238′794.51	HEP - Mobilité	72′366.96
Raiffeisen c/c	27'680.45	FORDIF	54'244.91
Raiffeisen épargne	1′081′422.80	Batterie de tests CCO	115′188.56
Raiffeisen titres	1′118′460.55	Education aux médias	55′000.00
Etat de Neuchâtel	639′973.90	Validation des acquis	60′157.62
Débiteurs	22′282.80	FREREF	12'868.50
Actifs transitoires	36′773.01	CFC Danse	49'301.20
Mobilier et machines	1.00	Médias	33′990.23
Fluctuation titres	0	Réserve générale	2′781′895.38
TOTAL ACTIF	4'402'585.99	TOTAL PASSIF	4'402'585.99

Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques

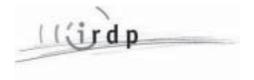
	Budget 2008	Comptes 2008
Ventes Scolarité obligatoire Domaine professionnel	3′558′000.00 2′706′000.00 852′000.00	4'010'373.63 2'903'322.91 1'107'050.72
Réalisations et réimpressions Scolarité obligatoire Domaine professionnel	3′780′000.00 2′965′000.00 815′000.00	4'439'707.43 3'321'867.15 1'117'840.28
Variation des stocks Scolarité obligatoire Domaine professionnel	0.00	0.00
RÉSULTAT SUR MOYENS D'ENSEIGNEMENT	-222′000.00	-429′333.80
Autres revenus Divers	1′000.00 1′000.00	1′956.70 1′956.70
Frais de fonctionnement Frais d'administration, déplac. personnel Informatique Frais divers, infrastructure	276′500.00 255′000.00 15′000.00 6′500.00	298'461.28 240'711.70 8'812.85 48'936.73
Commissions - expertises Commissions Expertises, conseils juridiques	40'000.00 20'000.00 20'000.00	42'470.90 20'037.55 22'433.35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-537′500.00	-768′309.28
Revenus des biens Intérêts et rendement/perte sur titres Droit titres/Mandat gestion	105'000.00 150'000.00 -45'000.00	-484'955.20 -446'276.40 -38'678.80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-432′500.00	-1′253′264.48

Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

ACTIF		PASSIF	
Banque	1′371′374.92	Créanciers	144′830.20
Titres	2′250′328.91	Passifs transitoires	0.00
Intérêts courus	9'036.00	Compte courant TVA	-19'821.65
Débiteurs	291′228.84		
Impôts anticipés	4'473.51		
Actifs transitoires		Réserve	5′099′698.11
Stock - inventaire	45′000.00	Excédent de charges	-1′253′264.48
TOTAL ACTIF	3′971′442.18	TOTAL PASSIF	3'971'442.18

Institut de recherche et de documentation pédagogique



Nos	Libellés	Budget 2008	Comptes 2008
3	CHARGES	2′299′200.00	2′327′429.57
30 3000 3010 3050	Charges de Personnel Traitement personnel Salaires occasionnels Autres charges du personnel	1'719'700.00 1'590'000.00 125'200.00 4'500.00	1'777'112.70 1'556'780.55 218'131.20 2'200.95
31 3100 3101 3102 3103 3104 3105 3111 3121 3130 3131 3132 3133 3140 3141 3142 3143	Biens, services, marchandises Fonctionnement général Fournitures de bureau et imprimés Télécom., affranchissements, taxes Maintenance info., photocopieur Machines, mobilier et équipement Matériel recherche scientifique Livres et périodiques Cotisations Traductions Immeubles Loyers Eau, gaz, chauffage, électricité Entretien des bâtiments/jardins Autres frais divers Assurances Divers Manif. et réceptions d'hôtes	278'400.00 148'400.00 42'000.00 31'400.00 42'000.00 10'000.00 2'500.00 16'000.00 1'500.00 126'500.00 102'000.00 8'500.00 3'500.00 1'000.00 1'500.00	261'665.95 133'372.95 19'695.81 31'049.23 52'748.13 10'000.95 643.05 15'986.50 2'211.43 1'037.85 125'379.90 102'000.00 16'112.20 7'267.70 2'913.10 342.95 1'768.30 801.85
32 3200 3210 3221 3224	Commissions et travaux divers Commissions Déplacements Mandats, expertises, journées d'étude Traitements statistiques ext.	45'000.00 4'900.00 30'000.00 9'600.00 500.00	41′550.92 2′400.30 28′547.43 10′603.19 0.00
33 3300	Dotation à provision Equipement informatique	5′000.00 5′000.00	0.00 0.00
34 3430 3440 3450	Participations Services généraux du SG Programmes de recherches Consortiums romands	251'100.00 95'100.00 6'000.00 150'000.00	247'100.00 95'100.00 2'000.00 150'000.00

Nos	Libellés	Budget 2008	Comptes 2008
4	REVENUS	2′299′200.00	2′370′753.33
41 4100	Revenus des biens Intérêts actifs	3′000.00 3′000.00	4′620.00 4′620.00
42 4211 4212 4213 4220 4221	Autres Revenus Publications Frais de port Divers Remboursement de traitements Remboursement salaires occasionnels	241′500.00 6′000.00 500.00 6′000.00 99′000.00 130′000.00	387'633.33 4'999.68 1'979.70 5'051.40 94'306.95 281'295.60
43 4301 4401 4501 4601	Contributions Contributions services généraux Contributions des cantons Contributions fédérales Contribution de la réserve	1′978′500.00 113′500.00 1′865′000.00 0.00 76′200.00	1'978'500.00 113'500.00 1'865'000.00 0.00 0.00

RÉCAPITULATION IRDP

 Total des charges
 2'299'200.00
 2'327'429.57

 Total des revenus
 2'299'200.00
 2'370'753.33

EXCÉDENT DE REVENUS 43'323.76

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF		PASSIF	
Débiteurs Actifs transitoires Compte de liaison SG	2'753.10 538.50 1'093'596.43	Créanciers Passifs transitoires Provision mobilier/info. Consortium PISA HarmoS Pôles de recherche EERQI Réserve	13'623.70 5'600.00 10'016.40 483'947.15 22'054.08 220'403.45 29'064.37 312'178.88
TOTAL ACTIF	1′096′888.03	TOTAL PASSIF	1′096′888.03

Transfert des comptes du Glossaire des patois de la Suisse romande

Nos	Libellés des comptes	Budget 2008	Etat des comptes au 31.07.2008	Différence budget/comptes
3	CHARGES	1′327′700.00	699'834.61	627'865.39
30	Charges de personnel	1′134′600.00	604'669.16	529'930.84
3000	Traitement du personnel	99'500.00	58'895.15	40'604.85
3010	Salaires occasionnels-contractuels	23′500.00	13′576.80	9'923.20
3020	Salaires à charge de tiers	1'011'000.00	532′197.21	478'802.79
3050	Autres charges de personnel	600.00	0.00	600.00
31	Biens, services et marchandises	177′100.00	88′165.45	88′934.55
3100	Fonctionnement général	90'300.00	14'626.70	75′673.30
3101	Fournitures de bureau	3′500.00	2′146.20	1′353.80
3102	Télécommunications, frais postaux	15′500.00	3'652.55	11′847.45
3103	Maintenance informatique	15′300.00	44.00	15′256.00
3104	Machines, mobilier et équipement	6′000.00	0.00	6′000.00
3110	Livres et périodiques	13′800.00	4′057.95	9′742.05
3111	Reliure et frais bibliothèque	3′000.00	283.00	2′717.00
3112	Cotisations réseaux bibliothèques	4′200.00	4′219.00	-19.00
3122	Publications	29'000.00	224.00	28′776.00
3130	Immeubles	83′500.00	71′403.40	12′096.60
3131	Loyers	68′500.00	68'016.00	484.00
3132	Eau, gaz, chauffage, électricité	12′500.00	2′272.15	10′227.85
3133	Entretien des bâtiments	2′500.00	1′115.25	1′384.75
3140	Autres frais divers	3′300.00	2′135.35	1′164.65
3141	Assurances	1′500.00	935.35	564.65
3142	Divers	1′200.00	1′200.00	0.00
3143	Réceptions d'hôtes	600.00	0.00	600.00
32	Commissions et déplacements	4′000.00	0.00	4′000.00
3200	Commission philologique	2′500.00	0.00	2′500.00
3210	Déplacements	1′500.00	0.00	1′500.00
34	Participations	12′000.00	7′000.00	5′000.00
3430	Services généraux du SG	12′000.00	7′000.00	5′000.00

4	REVENUS	1′327′700.00	788′137.05	539′562.95
41 4100	Revenus des biens Intérêts actifs	600.00 600.00	1′274.70 1′274.70	- 674.70 -674.70
42 4211 4212	Autres revenus Publications Frais de port	7′300.00 7′000.00 300.00	315.20 295.00 20.20	6′984.80 6′705.00 279.80
44 4401 4501 4601	Contributions Contribution des cantons Contribution fédérale Contribution de la réserve/déficit	1'319'800.00 260'000.00 1'032'000.00 27'800.00	786′547.15 260′000.00 526′547.15 0.00	533′252.85 0.00 505′452.85 27′800.00

RÉCAPITULATION GPSR					
Total des charges Total des revenus	1′327′700.00 1′327′700.00	699'834.61 788'137.05	627′865.39 539′562.95		
Montant versé à l'Université			88′302.44		

BILAN AU 31.07.2008

ACTIF		PASSIF	
Caisse	11.10	Créanciers	0.00
CCP	125′341.96	Passifs transitoires	17′000.00
BCN	3′546.05		
Etat	33′971.68	Réserve	222'802.88
Débiteurs	132.90		
Actifs transitoires	165′100.63	Différence	88′302.44
Inventaire	1.00		
TOTAL ACTIF	328′105.32	TOTAL PASSIF	328′105.32

Composition de la Conférence, de ses organes et commissions en 2008

Organes de la Conférence

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE Bernhard PULVER
FRIBOURG Isabelle CHASSOT
GENEVE Charles BEER

JURA Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
NEUCHÂTEL Sylvie PERRINJAQUET
TICINO Gabriele GENDOTTI

VALAIS Claude ROCH vice-président
VAUD Anne-Catherine LYON présidente
CDIP Hans AMBÜHL invité permanent

Secrétaire général Christian BERGER Secrétariat Patricia TAÏS

Bureau de la CIIP Anne-Catherine LYON présidente

Jean-François STEIERT Michel PERRIARD

Christian BERGER secrétaire général

Patricia TAIS secrétariat

Secrétariat général de la CIIP (SG CIIP)

Collaborateurs et collaboratrices

Christian BERGER Secrétaire général Laurence CATTIN Collaboratrice administrative Raymond CLAVEL Collaborateur scientifique Caroline CODONI-SANCEY Collaboratrice scientifique Virginie CONTI Collaboratrice scientifique DLF Concetta COPPOLA Collaboratrice administrative Matteo CAPPONI Collaborateur scientifique DLF Yves DELAMADELEINE Collaborateur scientifique Séverine ERARD Collaboratrice administrative Apprentie 1 juil. Anissa GERARD Christian GEORGES Collaborateur scientifique

Christian GEORGES Collaborateur scientifique
Jean-Claude GOSTELI Collaborateur scientifique
Luis MAIA Concierge

Luis MAIA Concierge
Florence GILLET Administratrice
Christine MATHYS Collaboratrice administrative

de mars à octobre

Jean-Pascal MOUGIN Adjoint du secrétaire général
Michel NICOLET Collaborateur scientifique

Michel NICOLET Collaborateur scientifique
Ursula NUSSBAUMER Collaboratrice administrative

février

Myriam SCHNEIDER Collaboratrice administrative
Pascale SCHREYER Collaboratrice administrative
Angélique SCHRIBER Collaboratrice administrative
dès novembre

Roberto STOCCO
Patricia TAIS
Christelle TIBERIO
Chantal TOMASONI
Collaborateur scientifique
Assistante de direction
Apprentie dès août
Collaboratrice administrative

Véronique VUILLAUME-

SANGLARD Collaboratrice administrative

Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO)

Secrétariat général

Denis BILLOTTE secrétaire général

Laura PERRET ROLLI secrétaire générale adjointe

Conseil politique (CP CUSO)

FRIBOURG Isabelle CHASSOT GENEVE Charles BEER

JURA Elisabeth BAUME-SCHNEIDER

NEUCHÂTEL Sylvie PERRINJAQUET VALAIS Claude ROCH

VAUD Anne-Catherine LYON présidente Président du CA CUSO Dominique ARLETTAZ à titre consultatif

Conseil académique (CA CUSO)

UNI-FR Guido VERGAUWEN
UNI-GE Jean-Dominique VASSALLI
UNI-NE Jean-Pierre Derendinger ↑ juil.
puis Martine RAHIER
UNI-L Dominique ARLETTAZ président

IDHEAP Jean-Loup CHAPPELET à titre consult.
ISDC Eleanor RITAINE-CASHIN à titre consultatif
HIEID Philippe BURRIN à titre consultatif

IUKB Frédéric DARBELLAY ↑ août à titre consult.

puis Philip D. JAFFÉ

Président CCG CUSO Hans BECK Î juil. à titre consultatif

puis Yves FLÜCKIGER

Commission de coordination et de gestion (CCG CUSO)

UNI-FR Jacques PASQUIER

UNI-GE Yves FLÜCKIGER président dès août UNI-NE Hans BECK président ↑ juil.

puis Philippe TERRIER
UNI-L Danielle CHAPERON

Représ. d'instituts Jacques-André VULLIET (IDHEAP)

membres associés Laurent NEURY (HIEID) Secrétaire gén. CUSO Denis BILLOTTE

Actionuni (corps | Isabelle WIENAND à titre consultatif

intermédiaire)
UNES Benjamin RUDAZ à titre consultatif

puis Benoît GAILLARD

EPFL Jean-Philippe ANSERMET à titre consult.
UNI-BS Beat MÜNCH à titre consultatif
UNI-BE Claude SCHWAB à titre consultatif

IUKB Frédéric DARBELLAY ↑ août à titre consult.

puis Stéphane Nahrath

Conseils consultatifs

Conseil de la coordination (CC)

Législatif BERNE Stéphane BOILLAT Législatif FRIBOURG Jean-Pierre GALLEY 1 mai Olivier SUTER dès octobre Janine HAGMANN Législatif GENÈVE Législatif JURA Francis GIRARDIN Législatif NEUCHÂTEL Béatrice BOIS Législatif VALAIS Laurent LÉGER Législatif VAUD Mireille AUBERT TIČINO Diego ERBA CSG Alain BECKER Daniel BROSY CSE **CRFP** Jacques-André MAIRE AIDEP Claude-Alain KLEINER président **Guy LUISIER CDGSRT CROTCES** Jean DELACRÉTAZ Philosophie/éthique vacant Economie vacant Francis BAOUR SFR Jean-François KUNZI Georges PASQUIER Marcel BULLIARD (SPFF) **FAPERT** Christiane LAVANCHY

Conseil de la recherche en éducation (CRE)

Patricia REBER-PARVEX

Concetta COPPOLA secr.

Anne SEYDOUX

Christian BERGER

* les membres du bureau ont un astérisque

Présidente Elisabeth BAUME-SCHNEIDER Membres d'office Matthis BEHRENS - IRDP * Stefan C. WOLTER - CSRE Unités / Centres de Emanuele BERGER - TI * recherche cantonaux Alex BLANCHET - VD * Karin MULLER - GE Anne-Marie BROI - NE Christian MERKELBACH - BE Antoine MUDRY - VS Marcel CRAHAY - GE Universités Marie-José BÉGUELIN – NE Représentants HEP Georges HOEFFLIN - VD SSRE/UNI-FR Tania OGAY SER Suzanne SCHÖB Georges PASQUIER Invité permanent Christian BERGER Secrétariat Elisabeth EGGER

Conférences

SG CIIP

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE Béatrice CHISSALÉ 1 fév. Guy LÉVY dès mars Michel PERRIARD **FRIBOURG GENEVE** Frédéric WITTWER Olivier TSCHOPP IURA NEUCHÂTEL Alain BECKER **TICINO** Diego FRBA **VALAIS** Jean-François LOVEY VAUD Jean-François STEIERT président

SG CIIP Patricia TAÏS secrétariat
Invité permanent CIIP Christian BERGER
Invité permanent CDIP Hans AMBÜHL
Invité permanent IRDP Matthis BEHRENS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE Dominique CHÉTELAT
Denis RACLE Î juillet
FRIBOURG Léon GURTNER
GENEVE Didier SALAMIN
Georges SCHÜRCH
JURA Alain BEUCHAT
Daniel BROSY

NEUCHÂTEL Jean-Claude MARGUET * président

TICINO Mirko GUZZI
Renato VAGO
Francesco VANETTA
VALAIS Michel BEYTRISON
Jean-Francois LOVEY*

VAUD Daniel CHRISTEN* vice-président

Cilette CRETTON

SG CIIP Christian BERGER invité permanent Caroline CODONI-SANCEY * secr.

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE Mario BATTAGLIA
Jean-Pascal LÜTHI
FRIBOURG Nicolas RENEVEY
Fritz WINKELMANN*

GENEVE Grégoire EVEQUOZ* président

Daniel PILLY

JURA Jean-Luc PORTMANN

NEUCHÂTEL

TICINO

VALAIS

SG CIIP

Olivier TSCHOPP* vice-président Jacques-André MAIRE * membre

du bureau ↑ juin

Renato VAGO Gianni MORESI Claude POTTIER

VAUD Jean-Pierre ROCHAT ↑ juin

Alain GARNIER dès juillet Séverin BEZ dès juillet Jean-Pascal MOUGIN*

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)

BERNE Maurin SCHMID
FRIBOURG Marc CHASSOT
GENEVE Jean-Pierre CATTIN
JURA Jean-Pierre GILLABERT
NEUCHÂTEL Claude JEANDROZ
TICINO Marco LAFRANCHI puis
Rita BELTRAMI

VALAIS Daniel CORDONIER président VAUD Isabel TAHER-SELLES

SG CIIP Daniel FORCHELET

Concetta COPPOLA secr. puis

Séverine ERARD

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

RERNIE Aline DELACRÉTAZ **FRIBOURG** Gérald BERGER **GENEVE** Joëlle COMÉ JURA Jean-Marc VOISARD Suzanne BERI présidente NEUCHÂTEL **VALAIS** Karl SALZGEBER VAUD **Brigitte WARIDEL** SG CIIP Christian GEORGES

Conférence des directeurs des Hautes Ecoles Pédagogiques (CDHEP)

BEJUNE Maurice TARDIF FRIBOURG primaire Pascale MARRO

FRIBOURG secondaire Guillaume VANHULST 1 septembre

puis Roland PILLONNEL Monica GATHER-THURLER

GENEVE secondaire
TICINO
VALAIS
VAUD
IFFP
SG CIIP
Rémy VILLEMIN président
Boris JANNER
Patrice CLIVAZ
Jacques THIÉBAUT
Alexandre ETIENNE
Jean-Claude GOSTELI

Commissions

GENEVE primaire

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP Charles BEER président
TSR Gilles MARCHAND
RSR Gérard TSCHOPP
RTSR Esther JOUHET
SER Georges PASQUIER
SG CIIP Christian BERGER
Christian GEORGES secr.

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Centres cantonaux de ressources et représentants cantonaux

Serv. Ecoles-Médias-GE Manuel GRANDJEAN

Patrick JOHNER Benoit GOGNIAT P.-François JEANNERAT Louis WILLEMIN

NEUCHÂTEL Vincent JORNOD Patrick DUVANEL

FRIBOURG / FRITIC Nicolas MARTIGNONI dès mars

VAUD Philippe LINDER Yvan RUMPEL

VALAIS / HEP-VS Serge RAPPAZ
Jacques DUSSEZ

GENÈVE / IFMES Bernard JOUSSON président

TESSIN / centro didat-

JURA / HEP-BEJUNE

BERNE

JURA

tico cantonale Gustavo FILLIGER

Associations prof. d'enseignants

SER-SPVAL Didier JACQUIER dès nov. SER-SPV Jacques DANIÉLOU

Médias

RSR Stéphane DELETROZ TSR Tania CHYTIL dès juin CTIE Jean-Luc BARRAS

Instituts universitaires/recherche

Luc-Olivier POCHON, IRDP

SG CIIP Christian GEORGES

Roberto STOCCO

Commission pédagogique (CP)

Départements de l'instruction publique

BERNE Christian MERKELBACH
FRIBOURG Guilaume VANHULST
GENÈVE Charles DE CARLINI
Fiorella GABRIEL
JURA Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL André ALLISSON

VALAIS Marie-Madeleine LUY ↑ juillet Pierre-Marie GABIOUD dès sept. VAUD Jean-François CHARLES

Jacqueline PELLET présidente

1 septembre

Associations professionnelles d'enseignants

JURA Marie-Danièle BROQUET VAUD Jacques DANIÉLOU SER Georges PASQUIER

VAUD Jacques-Etienne RASTORFER FRIBOURG Rachel MEYER-BOVET BERNE Anne-Marie MERKELBACH

1 siège vacant

IRDP Matthis BEHRENS
Observateurs tessinois Jeanine GEHRING
Adolfo TOMASINI
SG CIIP Christian BERGER

Concetta COPPOLA secr.

Délégation à la langue française (DLF)

Marie-José BÉGUELIN présidente Patrick AMSTUTZ dès sept. Fabienne BERTAGNOLLO dès sept. Christophe BÜCHI dès sept. David BÜRKI dès sept. Cilette CRETTON dès sept.

Cilette CRETTON dès sept. Jean-François DE PIETRO Laurent GAJO dès sept. Christophe GALLAZ dès sept.

François GRIN

Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE dès sept.

Jean-François LOVEY dès sept. Marinette MATTHEY Jérôme MEIZOZ dès sept. Philippe MOTTAZ dès sept. Yann PUGIN dès sept.

Françoise VONLAN THEN dès sept.
Virginie CONTI collaboratrice scientif.
Matteo Capponi collaborateur scientif.
Christine OLIVIER secrétaire ↑ novembre

Moyens et ressources didactiques

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (ComEval)

BERNE Christian MERKELBACH

FRIBOURG Léon GURTNER

GENÈVE Bernadette BADOUD-VOLTA puis

Isabelle NICOLAZZI-TURIAN

JURA Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL André ALLISSON
VALAIS Michel BEYTRISON
VAUD Nicolas RYSER président

SER Marcel BULLIARD invité permanent
Jacques DANIÉLOUinvité permanent

SG CIIP Roberto STOCCO

secrétariat Ursula NUSSBAUMER puis

Christine MATHYS puis Angélique SCHRIBER

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques (CF)

BERNE Dominique CHÉTELAT Christophe NYDEGGER **FRIBOURG GENÈVE** Michel RAMUZ Alain BEUCHAT **JURA** NEUCHÂTEL Yves EHRET

VALAIS Claude ROCH président

Pascal MABILLARD président

délégué

Christine BOSSUAT VAUD Yves CROISIER OR SG CIIP Christian BERGER Florence GILLET

Commission du centre de réalisation des ouvrages romands et du centre de réalisation (CCR-OR)

BERNE Hans JENSEN **FRIBOURG** Marcel BERGER

GENÈVE Gilles MONNEY vice-président

JURA Françoise WERTH NEUCHÂTEL Christian BERTHOUD **VALAIS** Yves CRETTON président VAUD Yves CROISIER

Raymond CLAVEL SG CIIP Myriam SCHNEIDER

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME)

BERNE Gaston SOMMER **FRIBOURG** Christophe NYDEGGER

Roland SCHMUTZ **GENÈVE** Nicolas EBINER Gaston SOMMER JURA

Jean-Bernard FELLER

NEUCHÂTEL Pierre-Alain BERLANI Bernard DAIER **VALAIS** VAUD Michel BERNEY Gérald DAYER

Claude ARRIGO

Social vacant

Santé

SG CIIP

OFFT Manuel STOECKER Paul-André HARTMANN FET COREFP Blaise RUEDIN Collaborateur technique Gérard ZEHNHAUSERN

Jean-Claude GOSTELI président Myriam SCHNEIDER secrétariat

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP

Président Blaise RUEDIN SG CIIP Jean-Claude GOSTELI

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Jean-Pierre WENGER puis **BERNE** Francine RICHON **FRIBOURG** Corinne MONNEY-BUCHS Jean-Paul BIFFIGER président GENÈVE JURA Pierre-Alain TIÈCHE puis

Régis RIAT NEUCHÂTEL Daniel MARTHE TICINO Giorgio MERZAGHI Michel DÉLITROZ **VALAIS** VAUD Philippe NENDAZ Hubert PILLER - OFAS Invités permanents

secrétariat

Béatrice KRONENBERG - CSPS SG CIIP Yves DELAMADELEINE

> Ursula NUSSBAUMER puis Christine MATHYS puis Angélique SCHRIBER

Commission intercantonale de la Formation romande des responsables d'établissements scolaires (CI-FORRES)

Michel BEYTRISON Daniel CHRISTEN Laurent FEUZ Jean-Claude GOSTELI Claude GUENOT Léon GURTNER Michel LAPAIRE Clément ZILL président

Institutions

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Collaborateurs et collaboratrices de l'IRDP

Matthis BEHRENS

Franca ARMI

Claudine BROHY

Virginie CONTI

Loan Francis DE RIETRO

Collaboratrice scientifique

Collaboratrice scientifique

Collaboratrice scientifique

Jean-François DE PIETRO Collaborateur scientifique Isabelle DESCHENAUX Responsable du secteur Docu-

mentation

Elisabeth EGGER Secrétaire de direction Daniel ELMIGER Collaborateur scientifique Simone FORSTER Collaboratrice scientifique Véronique FRANÇOISE Assistante bibliothécaire Françoise LANDRY Bibliothécaire-documentaliste Viridiana MARC Collaboratrice scientifique Corinne MARTIN Collaboratrice administrative Alina MATEI Collaboratrice scientifique Christine OLIVIER Collaboratrice administrative Elisabetta PAGNOSSIN Collaboratrice scientifique **Doris PENOT** Collaboratrice administrative Luc-Olivier POCHON Collaborateur scientifique Valérie SAUTIER Assistante scientifique Caroline SPERISEN Assistante scientifique Marianne STEUDLER Collaboratrice administrative Assistant scientifique Vernard VERMOT Martine WIRTHNER Collaboratrice scientifique

Comité scientifique (CS IRDP)

Jean RETSCHITZKI Président

François AUDIGIER Siegfried HANHART Georges LÜDI Yves REUTER Matthis BEHRENS

Elisabeth EGGER Secrétaire

Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

Collaborateurs et collaboratrices du Glossaire

Paul-Henri LIARD Rédacteur en chef ↑ fin. janv. Hervé CHEVALLEY Rédacteur en chef dès févr. Directeur opérationnel dès août

Dorothée AQUINO-WEBER Assistante

Anne BEAUJON Secrétaire

Françoise CORNU Assistante de rédaction Adriana DIACONESCU Rédactrice dès août

Eric FLUCKIGER Rédacteur
Christelle GODAT Rédactrice
Alexandre HUBER Rédacteur
Raphaël MAÎTRE Rédacteur
Laurence NICAISE-ROUYER Bibliothécaire

Commission philologique (CP GPSR)

Président Gilles ECKARD

BERNE vacant

FRIBOURG Nicolas MORARD
GENEVE Olivier COLLET
JURA Michel HAUSER
NEUCHÂTEL Marie-José BÉGUELIN
VALAIS Françoise VANNOTTI
VAUD François ZUFFEREY
Membres ad personam François VOILLAT
André WYSS

Commissions et groupes de travail ad hoc

Groupe de référence du français (GREF)

Dominique BÉTRIX KÖHLER Noël CORDONIER Jean-François DE PIETRO Fabio DI GIACOMO Joaquim DOLZ

Thérèse JEANNERET

Christian MERKELBACH président Madelon SAADA-ROBERT

IRDP Martine WIRTHNER
SG CIIP Michel NICOLET

Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons (REREF)

BERNE Simone HOFSTETTER
FRIBOURG primaire Yves BAUMANN
FRIBOURG secondaire I Hervé GALEUCHET puis
Frédéric GANDER

GENÈVE primaire
GENÈVE secondaire I
JURA
NEUCHÂTEL
VALAIS

Muriel WACKER
Jean LATHION
Hélène WOOG
Denise DELACHAUX
Chantal CHABBEY

Pierre-Marie GABIOUD Christine EPARS

VAUD Christine EPARS SER Xavier GAILLARD

SG CIIP Michel NICOLET président

Groupe de référence enseignement des langues (GREL)

Claudine BROHY Jean-Jacques AUBERT puis

Antje Marianne KOLDE Igo THONHAUSER Laurent GAJO président Carine MAILLAT-REYMOND Christiane PERREGAUX Raphaël BERTHELE Susanne WOKUSCH

IRDP Daniel ELMIGER
SG CIIP Michel NICOLET

Réseau des responsables Langues des cantons (RERLANG)

BERNE SIIvia FANKHAUSER
FRIBOURG Jean-Paul SIMONET
Jean-François BOUQUET
GENÈVE Monica CAVADINI
Béatrice BRAUCHLI
JURA Clément JEANNIN

NEUCHÂTEL Pascal COSANDIER
Miguel DE MORAIS

VALAIS Monique PANNATIER
Michel ANDREY

VAUD Rosanne MARGONIS puis Marie-Laure SIEBER

Isabelle BERTONI

TI-Invitée permanente Brigitte JÖRIMANN SER Tristan MOTTET puis

Christophe PFAMMATTER

SG CIIP Michel NICOLET président

Groupe de travail Portfolio européen des langues (PEL)

BERNE Loris PICCIN

Silvia FANKHAUSER FRIBOURG Angelo PILLER

Jean-François BOUQUET
GENÈVE Brigitte GERDER

ENEVE Brigitte GERDER

Monica CAVADINI

JURA Clément JEANNIN NEUCHÂTEL Christine LANDRY Miguel DE MORAIS

Miguel DE MIC

VALAIS Joël GRAU

Marie-Madeleine LUY puis Jean-Pierre GASPOZ

VAUD Rosanna MARGONIS TI-Invitée permanente Brigitte JÖRIMANN

SG-CIIP Michel NICOLET président

Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques (REREL)

BERNE Alexandre MOUCHE FRIBOURG Bernard DILLON GENÈVE Pierre BICKEL

Monica CAVADINI coordinatrice
JURA Patrice KAMBER

NEUCHÂTEL Miguel DE MORAIS

VALAIS Sandra RICHNER-SCHNEIDER

VAUD François MAFFLI TI-Invitée permanente Brigitte JÖRIMANN

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM)

HEP-FR Nicolas DREYER président
HEP-BEJUNE Jacques-André CALAME
BERNE François GÜNTER
FRIBOURG Ivan CORMINBOEUF
GENÈVE Yves RICHARD
JURA Michel BRÊCHET
JURA Denis ODIET

NEUCHÂTEL Pierre WEXSTEEN puis

ANDRÉ ALLISSON puis

Christian BAZZONI

VALAIS Hervé SCHILD
VAUD Sandrine RUDAZ
IRDP Luc-Olivier POCHON
Visidiana MARC

Viridiana MARC

SRED Ninon GUIGNARD
Enseignant Jean-Paul DUMAS
Enseignante Elisabeth STIERLI
CIIP Raymond CLAVEL
secrétariat Ursula NUSSBAUMER puis

Christine MATHYS puis Angélique SCHRIBER

Groupe de travail Migrations intercantonales et coordination scolaire

BERNE Dominique CHÉTELAT

BERNHARD SCHMUTZ
FRIBOURG Roby ZUFFEREY
GENÈVE Sylvain Rudaz

Eleonore FLEURY

JURA Olivier TSCHOPP
NEUCHÂTEL Miguel DE MORAIS
VALAIS Danièle TISSONIER
VAUD Jean-François CHARLES
SG CIIP Yves DELAMADELEINE

Réseau des responsables cantonaux de Promotion de la santé

BERNE Francine RICHON présidente

FRIBOURG Michel BUSSARD GENÈVE Paul BOUVIER JURA Ruth WENGER NEUCHÂTEL Marc THIÉBAUD

TESSIN Barbara BONETTI observatrice

VALAIS Danièle TISSONIER
VAUD Eugénie SAYAD
SG CIIP Jean-Claude GOSTELI

Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves de langue étrangère

BERNE SIIvia FANKHAUSER
FRIBOURG Mary-Claude WENKER
GENÈVE Éléonore FLEURY
Sylvain RUDAZ

JURA Pierre-Alain TIÈCHE puis

Régis RIAT

NEUCHÂTEL Pascal COSANDIER Rebecca VEILLARD VALAIS Guy DAYER

Pierre-Marie GABIOUD
VAUD Spomenka ALVIR

Spomenka ALVIR Gabriella GIERUC

SG/CIIP Michel NICOLET président